

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

FACULTE DES ARTS LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT
D'ANTHROPOLOGIE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

FACULTY OF ARTS LETTERS
AND SOCIALS SCIENCES

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNITE
FOR HUMAN AND SOCIALS
SCIENCES

DEPARTMENT OF
ANTHROPOLOGY

**LE //NGÉ// LE « LEOPARD » CHEZ LES BASA'A DE LA
SANAGA MARITIME, ETHNOGRAPHIE D'UNE
CONFRERIE RELIGIEUSE : CONTRIBUTION A
L'ANTHROPOLOGIE CULTURELLE**

Mémoire Présenté et soutenu publiquement le Vendredi 29 juillet 2022 en vue de
l'obtention du diplôme de Master en Anthropologie

Spécialisation : Anthropologie Culturelle

Par

Marc Nicolas MABONKI NJACK

Licencié en Anthropologie

Jury :

Président du jury : Paschal KUM AWAH, Professeur, Université de Yaoundé I

Rapporteur : Lucy FONJONG, Chargée de Cours, Université de Yaoundé I

Examineur : DELI TIZE TERI, Maître de Conférences, Université de Yaoundé I

Sous la direction de

ANTANG YAMO

Chargé de Cours

ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022



À

mes parents NJACK David Calvin et NGO MABONKI Ruth Chantal

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent tout d'abord à notre directeur de Mémoire, Docteur Antang Yamo, pour les conseils, les critiques, les suggestions et surtout la rigueur dans l'appréciation des textes, qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Nous remercions également :

- Le Professeur Paschal Kum Awah, Chef du Département d'Anthropologie pour son orientation et les efforts conjugués pour permettre l'épanouissement intellectuel de la postérité
- Le Professeur Mbonji Edjenguèlè qui, tout au long de notre initiation à la science Anthropologique, nous a inculqué le goût de l'effort, du travail bien fait et la passion pour la recherche.

Nous sommes aussi reconnaissant à tous les enseignants du Département d'Anthropologie notamment le Professeur Antoine Socpa ; Professeur Luc Mebenga Tamba ; Professeur Paul Abouna, Professeur Pierre François Edongo Ntede ; Professeur Deli Teri Tize ; Docteur Célestin Ngoura ; Docteur François Bingono Bingono ; Docteur Afu ; Docteur Fonjong Lucy ; Docteur Ewolo Ngah ; Docteur Eloundou ; Docteur Ndjala ; Docteur Kah Evans et Docteur Tikere pour leurs enseignements et conseils, mais également pour nous avoir inculqué le goût de l'effort et le sens de la rigueur, qui ont contribué à notre formation.

La réalisation de ce travail a été rendue possible grâce au soutien matériel, moral et financier de Njack David Calvin, Ngo Mabonki Ruth Chantal, Wamal Guillaume, Wamal Henriette, Sintat Mabonki Simon, Masse Guy Alexandre, Njack Adèle Pauline, Njack Sipora Victoire, Njack Ruth Chantal, Rév-Pasteur Binong Jules Paschal, Tchouaffi Awah Kum et le Rév-Docteur Pock Mesack à qui nous disons infiniment merci.

Nos remerciements sont également adressés à tous nos frères et sœurs, camarades et amis pour leur soutien moral, leurs conseils et encouragements.

Nos remerciements vont à l'endroit de tous les Basa'a de la Sanaga Maritime, particulièrement à nos informateurs, qui ont bien voulu sacrifier de leur temps pour répondre à nos questions, et par qui la réalisation de ce travail a été rendue possible.

Nous demandons également à tous ceux dont les noms ne figurent pas ici et qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, de recevoir notre sincère reconnaissance.

SOMMAIRE

DEDICACE	
REMERCIEMENTS	
SOMMAIRE	
LISTE DES CARTES ET DES PLANCHES.....	
LISTE DES SIGLES ACRONYMES ET ABREVIATION	
RESUME	
ABSTRACT.....	
INTRODUCTION.....	
CHAPITRE I : PRESENTATION DU SITE DE LA RECHERCHE.....	
CHAPITRE II : ETAT DE LA QUESTION, CADRE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL.....	
CHAPITRE III : ETHNOGRAPHIE DU //NGÉ// « LÉOPARD »	
CHAPITRE IV : ESSAI D'INTERPRETATION DU //NGÉ// DANS LA COMMUNAUTE BASA'A DE LA SANAGA MARITIME.....	
CHAPITRE V : CONTACT CULTUREL ET BOULEVERSEMENT DE LA SOCIETE BASSA'A	
CONCLUSION.....	
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	
TABLE DES MATIERES	

LISTE DES CARTES ET DES PLANCHES

1. Liste des Cartes

Carte 1 : Département de la Sanaga Maritime.....	17
Carte 2 : Plan de bornage de l'arrondissement de Ngambè.....	19
Carte 3 : Arrondissement de Ngambè	20
Carte 4 : Arrondissement de Pouma.....	27
Carte 5 : Arrondissement de Nyanon	35
Carte 6 : vue des tambours de la confrérie	93

2. Liste des Planches

Planche 1 : Vue de la sous-préfecture de l'arrondissement de Ngambè	20
Planche 2 : Vue de la Mairie de l'arrondissement de Ngambè.....	21
Planche 3 : Vue de face de la sous prefecture de l'arrondissement de Pouma	28
Planche 4 : Vue de l'hotel de ville de l'arrondissement de Pouma.....	29
Planche 5 : Vue du Bâtiment principal de l'hôpital de l'arrondissement de Pouma.....	30
Planche 6 : Vue de « Ngog Lituba », rocher sacré des Basa'a	62
Planche 7 : vue des "Sob" ou petitesalebasses utilisées comme contenant pour des solution liquides et des petits solides,.....	78
Planche 8 : Vue du "Ndek",alebasse obéissant à un principe de vases communiquant et utilisé comme contenant pour des boissons médicinales.....	78
Planche 9 : vue du chercheur assis entre deux « Ngéngé » et tenant un "Njack",alebasse effilée.....	79

LISTE DES SIGLES ACRONYMES ET ABREVIATION

➤ SIGLES

C.P.P.S.A. : Cercle-Philo-Psycho-Socio-Anthropologie

C.N.P.I. : Caisse Nationale pour la Promotion de l'Investissement

P.C.D : Plan Communal de Développement

P.N.D.P : Programme National de Développement Participatif

➤ ACRONYMES

FALSH : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

➤ ABRÉVIATION

Etc : Ecaetera

RESUME

Le présent travail a pour titre : *Le //NGÉ// le « Léopard » chez les Basa'a de la Sanaga Maritime, ethnographie d'une confrérie religieuse : contribution à l'anthropologie culturelle*. En effet, la confrérie //NGÉ// occupait une place importante dans la société Basa'a car elle était au centre des questions juridiques. Cependant, suite au contact avec le milieu extérieur, elle a perdu cette place car les membres de la communauté ne s'y réfèrent plus. Pour répondre à ce problème nous nous sommes demandé comment est-ce que la colonisation et l'avènement de la mondialisation ont pu modifier la nature des relations que les populations Basa'a entretenaient avec le //NGÉ// ? A cette question, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle la colonisation et la mondialisation auraient affecté les relations entre le peuple Basa'a et la confrérie //NGÉ// au travers des répressions de la part de l'autorité coloniale et de l'implantation des institutions mondialistes religieuses, politiques, économiques et médicales. Nous avons alors pour objectif de montrer comment les institutions politiques, culturelles et économiques de la mondialisation et l'autorité coloniale ont pu affecter les rapports entre les membres de la communauté Basa'a et le //Ngé//. En guise de méthodologie, nous avons opté pour des observations et des entretiens. Par l'examen des données collectées sur le terrain, qui s'est effectué au moyen de l'analyse de contenu et à partir des théories culturaliste, fonctionnaliste et du principe de l'interactionnisme symbolique, l'hypothèse précédente s'avère vérifiée. Ainsi, la société Basa'a est sujette à la mondialisation et ses institutions, qui ont beaucoup de succès auprès des individus attirés par la facilité d'accès aux moyens d'existence qu'elle offre. Pour résoudre les problèmes dont ils font face au quotidien et pour mettre fin à l'ensevelissement du //NGÉ// par ce mouvement, la période actuelle est marquée par une réaffirmation de cette confrérie afin de rétablir ses pratiques et ainsi récupérer la place qu'elle occupait jadis au sein de la communauté. Cependant, de nombreux Basa'a font recours en même temps aux valeurs nouvelles et au //NGÉ// pour résoudre leurs problèmes quotidiens. Enfin, le //NGÉ// n'a pas changé dans sa forme et dans ses pratiques. Il était juste amorphe du fait de la bataille que l'autorité coloniale livrait régulièrement aux initiés. De nos jours, l'on assiste à l'éveil de la confrérie produit de la réactualisation du modèle ancien avec des pratiques et attributs qui répondent aux besoins et exigences actuels.

Mots Clés : //Ngé//, Ethnologie, Confrérie, Rite, Initiation.

ABSTRACT

The title of this work is: **The //NGÉ// “Leopard” among the Basa'a of Sanaga Maritime, ethnography of a religious brotherhood: contribution to cultural anthropology.** Indeed, the //NGÉ// brotherhood occupied an important place in Basa'a society because it was at the center of legal issues. However, following contact with the external environment, it lost this place because the members of the community no longer refer to it. To answer this problem we wondered how colonization and the advent of globalization could modify the nature of the relations that the Basa'a populations maintained with the //NGÉ//? To this question, we hypothesized that colonization and globalization would have affected the relationship between the Basa'a people and the brotherhood //NGÉ// through repressions by the colonial authority and the establishment of religious, political, economic and medical globalist institutions. We therefore aim to show how the political, cultural and economic institutions of globalization and colonial authority may have affected the relationship between members of the Basa'a community and the //Ngé//. As a methodology, we opted for observations and interviews. By examining the data collected in the field, which was carried out by means of content analysis and based on culturalist and functionalist theories and the principle of symbolic interactionism, the previous hypothesis turns out to be verified. Thus, Basa'a society is prone to globalization and its institutions, which are very popular with individuals attracted by the ease of access to the means of existence it offers. To solve the problems that they face on a daily basis and to put an end to the burial of the //NGÉ// by this movement, the current period is marked by a reaffirmation of this brotherhood in order to restore its practices and thus recover the place that she once occupied within the community. However, many Basa'a use both new values and //NGÉ// at the same time to solve their daily problems. Finally, the //NGÉ// has not changed in its form or in its practices. He was just amorphous because of the battle that the colonial authority regularly waged against initiates. Nowadays, we are witnessing the awakening of the brotherhood resulting from the updating of the old model with practices and attributes that meet current needs and requirements.

Keywords: //Ngé//, Ethnology, Brotherhood, Rite, Initiation.

INTRODUCTION

1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Les confréries, à l'origine et dans le monde occidental, sont des groupements de laïcs chrétiens fondés en vue de favoriser une entraide fraternelle ou pour animer et développer une tradition religieuse spécifique. Cette forme d'association, à base religieuse et à but profane, remonte à l'Antiquité comme l'atteste par exemple le Testament du Lingon¹. Les confréries prennent un grand développement dans les nations chrétiennes du Moyen Âge. Elles existent aussi ailleurs dans le monde et en particulier en Afrique sub-saharienne.

Les confréries religieuses et charitables, associées à la vie des paroisses et dépendantes du clergé, avaient interdiction de faire du commerce, de vendre des prestations ou de forcer à les payer. Leurs ressources provenaient exclusivement de dons volontaires, de legs et de quêtes. Pour cela, elles organisaient des spectacles qui étaient suivis de quêtes. De plus, certaines d'entre elles obtenaient le droit d'organiser des loteries.

En France, il y avait un très grand nombre de confréries, certaines très anciennes, qui furent regroupées et réorganisées plusieurs fois par les Rois, particulièrement sous Louis XIV lors de la création de l'Hôpital général de Paris en 1656. Cependant, elles furent toutes abolies au moment de la Révolution française par un décret, en date du 18 août 1792, qui abolissait en outre les congrégations religieuses dont les biens furent confisqués et vendus comme biens nationaux.

En Espagne, il existe de nombreuses confréries (cofradías ou hermandad) perpétuant une tradition religieuse, tout comme en Italie (confraternité) ou en Belgique (La Confrérie du Saint-Sang, par exemple).

Les confréries des métiers sont des institutions de tradition romaine. En effet, le Roi Numa Pompilius rangea avant Jésus-Christ tous les artisans de Rome en autant de confréries qu'il y avait de professions dans la ville ; chacune ayant un dieu de l'antiquité pour patron. Les lois de Justinien en font mention : elles défendent aux confréries des métiers d'avoir d'autres objets que l'exercice des principes religieux et le soulagement des pauvres. Les confréries françaises des métiers étaient des œuvres toutes de charité et d'assistance, dont faisaient partie tous les gens du métier. Chacune de ces associations était une sorte de société religieuse de secours mutuels, alimenté surtout par les amendes, les parts de droits d'entrée, d'apprentissage,

¹ Document datant du Xe siècle comprenant 5 pages écrit par le riche membre des lingons, le dénommé Sextus Julius. Dans ce document de 5 pages, il a inscrit certains savoirs et la vie économique des Lingons mais aussi le secret de leur prospérité. Il met en exergue dans le document la relation parallèle qui existe entre les vivants et les morts et c'est cette relation qui assure la prospérité de la communauté lingon.

les dons volontaires. Elle secourait les orphelins, les vieillards pauvres, les veuves et au besoin, payait les frais des mariages et des funérailles². Les confréries de métier ont été par la suite des groupements constitués à la fin du Moyen Âge (XIV^e et XV^e siècles en général) dans le cadre des diverses manifestations de la solidarité entre égaux qui tendait à remplacer les liens de protection caractéristiques de l'époque féodale.

Les confréries se différencient des communautés de métiers, appelées aussi corporations par plusieurs aspects tels que leur caractère religieux car les confréries avaient pour patron un saint, avec un but spirituel, tandis que les communautés de métier étaient purement profanes, organisées par l'autorité laïque, avec un but économique et politique ; Un recrutement non exclusif (même une confrérie dite « de métier » ne se limite pas aux membres de son métier). Voir les confréries d'artisans, par exemple, appelées dans le passé guildes ou corporations ; Une primauté du lien sur le cadre. Là où la communauté de métier forme une universitas structurant un corps social, la confrérie relie avant tout des individus entre eux ; Un rôle essentiel du processus d'intercession. La confrérie médiévale n'a pas pour vocation de promouvoir le culte chrétien (ce rôle lui sera dévolu à la période moderne). Par contre, les confrères accomplissent une pratique.

En Afrique, plus précisément en Afrique de l'ouest il existe des confréries des chasseurs appelée « Dozos », localisées dans plusieurs pays notamment, le Burkina Faso, le Mali et la Côte d'Ivoire. Cette confrérie est chargée de maintenir l'ordre au sein de ces communautés. Les membres de cette confrérie sont invulnérables face aux balles et peuvent prendre l'apparence de lion pour combattre les ennemis. Auparavant, ils étaient les seuls garants de la sécurité dans ces communautés, ils sont aujourd'hui considérés comme des auxiliaires des forces de police notamment en Côte d'Ivoire où ils ont participé à la sécurisation des véhicules de transport en commun face aux attaques des « coupeurs de route » dans les années 2000.

Dans la socio-culture Basa'a il existe une confrérie appelée //NGÉ// qui est une confrérie assez respectée et qui occupe une place assez importante au sein de cette dernière. Le peuple Basa'a se rapproche du // NGÉ// lorsqu'il faut organiser les cérémonies funèbres de ses grands initiés et pour traiter toutes les intoxications dont il est victime. Et lorsque dans la société il y a un problème qui nécessite l'exécution d'une sentence à mort, on se rapproche du /NGÉ// car cette exécution est de son ressort. Il faut aussi noter que les membres de la socioculture Basa'a se rapprochent aussi du //NGÉ// lorsqu'ils veulent obtenir la vérité sur un problème précis afin

² François Husson, Artisans français : étude historique : Les charpentiers, Paris, Marchal et Billard, 1903, 269p.

que justice soit faite car c'est une des fonctions du //NGÉ// d'organiser des rituels qui ont pour but d'obtenir la justice immanente.

Le //NGÉ// éloigne également le mal et les malfaiteurs. Habillés de costumes, les membres du //NGÉ// ou « NGÉ-NGÉ » dansent la nuit, sur la place du village, en présence du « NGÉ ». Ils sont entourés de quelques hommes d'âge mûr. Parfois siègent aussi dans cette assemblée, des femmes ménopausées. Cette danse purifie le village. Les malfaiteurs irréductibles sont remis au //NGÉ// et disparaissent à jamais.

Dès lors avec l'évolution des sociétés, la confrérie //NGÉ// n'est plus considérée comme par le passé par les membres de la socioculture Bassa et cela est due à plusieurs raisons parmi lesquelles la mise en place de nouvelles institutions chargées de garantir la sécurité et la justice au sein de la communauté. Par conséquent, le //NGÉ// a perdu son rang de seul garant de la justice et de seul exécutant des sentences dans la société Basa'a.

2. JUSTIFICATION DU SUJET

Nous présenterons ici les différentes raisons qui nous ont amenées à faire le choix de ce sujet de recherche tant sur le plan scientifique que personnel.

2.1. Raisons Scientifiques

En Sociologie, en Théologie et en Histoire les confréries font l'objet de nombreux débats. Chaque discipline aborde le sujet suivant des approches différentes et toutes les sociétés humaines ont en leur sein des confréries qui remplissent des fonctions précises. Nous avons choisi ce sujet par ce qu'il est d'une grande importance que tout le peuple Basa'a se réapproprie de sa culture et s'intéresse de nouveau au « NGÉ ». La culture étant l'élément majeur sur lequel s'appuie la science anthropologique pour étudier une communauté, ce sujet est donc important pour cette science et doit susciter son intérêt car il a pour objet d'étude une confrérie dont le rôle est de maintenir la stabilité et assurer la prospérité de la culture Basa'a en préservant les valeurs propres à cette communauté. L'Anthropologie nous permettra de comprendre réellement le comportement des membres de cette socioculture face à l'abandon du //NGÉ// et de toutes ses pratiques. Elle permettra également de comprendre pourquoi le //NGÉ// a toujours joué un rôle important dans la socioculture Basa'a, mais qui actuellement n'est plus considéré encore moins pris en compte. A cet effet, nous avons entrepris une étude scientifique dans laquelle il s'agit de faire une ethnologie de la confrérie //Ngé// chez les Basa'a de la Sanaga Maritime dans le but de perpétuer la recherche et de mettre en avant le savoir négro-culturel.

C'est dans ce sens que Mondher Kilani (1998 : 21) cité par Mbonji Edjenguèlè et Pierre François Edongo Ntede (2017 : 24) va affirmer que :

L'anthropologie place les différences par lesquelles se distinguent les sociétés et les cultures au centre de sa démarche. Elle fait appel à l'analyse comparative pour saisir sous les discontinuités observables des sociétés, des invariants propres à toute l'humanité. L'anthropologie est une discipline contrastive par excellence...³

L'auteur veut par cette affirmation nous faire comprendre que la science Anthropologique s'intéresse à tous les éléments qui caractérisent les différentes sociétés. Sa démarche consiste à comparer les différentes sociétés pour en relever leurs particularités.

2.2. Raisons Personnelles

Les confréries dans plusieurs sociétés humaines ont fait l'objet de plusieurs observations. Car elles constituent des institutions au travers des quelles les cultures s'expriment. C'est d'ailleurs le cas dans la culture Basa'a où les confréries sont utilisées comme institutions de conservation des savoirs propres à la communauté. La culture Basa'a se sert donc de la confrérie //Ngé// pour protéger le clan, pour assurer la prospérité de la société, pour assurer la justice au sein du groupe. En outre, il y a quelques années dans la société Bassa'a, tous les litiges trouvaient une solution à la suite des rituels organisés par le //NGÉ// car il suffisait juste d'un rituel ou d'un rite organisé par le //NGÉ// pour que le coupable soit retrouvé. Mais de nos jours il y a des forfaits qui sont commis dans la société Bassa'a et dont les coupables ne sont pas identifiés car on ne se réfère plus à la sagesse et au savoir-faire des membres du //NGÉ// et c'est par soucis de rétablir cet ordre qui a été perdu que nous avons choisi ce sujet. A cet effet, nous allons nous appesantir sur la structure, la fonction et des symboles de la confrérie //Ngé// dans la société Basa'a.

3. PROBLEME DE RECHERCHE

La confrérie //NGÉ// est une association qui est présente dans les communautés Bassa'a du Cameroun depuis toujours. Cette dernière joue un rôle primordial et important au sein de ces communautés car elle est le symbole de force en la matière. Elle est spécialisée dans la danse sacrée, l'organisation de cérémonies funèbres des grands initiés, le traitement des intoxications

³ Mbonji Edjenguèlè et Edongo Ntede Pierre François, Propédeutique à l'anthropologie sociale et culturelle. L'Harmattan-Cameroun, 2017

de toutes sortes, la prononciation et l'exécution des sentences de condamnation à mort. Elle est aussi spécialisée dans les rituels tendant à obtenir la justice car le //NGÉ// est considéré ici comme l'instance principal de la justice de la socio-culture Bassa'a. Les peuples Bassa'a ont recours à cette confrérie lorsqu'ils veulent bénéficier des services qui sont de tous ces ordres suscités afin d'obtenir des solutions à leurs problèmes. Le //NGÉ// éloigne également le mal et les malfaiteurs. Les membres du //NGÉ// ou « NGÉ-NGÉ » dansent la nuit sur la place du village pour purifier le village. Les malfaiteurs sont remis au //NGÉ// et disparaissent à jamais.

Cependant, le contact avec le milieu extérieur et l'avènement de la mondialisation, de nouveaux systèmes de croyance (Christianisme et Islam), de nouvelles valeurs culturelles et des institutions telles les églises, les hôpitaux et les tribunaux, menacent de disparition totale la confrérie //NGÉ// . Ils ont causé sa relégation au second plan par les Bassa'a du Cameroun en général et ceux du département de la Sanaga maritime en particulier. Le //NGÉ// est donc invité à redéfinir sa structure ou son organisation. Il est donc question pour le peuple Bassa de sauvegarder et de préserver ses savoirs endogènes car l'insertion de nouvelles valeurs culturelles au sein d'une communauté est un procédé qui possède de nombreux risques pour la culture locale .

4. PROBLEMATIQUE

Notre sujet de recherche s'inscrit dans la dynamique des systèmes de croyance et nous amène à poser ainsi de nombreuses questions afin de mieux le cerner. La présente étude se proposera de démontrer comment est-ce que nous allons analyser la mise en commun entre la période où le //NGÉ// était au centre des questions de justice et du traitement des intoxications dans la socioculture Bassa'a de la Sanaga Maritime et la période au cours de laquelle les membres de la socioculture Bassa'a ont cessé d'accorder un intérêt à la confrérie « NGÉ », au profit des nouveaux systèmes de croyance et des institutions apportés par la mondialisation.

Ainsi, nous analyserons les transformations survenues dans la société Bassa'a et qui ont affecté la considération du //NGÉ// par les membres de la communauté. Pour cela, nous nous appuyerons sur un cadre théorique constitué des concepts tels que la culture et la confrérie, qui sont des concepts propres au culturalisme, que l'on utilisera pour montrer que les comportements des Bassa'a de la Sanaga Maritime sont influencés par la Mondialisation et ses nouveaux systèmes de pensée. De même, nous nous appuyerons sur les concepts d'ethnographie et d'ethnologie, appréhendés selon le fonctionnalisme de Bronislaw MALINOWSKY, pour présenter la fonction ou le rôle que joue la confrérie //NGÉ// au sein de la socioculture Bassa'a.

Ensuite, l'on ajoutera le principe de l'interactionnisme symbolique d'Herbert BLUMER selon lequel « *les humains agissent envers les choses en fonction du sens que les choses ont pour eux* ». Ce principe permettra de déterminer la nature des rapports entre les membres de la socioculture Bassa et la confrérie « NGÉ ».

Dans cette perspective, nous voulons comprendre comment est ce que la confrérie //NGÉ// a pu passer d'un état dans lequel elle était au centre des questions de justice, de stabilité et de sécurité dans la société Basa'a de la Sanaga Maritime à une période au cours de laquelle elle fait face à de nouvelles institutions. Cette préoccupation suscite des questions de recherche utiles pour la compréhension des causes de ces bouleversements et du rôle de l'organisation de cette confrérie.

5. QUESTIONS DE RECHERCHE

Nous aurons une question principale et trois questions secondaires.

5.1. Question Principale

Comment est-ce que la colonisation et l'avènement de la mondialisation ont pu modifier la nature des relations que les populations Basa'a entretenaient avec le //NGÉ// ?

5.2. Questions Spécifiques

QS1 : De quelle source le //NGÉ// tire-t-il ses origines ?

QS2 : Quelles sont les pratiques propres à cette confrérie ?

QS3 : Quelle est la fonction du //NGÉ// ?

6. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Nous avons une hypothèse principale et trois hypothèses secondaires.

6.1. Hypothèse Principale

La colonisation et la mondialisation auraient affecté les relations entre les peuples Basa'a et la confrérie //NGÉ// au travers des répressions de la part de l'autorité coloniale et de l'implantation des institutions mondialistes religieuses, politiques, économiques et médicales.

6.2. Hypothèses Secondaires

HS1 : L'organisation du //NGÉ// tirerait sa source de la création de la société Bassa'a.

HS2 : Les pratiques de cette confrérie seraient multiples et diversifiées du fait de la multitude de problèmes qu'elles doivent résoudre.

HS3 : Le //NGÉ// occuperait une fonction protectrice au sein de la socioculture Bassa'a.

7. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Nous avons retenu un objectif principal et trois objectifs secondaires sur lesquels nous allons nous appuyer pour mener notre étude.

7.1. Objectif Principal

Montrer comment les institutions politiques, culturelles et économiques de la mondialisation et l'autorité coloniale ont affecté les rapports entre les membres de la communauté Basa'a et le « NGÉ ».

7.2. Objectifs Spécifiques

OS1 : Présenter les sources ou l'origine du « NGÉ ».

OS2 : Montrer les pratiques du //NGÉ// et leur capacité à apporter des solutions aux différents problèmes des Bassa'a.

OS3 : Définir les fonctions du //NGÉ// dans un contexte de mondialisation.

8. METHODES DE COLLECTE DES DONNEES

Il est question ici de présenter les différentes méthodes que nous allons employer pour mener à bien notre étude.

8.1. Collecte des données

A ce niveau, il s'agit de la collecte des données brutes ou des informations indispensables pour notre recherche. Ces informations se présentent en deux formes à savoir les données primaires et les données secondaires.

8.1.1. Travail de terrain

Le travail de terrain consiste à se rapprocher des personnes clés ou des informateurs pour la collecte des informations de qualité en rapport avec notre sujet de recherche.

Notre travail de terrain a débuté le 15 septembre 2020 pour prendre fin le 20 novembre 2020. La collecte de données a eu lieu dans quatre arrondissements du département de la Sanaga Maritime notamment les arrondissements d'Edéa 2, Ngambè, Pouma et Nyanon, auprès de 08 initiés et 22 non-initiés, soit 30 personnes enquêtées. Pour cette étape de la recherche, nous avons mobilisé plusieurs techniques de collecte de données qualitatives à savoir : l'observation directe, l'entretien semi-structuré, le récit de vie et le focus group discussion.

8.1.2. Observation directe

Cette technique qui consiste pour le chercheur à être présent sur le terrain de recherche, d'y séjourner de manière ponctuelle afin de relever les faits et geste des populations cibles nous a permis dans le cadre de notre investigation d'observer le mode de vie des Bassa'a de la Sanaga maritime. Nous étions dans les domiciles, les marchés, les gares voyageurs et les chefferies. Notre régularité dans ces lieux nous a fourni des éléments importants pour l'ethnographie, principalement lors des entretiens. Pour cet exercice, nous avons fait usage de plusieurs outils à savoir le journal de terrain, le stylo à bille, l'appareil photo et le dictaphone.

8.1.3. Entretien semi-directif

Cette technique qui consiste pour le chercheur à interviewer des informateurs clés en s'appuyant sur un guide d'entretien bien organisé et structuré en thèmes. Nous avons fait le choix de cette technique d'interviews afin d'obtenir des informations de qualité sur notre sujet de recherche. Ces entretiens se sont déroulés suivant l'ossature de nos guides d'entretiens organisés en plusieurs thèmes parmi lesquels : la forme ancienne du « NGÉ », la forme actuelle de la confrérie « NGÉ », les perceptions et l'impact de la mondialisation dans la culture Bassa'a. Ces trois grands thèmes étaient sous-tendus par des questions dont les réponses nous ont aidé à mesurer les rapports qui existent entre les Bassa'a de la Sanaga Maritime et leur culture et par conséquent avec la confrérie « NGÉ ». Une fois sur le terrain, nous avons identifié les informateurs clés, puis nous nous sommes rapprochés d'eux pour recueillir des informations pertinentes pour notre recherche. Les participants ont été choisis suivant leurs connaissances sur le sujet que nous étudions. Le nombre d'entretiens n'a préalablement pas été arrêté. Nous avons privilégié la qualité des entretiens plutôt que la quantité et nous avons mis un terme à nos entretiens lorsque les informations devenaient déjà redondantes.

8.1.4. Récit de vie

Le récit de vie est la narration de son histoire par une personne appelée « narrateur » ou « narratrice » à l'intention d'une autre personne qui l'accompagne dans sa démarche, cette personne étant celle qui recueille le récit. Le récit de vie même s'il est rapporté par un individu laisse transparaître dans son fond plusieurs aspects de l'histoire d'un groupe humain et de sa culture par le biais du narrateur qui va faire intervenir une partie de son intimité.

Dans le cadre de cette recherche nous avons recueillis des récits de vie au sujet du mode de vie des Bassa'a de la Sanaga maritime depuis l'arrivée des missionnaires blancs et du christianisme au sein de leur communauté. Lors de cet exercice, nous nous sommes appesantis sur les conditions de vie avant la colonisation, l'arrivée des missionnaires et le début de la lutte contre les initiés locaux et la vie après la colonisation. Ces différents aspects du récit ont été recueillis pour mieux comprendre le mode de fonctionnement de la confrérie « NGÉ », son rôle auprès de la socioculture Bassa'a de la Sanaga Maritime et pour comprendre ce qui a enclenché le processus de déculturation des Bassa'a. Les participants dont les récits ont été choisis selon leur connaissance sur l'histoire de la communauté et suivant leur ancienneté au sein de cette dernière.

8.1.5. Focus group discussion

Encore appelé « *groupe de discussion dirigé* », le focus group discussion est une technique d'interview faisant intervenir au moins 6 personnes chargées de donner leurs points de vue sur un ou plusieurs thèmes à débattre avec la participation d'un modérateur chargé de diriger les échanges. Elle a pour but de relever les diverses opinions que les individus portent sur une question donnée.

Durant notre enquête nous avons effectué au total un seul focus group avec des membres de la confrérie « NGÉ ». Ce focus group s'est déroulé suivant le guide d'entretien, prévu pour les initiés, qui s'articulait autour des thèmes portant sur la forme ancienne de la confrérie et la forme actuelle du « NGÉ ». Les participants étaient au nombre de 05 hommes avec lesquels nous nous sommes successivement entendus pendant au moins 45 minutes. Ce groupe de discussion s'est déroulé dans une case appartenant à un initié du //NGÉ// dans la ville de « Nyaho'o ». Au travers de cet exercice, nous avons recueilli une quantité intéressante de données.

8.1.6. Recherche documentaire

Considérée comme la première étape de tout travail scientifique, la recherche documentaire ou revue de la littérature est un exercice de recension et d'exploitation de toute la documentation disponible en rapport avec un sujet de recherche afin de découvrir les approches théoriques puis méthodologiques utilisées par nos prédécesseurs pour pouvoir poser avec certitude notre problème de recherche. Elle permet d'inscrire la recherche dans un champ scientifique donné. Pour sa réalisation, nous avons consulté plusieurs bibliothèques à savoir : La bibliothèque de la FALSH, le CPPSA. Auprès de ces bibliothèques, contenant des documents physiques, nous avons aussi consulté des revus et ouvrages en ligne.

8.1.7. Outils de collecte

L'on a utilisé des outils de collecte de données tels que l'appareil photo numérique pour collecter des données iconographiques dont les images, le dictaphone pour collecter des données sonores au cours de nos différents entretiens et un journal de terrain.

8.2. Analyse des données

Nous avons utilisé la technique d'analyse de contenu que Bardin va définir en 1977 comme :

Un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en plus raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des discours (contenu et contenant) extrêmement diversifiés. Le facteur commun de ces techniques multiples et multipliées (...) est une herméneutique contrôlée fondée sur la déduction et l'inférence. En tant qu'effort d'interprétation, l'analyse de contenu se balance entre les deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité.

Cela signifie que l'analyse de contenu est un ensemble de techniques qui reposent sur des hypothèses et qui élaborent des processus opératoires qui la font s'éloigner du domaine de l'imaginaire ou de l'arbitraire.

La décomposition des données brutes sera faite en fonction du type de données collectées sur le terrain. Dans le cadre de cette étude, nous aurons deux grands groupes de données notamment les données iconographiques et les données textuelles. Seuls les éléments significatifs seront retenus lors de l'analyse.

8.3. Interprétation des données

Interpréter vient du latin « *interpretare* » qui veut dire : expliquer, donner du sens. L'interprétation est donc le fait de donner du sens à travers un cadre théorique. MBONJI EDJENGUÈLÈ va définir cela comme :

Ce qu'un chercheur a trouvé dans la théorie, une spécialisation ou plusieurs, qu'il formule dans ses propres mots et qui lui servira de clé de compréhension des données d'un problème ; il est élaboration du chercheur à partir du matériau puisé dans le champ théorique.

Dans cet exercice, le cadre théorique sera constitué du culturalisme, du fonctionnalisme, du structuralisme et de l'interactionnisme symbolique.

8.4. Outils d'analyse et d'interprétation des données

Pour analyser et interpréter les données collectées l'on utilisera le logiciel de traitement des données qualitatives **Atlas ti**⁴. Nous avons inséré toutes les données collectées dans le logiciel qui les a ensuite traité et regroupé par type de réponses aux questions.

9. INTERET DE LA RECHERCHE

Cette recherche présente un double intérêt notamment un intérêt scientifique et un intérêt pratique.

9.1. Intérêt scientifique

Cette recherche est une contribution à l'essor de la science anthropologique en ce sens qu'elle s'inscrit dans la suite des analyses anthropologiques religieuses. En effet, le recours aux différentes méthodes anthropologiques va permettre de mieux appréhender les confréries religieuses dans le contexte socioculturel Basa'a. Les résultats produits à la suite de cette étude feront l'objet de nouvelles connaissances afin de perpétuer l'évolution de la science anthropologique. Elle pourra également servir d'approche théorique pour les prochaines études en anthropologie et dans d'autres disciplines portant un intérêt particulier sur les confréries.

⁴ Atlas.ti est un logiciel de recherche tout-en-un qui aide les chercheurs, les établissements d'enseignement et des universitaires à découvrir des informations cachées dans les données brutes. Il permet d'analyser une grande quantité de données telles que des textes, des images, des vidéos, des Audio et des données graphiques.

9.2. Intérêt pratique

Cette recherche va mettre en exergue les différentes pratiques de la confrérie « NGÉ », sa fonction et son organisation. Elle mettra également en relief tous les éléments qui peuvent favoriser l'abandon d'une confrérie culturelle par les membres de la socioculture dans laquelle elle est établie ou alors dans laquelle elle existe. Ce travail compte s'inscrire dans la continuité d'une multitude de travaux scientifiques visant à comprendre et à expliquer les rapports qui existent entre les confréries culturelles et les membres des sociocultures dans lesquelles elles existent. Le produit de cet exercice pourra inspirer les organisations intéressées par des questions culturelles. Elle permettra, entre autre de résoudre le conflit qui existe de nos jours entre le système judiciaire propre à la communauté Basa'a et le système judiciaire dit moderne et pourra également sensibiliser sur le rôle important des confréries au sein des différentes sociocultures.

10. LIMITES DE LA RECHERCHE

Nous aurons dans cette articulation les limites épistémologiques et les difficultés rencontrées.

10.1. Limites épistémologiques

Les scientifiques sont en quête perpétuelle des réponses à tous les problèmes rencontrés dans le monde dans le but de mieux le cerner et de le rendre meilleur. Cela est un exercice difficile à cause de la nature humaine qui repose sur l'imperfection. Selon les scientifiques, la science est un outil au travers duquel toutes les questions que l'on relève dans le monde trouvent des réponses. Ils sont d'ailleurs convaincus du fait qu'une fois toutes les théories existantes améliorées, elles sont aptes à rendre compte de tous les phénomènes connus et inconnus. Conscients du fait que toutes les questions ne peuvent pas toujours avoir des réponses, nous avons employé la modalité « *ne connaît pas* ». C'est pourquoi le physiologiste Allemand Emil du Bois-Reymond l'a exprimé en 1972 à travers la maxime latine : « *ignoramus et ignorabimus* » qui signifie : « *nous ne savons pas et ne saurons jamais* ». Cette modalité est employée lorsque l'enquêteur nous avoue n'avoir pas d'éléments de réponses. Et cela a été le cas pour quelques-uns de nos informateurs qui n'ont pas pu nous apporter des réponses à certaines questions.

10.2. Difficultés rencontrées

L'obstacle qui n'a pas favorisé la conduite de ce travail est l'accès difficile aux données sur la confrérie du fait de la présence d'un interdit culturel qui proscrit la divulgation des informations relatives à cette confrérie par des initiés de cette confrérie sous peine de sanctions. Cette loi qui a généré en certains membres de la communauté la peur de se prononcer sur le sujet.

Malgré ces difficultés, avec l'aide de quelques initiés et des populations Basa'a du département de la Sanaga Maritime, nous avons pu surmonter ces obstacles et collecter des données importantes qui nous ont permis de réaliser ce travail.

11. ORGANISATION DU TRAVAIL

Le présent travail s'étend sur cinq chapitres organisés ainsi qu'il suit :

- Le premier chapitre intitulé « **présentation su site de la recherche** », présente le site dans lequel nous avons mené notre étude en insistant sur ses caractéristiques physiques, humaines, économiques et politiques.
- Le deuxième chapitre est intitulé « **Etat de la question, cadre théorique et cadre conceptuel** », présente l'état général de la question sur les confréries religieuses tout en précisant les orientations théoriques de l'étude.
- Dans le troisième chapitre qui a pour titre « **Ethnographie du //Ngé// Léopard** », il est question de faire une ethnographie de la confrérie // NGÉ// en précisant la fonction, l'organisation, les sites, les outils et les acteurs de la confrérie.
- Le quatrième chapitre intitulé « **Essai d'interprétation du //NGÉ// dans la communauté Basa'a de la Sanaga maritime** », présente l'interprétation des différents outils et différentes pratiques de la confrérie //Ngé//.
- Le cinquième et dernier chapitre s'intitule « **Contact culturelle et bouleversement de la société Basa'a** », elle présente le bouleversement de la société Basa'a lié aux différents contacts que la communauté a eus avec les communautés étrangères en précisant le rôle qu'ont joués les missionnaires et les institutions mondialistes.

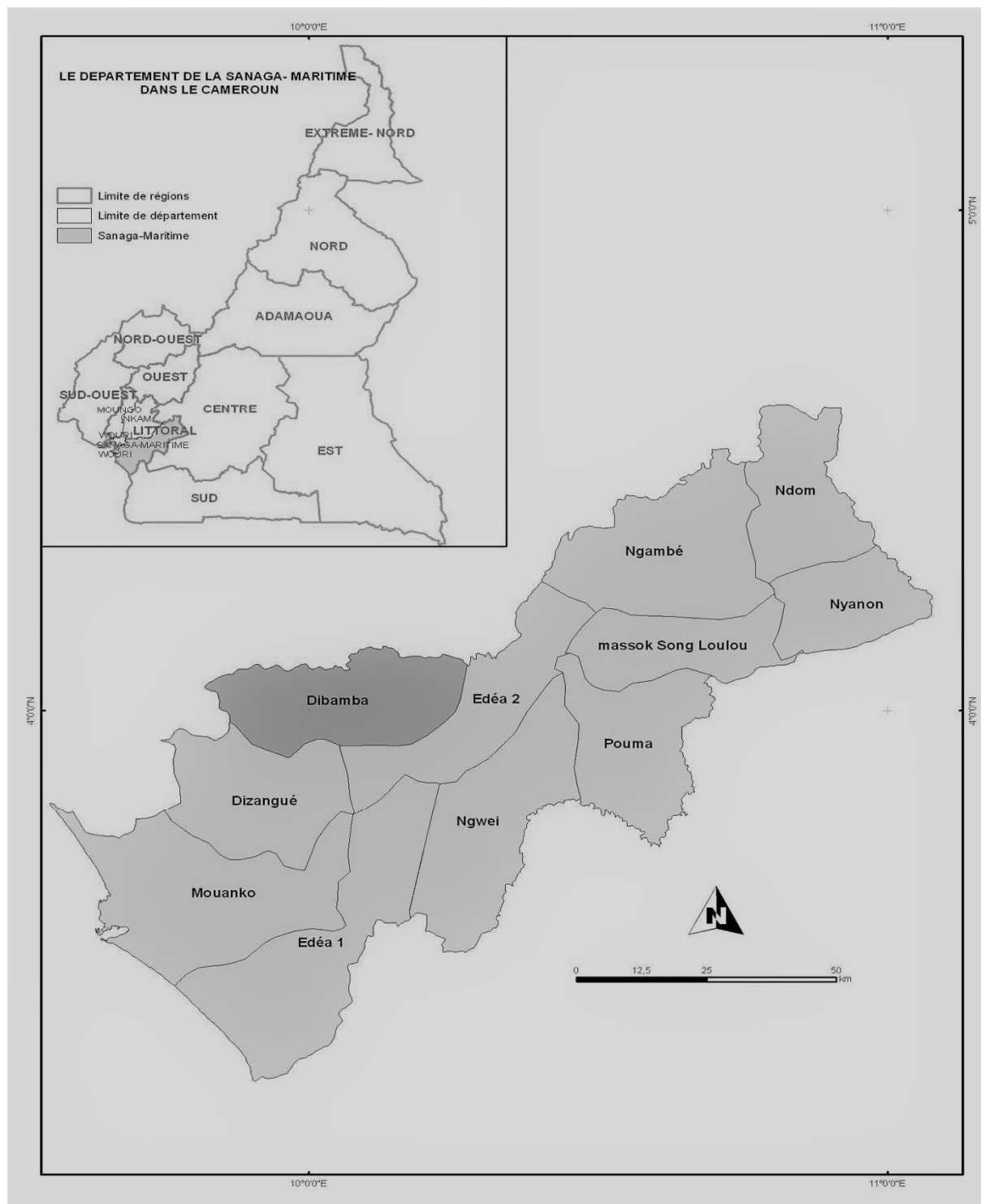
**CHAPITRE I : PRESENTATION DU SITE DE LA
RECHERCHE**

Il sera question dans cette articulation de présenter notre terrain de recherche sur le plan, physiques, humains, hydrologique etc. notre étude s'est déroulée dans quatre arrondissements du département de la Sanaga Maritime.

Face aux diversités ethniques que présente le grand ensemble des Bassa'a du Cameroun, localisés principalement dans les régions du Centre et du Littoral, il s'agit de présenter dans ce chapitre, le milieu dans lequel notre étude a été menée. Dans ce cas de recherche, pour des raisons d'ordre méthodologique, nous avons mené notre étude auprès des Bassa'a localisés dans quatre arrondissements du département de la Sanaga Maritime à savoir : Ngambè, Pouma, Nyanon et Edéa II.

La Sanaga-Maritime est un département du Cameroun située dans la région du Littoral. Son chef-lieu est Édéa. Il a une superficie de 9 311 Km², s'étend au Sud et à l'Est de la région du Littoral, sur le cours inférieur de la Sanaga et de son embouchure, sur le golfe de Guinée, à son confluent avec la rivière Liwa à l'Est de Nyanon. Ce département est divisé en 11 arrondissements et compte 167 661 habitants dont 18 habitants par Km² selon le recensement général de la population de 2001. Il a été créé comme subdivision par arrêté du 14 Mars 1916, puis par l'ordonnance 59/138 du 08 août 1959. Elle est découpée en 11 arrondissements parmi lesquels figurent les 04 arrondissements cités ci-dessus.

Carte 1 : Département de la Sanaga Maritime



SOURCE : www.sanaga-maritime-info.com, consulté le 04 décembre 2020.

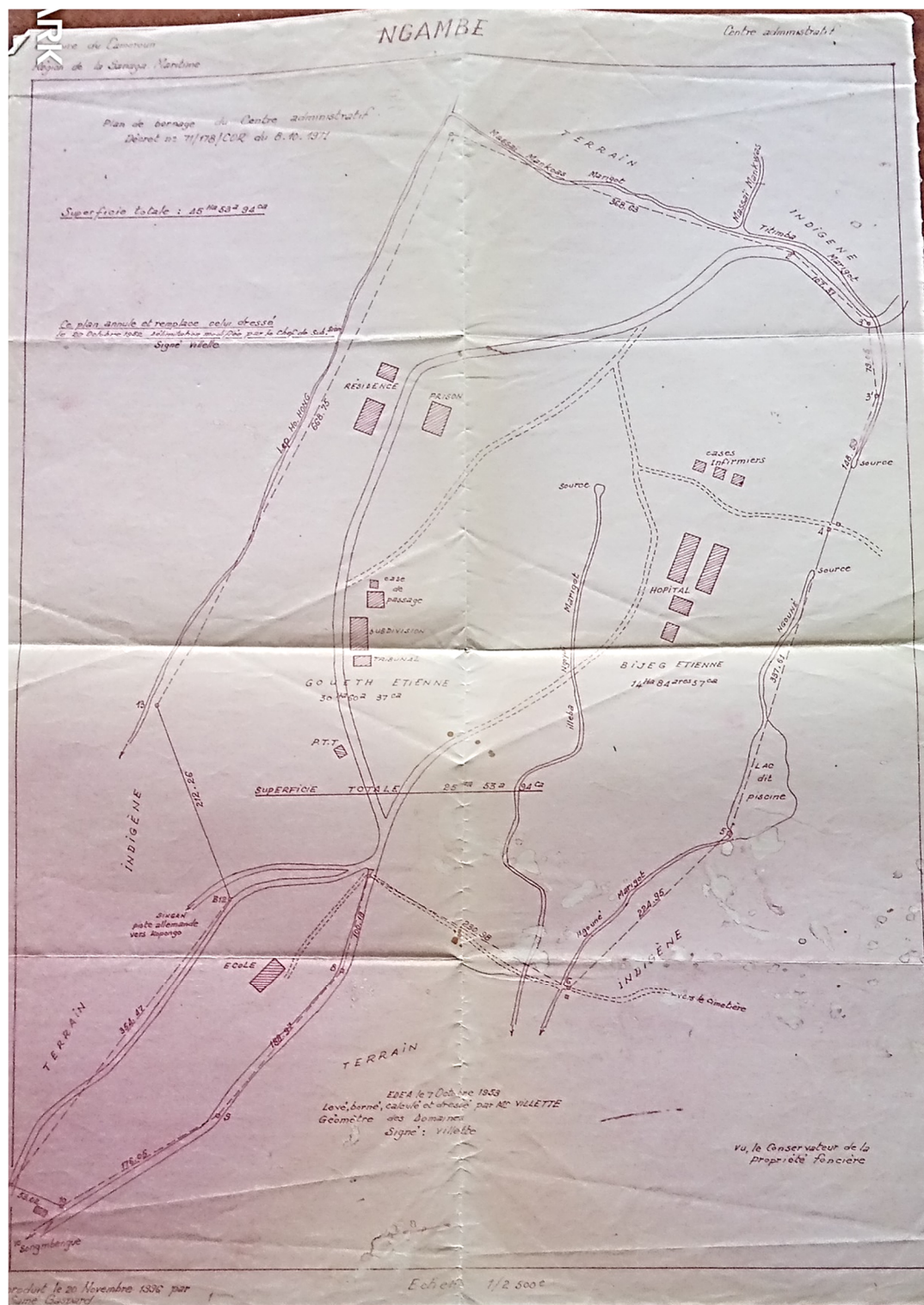
1.1. ARRONDISSEMENT DE NGAMBE

Ici nous présentons l'arrondissement de Ngambè sur les plans géographiques, physiques, économiques et humains.

1.1.1. Localisation géographique de Ngambè

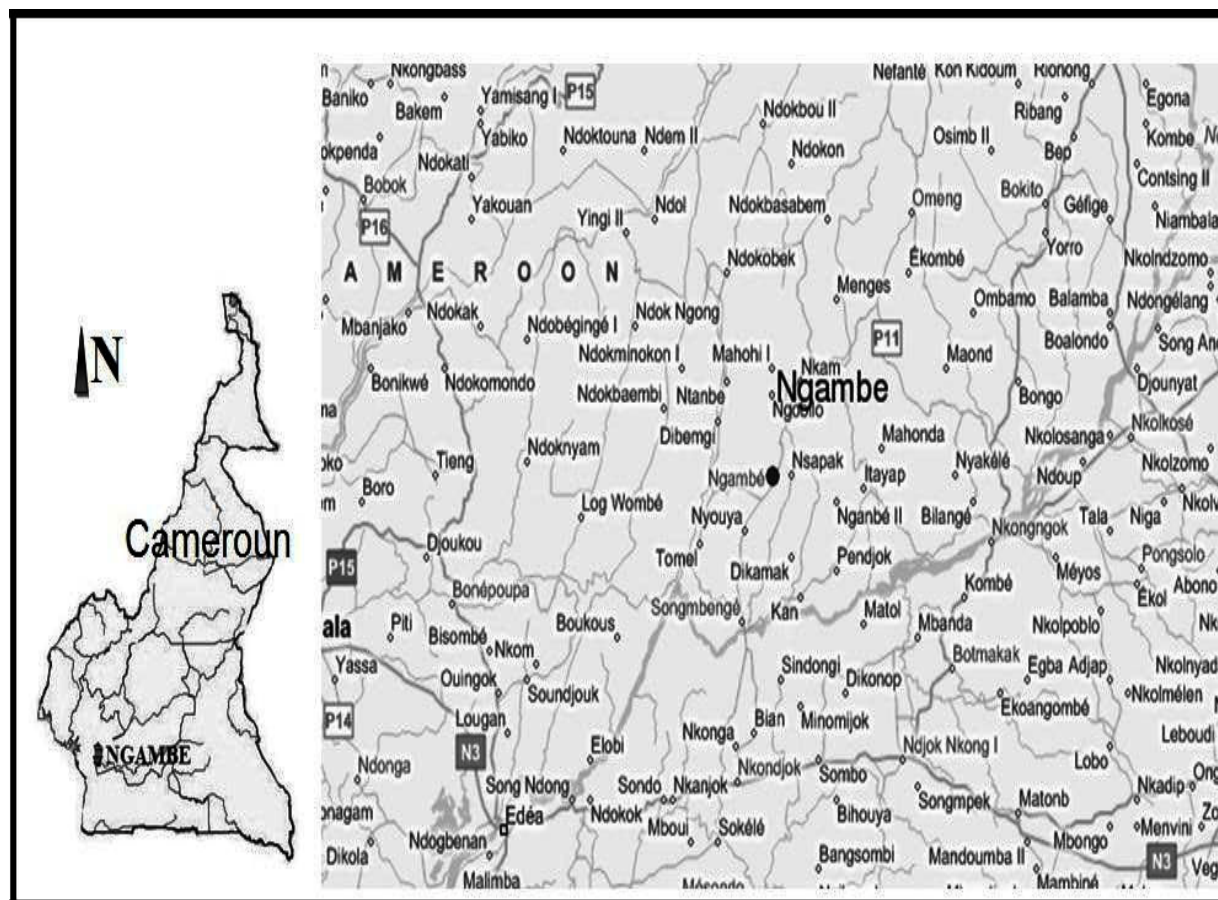
Il s'étend entre 10° 36'50 86 de longitude est et 4°13'55.30 de latitude Nord. La Commune de Ngambè est l'une des plus vieilles Communes de la Sanaga Maritime. Elle a été créée par l'arrêté n°232/23 du 07 juin 1955, depuis l'époque coloniale, au même moment que les Communes de Nkongsamba, Mbalmoyo ou d'Eseka, villes devenues aujourd'hui chefs-lieux de département ou de communauté urbaine. Elle est la mère qui, par éclatement a accouché des Communes de Ndom, de Massok-Songloulou et de Nyanon et a vu au fil du temps sa superficie et sa population diminuer. L'histoire moderne de la Commune de Ngambè commence par l'installation et la création de la subdivision BABIMBI en 1922, puis, l'installation de son premier administrateur colonial (Pinelli Eugène) le 07 juin 1955. Il est remplacé par le secrétaire d'administration Pi David Henri (1955- 1956). Elle est limitée au Nord, par la rivière Djouel à la frontière avec la Commune de Ndom et de Nyanon, au Sud et à l'Est par la Commune Massok-Songloulou, à l'Ouest par la Commune de Yingui (département du Nkam).

Carte 2 : Plan de bornage de l'arrondissement de Ngambè



SOURCE : Sous-préfecture de l'Arrondissement de Ngambè, juillet 2021.

Carte 3 : Arrondissement de Ngambè



SOURCE : fr.m.wikipedia.org, consulté le 4 décembre 2020.

Planche 1 : Vue de la sous-préfecture de l'arrondissement de Ngambè



SOURCE : MABONKI NJACK, Juillet 2021.

Planche 2 : Vue de la Mairie de l'arrondissement de Ngambè.



SOURCE : MABONKI NJACK, Juillet 2021.

1.1.2. Milieu Humain

La Commune de Ngambè compte une population de 9000 âmes disséminées dans 54 villages et une chefferie de 2ème degré. Les ethnies autochtones sont les Bassa'a de Ndog Makumak.

1.1.2.1. Mythe d'origine des Basa'a

A partir des sources orales et écrites, nous constatons que plusieurs mythes ont été construits autour de l'origine du peuple Bassa'a. Mais avant de présenter ces différents mythes, nous allons au préalable donner la signification du nom Bassa. Le mot " Bassa'a ", tire son singulier de " Nsa ", c'est à dire : la rétribution, le partage. Une querelle entre les fils de Mban au sujet du partage d'un serpent ramené de chasse aurait donné au peuple le nom " Bassa'a ", qui signifie : " les ravisseurs ". Un autre mythe en dehors de celui se rapportant au partage d'un serpent nous a été présenté. Il stipule que l'origine du peuple Bassa'a est liée à Ngog Lituba (Rocher percé) et à sa signification sacrée. Dans les légendes et les mythes transmis en Afrique, Ngog Lituba est considéré comme le berceau des peuples Elog-Mpo'o, Bassa'a, et du groupe Bati. Le mythe se rapportant à Ngog Lituba est déterminant et fondamental pour la culture de ces peuples qui de plus en plus effectuent des pèlerinages dans la grotte sacrée pour y commémorer leur histoire et enseigner aux descendants leur tradition jusque-là restée secrète, qui est détenue par quelques initiés communément nommés Mbombog ou MpehMpeh, selon la tribu. La mémoire orale des Elog Mpo'o (Bisoo/Bakoko) et Bassa'a affirme qu'ils viennent de

l'ancien Égypte et des régions du Tchad. La légende nous dit que, pourchassés par les Foulbés, poursuivis par leurs ennemis, comme dans le récit de la Bible où le Pharaon poursuivait les Hébreux en fuite, ils se réfugièrent dans la grotte d'un rocher dont l'entrée fut obstruée par la toile tissée à toute vitesse par une araignée. Les ennemis du peuple Bassa'a passèrent devant le rocher et s'éloignèrent sans rien soupçonner, ce qui permit au peuple en fuite de poursuivre son chemin. Depuis, ce rocher baptisé Ngog Lituba est considéré comme le berceau des Elog Mpo'o, Bassa'a, Bati en général et l'araignée est leur totem. Le peuple Bassa'a présente plusieurs particularités et versions dans sa genèse, comme dans son évolution. Les chercheurs s'accordent sur certains points comme le caractère ouvert et par conséquent évolutif de sa culture. A ce propos le chercheur Moses Doumbe di Man cité par Francis⁵, 2013 affirme que :

En tout cas, nous sommes des Bhaséens uniquement parce que notre divin ancêtre, le seigneur SAA qui était aussi un grand saint, le Dieu égyptien de la sagesse et de la connaissance, a eu cette idée géniale un jour que « l'homme est ici pour apprendre ce qu'est la vie, comment la mener, comment la vivre et la gérer de façon à grandir tout en faisant aussi grandir les autres en même temps que nous.

C'est de là alors qu'il a regroupé en masse autour de lui des hommes, des femmes et les enfants du peuple d'Égypte (...). Ce sont ces gens alors que l'on a appelé les Bhaséens ou plus exactement les « *Bhasaa* ». Les sages ou les hommes sages. Mais c'est aussi Bhasaa comme « *ceux du seigneur SAA* » ou « *les disciples du seigneur SAA* » dont le but était de donner la sagesse divine à tout le monde sans exception. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle tous les Bhaséens n'ont jamais été à l'origine d'un lien de sang, mais de principe, puisqu'ils aspiraient tous à la connaissance supérieure et c'est ce qui les a aussi beaucoup distingués des autres peuples.

1.1.3. Climat

Les températures moyennes relevées dans la Commune de Ngambè oscillent autour de 24°C, entre 22,5°C au mois de juillet et 24,6°C au mois d'avril. Les précipitations maximales sont enregistrées en avril-mai et en septembre-octobre. Leur moyenne annuelle se situe entre 1500-2000 mm. Pendant les premières heures de la matinée on peut voir sur une bonne partie de l'année une nappe de brouillard de couleur blanchâtre due au refroidissement de l'air, avec

⁵ MBOG BASSA : GENEALOGIE BASSA, www.adina-bassa.com, 2013.

une visibilité parfois de moins de 20 mètres. Avec son climat équatorial de type guinéen à 4 saisons, ces dernières sont réparties comme suit :

- Une grande saison de pluie de mi-août à mi-novembre,
- Une grande saison sèche de mi-novembre à février,
- Une petite saison de pluie de mars à mai,
- Une petite saison sèche entre Juillet et mi-août.

1.1.4. Relief

La Commune de Ngambè est caractérisée par un relief très accidenté dominé par les chaînes de montagnes au Nord et à l'Est de la Commune. La ville de Ngambè, chef-lieu de la Commune, est bâtie sur les versants de montagnes et de bas-fonds. Les sols de la Commune de Ngambè sont très fertiles. Ils sont profonds, latéritiques, ferrallitiques, caillouteux, argileux et riches en matières organiques.

1.1.5. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la Commune de Ngambè est composé d'un grand nombre de cours d'eau dont les principaux sont : Maoua, Mang, Muge, Ipahe, Hohon, Koda et Ngune. Leur présence constitue une potentialité énorme dans le cadre du développement des activités touristiques et halieutiques de la localité. Certains de ces cours d'eau sont dotés de chutes dont l'exploitation pourrait donner une autonomie électrique à la Commune.

1.1.6. Végétation

Par définition, la végétation est l'ensemble des plantes et des arbres présents dans une localité définie. Dans la Commune de Ngambè, la végétation est constituée de petites savanes arborées et d'une forêt primaire riches en essences rares et prisées comme l'iroko, l'acajou, le sapeli, le fromager, le doussié, le bongossi, le movingui et le padouk.

1.1.7. Faune

Par définition, la faune est l'ensemble des animaux qui vivent dans un territoire donné. Dans cette Commune, la faune est constituée des animaux et des oiseaux de toutes sortes. On y retrouve les espèces d'animaux sauvages tels que les buffles, les antilopes, les porc-épic, les lièvres, les singes, les pangolins, les lézards verts, les boas, les rats palmistes, les aulacodes, les céphalophes à dos jaune, les civettes, les varans, les crocodiles, les pythons entre autres.

1.1.8. Activités socio-économiques

Par définition, l'économie désigne toute activité humaine destinée à la production, distribution, échange et consommation des biens et services. La population de la Commune de Ngambè est à 80% agricole. En dehors de l'agriculture, d'autres activités sont pratiquées notamment le petit Commerce, la chasse, la pêche, l'élevage et l'exploitation des ressources naturelles (carrière de sable, de pierre et de latérite, les petits emplois temporaires, tels que la cueillette et la transformation des produits agricoles). Notons aussi l'exploitation forestière et l'artisanat.

1.1.8.1. Agriculture

L'agriculture est la principale activité des populations de la Commune. Elle est marquée par les cultures vivrières et les cultures de rente. Dans les villages, l'agriculture apparaît comme étant le seul secteur productif important. Aussi repose-t-elle en grande partie sur la production des vivres pratiqués par les femmes et les hommes et les cultures de rente qui constituent une véritable source de revenus. Par le passé, ces cultures étaient réservées aux hommes. Ce secteur procure plus de 80 % des ressources alimentaires de la Commune et 70% du revenu dans les ménages.

1.1.8.1.1. Agriculture vivrière

C'est une agriculture de subsistance beaucoup plus destinée à l'auto consommation. Elle est itinérante sur brulis avec des cultures mixtes (banane plantain, macabo, manioc, arachide et maïs). Cette association de cultures occupe des superficies moyennes allant d'un à deux hectares.

1.1.8.1.2. Agriculture de rente

C'est une agriculture destinée à la vente. Elle est basée sur la culture du cacao, du café et du palmier à huile. Cependant, l'instabilité des prix en dégradation sur le marché mondial a fait reculer la production de ces cultures en faveur des cultures vivrières. Néanmoins, la hausse des prix ces derniers temps constitue un facteur de motivation pour les paysans qui relancent progressivement la production des produits de rente.

1.1.8.2. Exploitation forestière

Dans ce secteur, le bois exploité ici est destiné essentiellement à l'amélioration de l'habitat. Par ailleurs cette forêt sert également à la collecte des PFNL tels que le Djansang (*Ricinodendron heudotii*), les mangues sauvages (*Irvingia gabonensis*), le petit et le gros rotin,

le vin de palme et de raphia, le fruit et l'huile de Moabi (*baillonella toxisperma*). Ces produits sont destinés à la pharmacopée et à l'artisanat. Le pourcentage réservé à la vente est réduit, bien que certains tels que le vin de palme et de raphia soient consacrés à la vente. Le petit rotin (*Eremospatha macrocarpa*) et le gros rotin (*Lacosperma securdiflorum*) constituent la matière première pour l'artisanat.

1.1.8.3. Elevage

L'élevage est un secteur peu développé. Il s'agit d'un élevage traditionnel caractérisé par la divagation des bêtes destinées à l'auto consommation. Les animaux rencontrés ici sont entre autres les poulets, les chèvres, les canards et les porcs. Quant à la pisciculture, elle est pratiquée dans des zones marécageuses où des étangs piscicoles sont aménagés. Les espèces de poissons les plus rencontrées ici sont le Tilapia du Nil et les silures (*Claria gariepinus*).

1.1.8.4. Pêche

La pêche est pratiquée par une bonne frange de la population, mais elle n'est pas assez développée. Les principales techniques sont la ligne, la nasse et le barrage ; d'où son caractère artisanal. Les espèces courantes attrapées sont : les silures, les tilapias, les carpes, le poisson courant. Les produits de pêche sont généralement voués à l'autoconsommation et quelque fois à la vente.

1.1.8.5. Chasse

La chasse pratiquée ici elle est traditionnelle et se caractérise par l'usage des pièges, des fusils et la chasse à courre. Cette activité pratiquée par 30% de la population souffre du manque d'organisation. Autrement dit, elle est peu développée. Cette chasse est non sélective, certes elle est utile pour la préservation de la culture, mais risquant pour la protection de l'environnement.

1.1.8.6. Artisanat

Cette activité est surtout pratiquée par les jeunes, les femmes et quelques vieilles personnes. La plupart des objets sont faits en matériaux locaux, comme par exemple les bambous, rotins, bois, feuilles de palmiers, entre autres. Les objets fabriqués ici sont les paniers, les hottes, les mortiers, pilons et les pirogues. Cette activité est également à but lucratif.

1.1.8.7. Commerce

Dans la Commune de Ngambè, seul le petit commerce est pratiqué. Il est orienté vers la vente des produits de première nécessité, des produits agricoles et des produits chasses. Certains de ces produits sont exposés et vendus le long des axes routiers au niveau des villages. Il existe un marché communal au centre de Ngambè.

1.1.8.8. Exploitation du sable, latérite et pierres

Le sable constitue l'une des richesses naturelles de la Commune. Toutefois, l'exploitation de sable reste encore limitée par rapport au potentiel de sable de la zone. Selon l'organisation et la capacité de travail, certains exploitants de sable produisent quelques tonnes par jour ou par mois. Les carrières de latérites et de pierres rencontrées de part et d'autre, sont également des secteurs d'activités qui, bien organisés, pourraient contribuer efficacement à la résorption du taux de chômage dans la Commune.

1.1.8.9. Transformation des produits

Il existe certaines formes de transformation des produits agricoles. Ces transformations sont artisanales et ne concernent que le manioc, l'huile et le vin de palme. Le manioc est transformé en farine et en bâton de manioc. On peut aussi citer la fabrication des briques de terre et l'extraction de l'huile de palme.

1.1.8.10. Tourisme

Le secteur touristique est très peu développé dans la Commune. Il n'existe qu'un seul établissement hôtelier qui ne répond pas à la demande croissante de la Commune.

1.1.8.11. Epargne et crédit

Le système d'épargne et de crédit est quasi inexistant dans la ville de Ngambè. La seule structure existante, la CNPI (Caisse Nationale pour la Promotion de l'Investissement) a fermé les portes. L'on note quand même l'existence des tontines dans tout l'arrondissement et la présence de la CAMPOST.

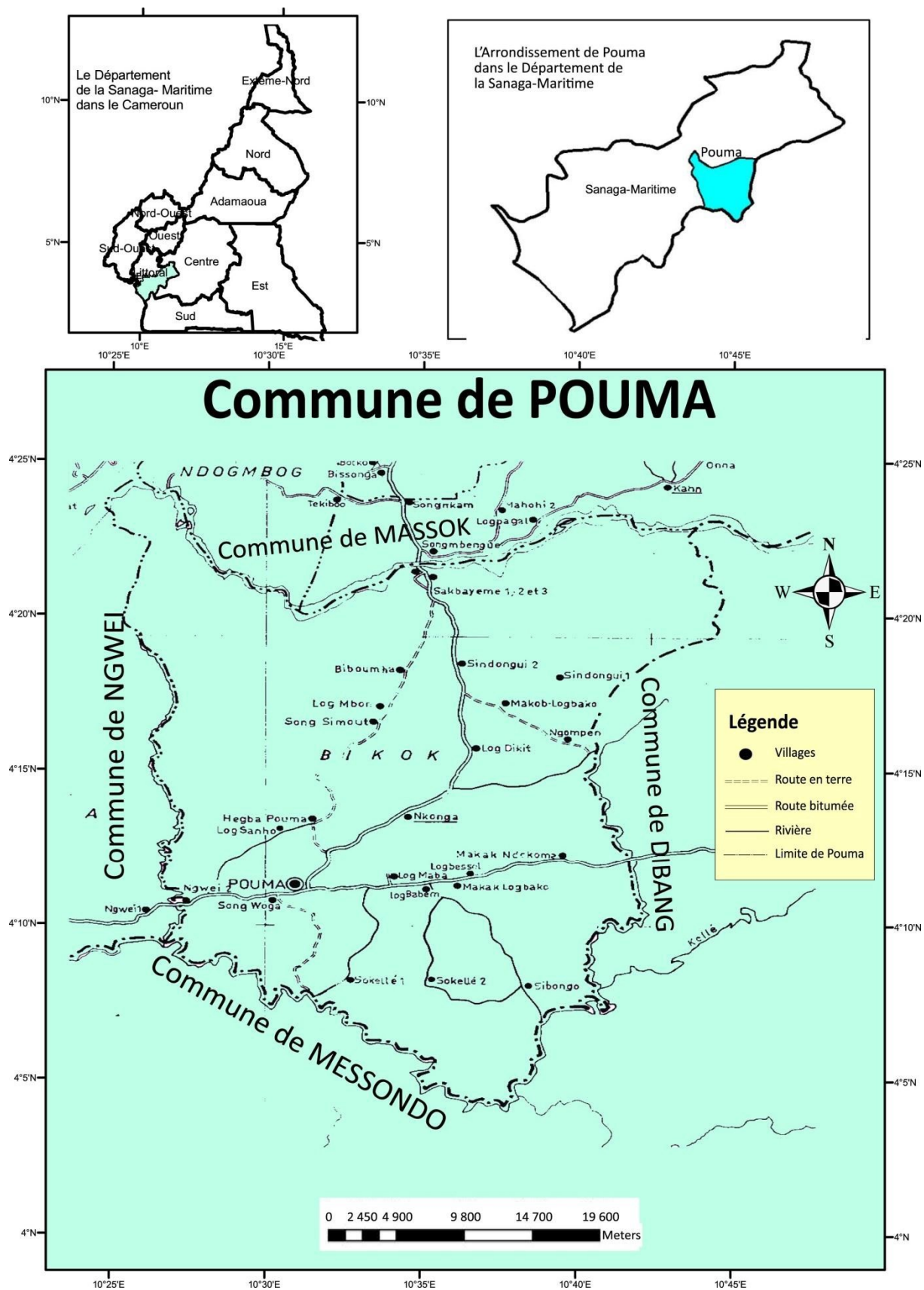
1.2. Arrondissement de Pouma

Nous présenterons ici l'arrondissement de Pouma tant sur les plans géographiques et humains que sur les plans économiques et physiques.

1.2.1. Localisation géographique

La Commune de Pouma créée par le décret N°77/203 du 29/06/1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, couvre celui de l'arrondissement du même nom et s'étend sur une superficie de 701 km² pour 24 villages (chefferies de 3ème degré) avec une densité de 21 habitants au km². Cet arrondissement fait partie du département de la Sanaga Maritime dans la région du littoral et a pour Chef-lieu la ville de Pouma, située à 50 km d'Edéa et à mi-chemin entre Douala (115 km) et Yaoundé (environ 145 km) sur l'axe reliant les deux villes. La ville de Pouma est située sur les coordonnées géographiques suivantes : latitude : 3.8500000 3°51'0"N et longitude : 10.5166670 10°31'0"E. Elle est à 157 mètres du niveau de la mer et couvre une zone de forêt tropicale bien arrosée par plusieurs rivières qui marquent sa limite avec les Communes limitrophes. Selon la carte ci-dessous, il est limité au Nord par le fleuve Sanaga et la Commune de Massock, au Sud par la rivière Kellé et la Commune de Messondo dans le département du Nyong et Kellé, à l'Est par la rivière Ndoupe et Dibang (Nyong et Kellé) et à l'Ouest par la rivière Ngwei et la Commune Ngwei. (P.C.D, Pouma 2011).

Carte 4 : Arrondissement de Pouma



SOURCE : Plan communal de développement de POUMA, décembre 2011

Planche 3 : Vue de face de la sous prefecture de l'arrondissement de POUMA



SOURCE : MABONKI NJACK, 04 Juillet 2021.

Planche 4 : Vue de l'hotel de ville de l'arrondissement de Pouma



SOURCE : MABONKI NJACK, 04 Juillet 2021.

Planche 5 : Vue du Bâtiment principal de l'hôpital de l'arrondissement de Pouma



SOURCE : MABONKI NJACK, 04 Juillet 2021.

1.2.2. Milieu Physique

Ici nous présentons toutes les caractéristiques physiques de l'arrondissement de Pouma.

1.2.2.1. Climat

Le climat dans la Commune de Pouma est équatorial de type guinéen avec quatre saisons :

- Une grande saison sèche allant de décembre à mi-mars avec de fortes températures en mars et en avril de 27° C en moyenne ;
- Une petite saison de pluies allant de mi-mars à mi-juin avec des journées pluvieuses mais souvent chaudes ;
- Une petite saison sèche qui court de mi-juin à mi-septembre ; Une grande saison de pluies allant de mi-septembre à mi-novembre.

La pluviosité annuelle moyenne s'élève à 2500 mm. Son exposition aux vents dominants et son gradient altitudinal introduisent des variations importantes qui portent aussi bien sur la pluviométrie et sa répartition que sur la température dont la moyenne annuelle se situe entre 22°C et 26°C. L'insolation est supérieure à 12000 heures par an. L'amplitude thermique se situe autour de 3,2°C. Cette combinaison d'abondantes pluies, des températures élevées et constantes

et du long ensoleillement permet un développement végétatif rapide et explique que la végétation si elle n'est pas détruite soit sempervirente.

1.2.2.2. Sol

L'arrondissement de Pouma possède plusieurs types de sols :

- Des sols du type très sableux à sablo-limoneux provenant d'une conjonction de sédiments alluviaux de la Sanaga que l'on retrouve à Sindongui 2 et à Sakbayémé ;
- Des sols de type sablo-limoneux, que l'on retrouve à Log Dikit, Ndokoma Makak ;
- Des sols argileux par endroits, notamment à Log Bissol, Sokélé1 et Sokélé2 ;
- Des sols argilo- sableux comme à Nkonga.

Dans l'ensemble, les sols de la région sont peu épais. Ce qui ne favorise pas une agriculture mécanisée. Cependant au niveau des bas-fonds, on trouve de sols alluviaux colluvionnaires beaucoup plus épais et favorables à la pratique des activités agricoles. On peut cependant noter que dans l'ensemble de la Commune, sous l'effet des eaux de pluie, les espaces dénudés pour usage agricole sont soumis à l'action de l'érosion caractérisée par la disparition de l'horizon superficiel organique.

1.2.2.3. Relief

Le relief est très accidenté au Sud et à l'Est. On y rencontre les collines abruptes difficilement praticables et des vallées profondes et drainées. Les plus fortes se trouvent au niveau de Song Ndjiki, Nkondjock II, Likol-Likoul, Sibongo, Sokélé 1 et Sokélé 2. On y rencontre également de bas plateaux comme celui de Song Paglan et Ndokoma Makak. A l'Ouest et au Nord de l'arrondissement, le relief est moins accidenté. On rencontre cependant des collines aux pentes abruptes à Konga 2 et Sakbayémé. Mais ce sont surtout de bas plateaux parsemés de vallons drainés qui dominent.

1.2.2.4. Hydrographie

La Commune de Pouma est bien arrosée par de nombreux ruisseaux et rivières qui servent de temps en temps de point d'approvisionnement en eau de boisson et pour autre usage domestique pour les populations. Cependant durant la saison sèche, plusieurs ruisseaux tarissent notamment 19 au Nord de la Commune, ce qui pousse les populations à parcourir de longues distances à la recherche d'eau, dans certaines zones.

Les principaux cours d’eaux identifiés sur le territoire de la Commune sont : Kélé, Ndoupè, Mandjobè, Lep Makot, Ngweï, Bibobo, Nsas, Lep Ngobabem, Lep Ngobitom, Lep Masek, Pom Lèp, Malanga, Lep Djogui, Lep Baga, Lep Dipang, Lep Pem, Lep Dikombi, Lep Solipoï, Lep Bassié, Lep Lipol et Lep Ngobitom. Ces cours d’eaux pour la plupart se jettent dans la Sanaga. Ils marquent les limites de la Commune de Pouma par rapport aux Communes voisines et représentent les limites intérieures entre la plupart des villages.

1.2.2.5. Flore

La végétation originelle de la Commune de Pouma est la forêt. Cependant, celle-ci est détruite par la culture itinérante sur brûlis et l’exploitation forestière abusive. La végétation actuelle est constituée d’une mosaïque de cultures et de vergers ainsi que d’une forêt secondaire, d’âge variable, notamment à Sibongo, Sokélé 1 et Sokélé 2, à Songpaglan et à Mba’aMapan. La flore de cette forêt est composée de nombreuses essences telles que les roseaux, l’Iroko, le Moabi, le Baobab, le Doussier, le Bubinga, l’Ebène, le Talis, l’Okan et l’azobe qui abonde le long du fleuve Sanaga, l’Ilomba, l’Ikop et le Pashi qui sont des essences de grande importance économique. Par exemple le Bubinga est recherché pour la fabrication des meubles et pour ses vertus médicinales, l’Ilomba est un bois de déroulage et l’Azobe est une essence hydraulique. Quant au Moabi jaune, il est recherché pour le placage et la menuiserie intérieure ; son écorce est utilisée pour soigner plusieurs maladies en l’occurrence le paludisme et la fièvre jaune. L’ébène est recherchée pour les objets d’art et ses vertus médicinales et ésotériques. Plusieurs sociétés forestières interviennent dans les forêts de la Commune mais ne respectent nullement la politique de reboisement décidée dans la loi sur la forêt. Ces essences sont souvent exploitées de manière illégale. Malgré leur présence, il n’existe aucune unité de transformation de bois dans la Commune.

1.2.2.6. Faune

La faune est menacée de disparition. Les gros gibiers sont de plus en plus rares à cause de la destruction de la forêt et de la chasse notamment par les armes à feu. Les espèces animales encore rencontrées dans la localité sont entre autres :

- Les rongeurs (Rats, Mangoustes, Hérissons, Porcs-épics, entre autres) ;
- Les reptiles (Serpents, Varans, Boa, entre autres) ;
- Les oiseaux (Perdrix, Perroquets sauvages, Hiboux, entre autres) ;
- Les mollusques (Escargots, entre autres) ;
- Les grimpeurs (singes, chimpanzés, gorille et écureuil).

Les singes, les gorilles, les antilopes, les phacochères constituent les représentants de la classe des mammifères dans la zone longeant la Sanaga. Ces animaux implantent leur habitacle au fin fond des forêts, dans des endroits isolés et faiblement marqués par la présence des hommes.

1.2.2.7. Ressources minières

Les roches granitiques et granitoïdes communément appelées « Pierres de Pouma » constituent des ressources pour les populations de la localité qui en font un commerce florissant. Ces pierres qui font l'objet d'un commerce artisanal contribueraient à la croissance et au développement de la localité si elles étaient mieux valorisées. Malheureusement aucune recherche sérieuse n'a jamais été entreprise pour connaître la qualité et la couverture spatiale de ce gisement. Les pierres granitiques que l'on trouve dans la zone de Sackbayeme 2 et Log Mbon ne sont pas exploitées.

1.2.3. Milieu humain

Nous présentons ici les caractéristiques humaines de l'Arrondissement de Pouma.

1.2.3.1. Histoire de la Commune

Avant 1977, Pouma était rattachée à Edéa. Pouma est devenue Commune par décret N°77/203 du 29/06/1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial. De 1977 à 2004, elle est connue sous l'appellation de Commune rurale de Pouma et depuis 2004, elle est devenue la Commune de Pouma avec pour chef-lieu la ville de Pouma. Elle est, de nos jours, dirigée par un conseil municipal composé de vingt-trois (23) conseillers élus dont dix-sept (17) hommes (73,91%) et six (06) femmes (26,08%). Il se réunit en quatre sessions par an dont deux sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires. L'organe exécutif compte trois (03) membres dont deux (02) hommes et une (01) femme. Le conseil est constitué des élus RDPC, parti au pouvoir.

1.2.3.2. Démographie

La Commune de Pouma est peuplée par les clans Bikok, Log Hende et Manga'a auxquels sont venus s'ajouter les populations d'horizons divers. D'après le dernier recensement général de la population dont les résultats ont été publiés en 2010, la Commune de Pouma compte 13 475 habitants dont 76,59% de cette population est rurale contre 23,41% de population urbaine, avec une densité totale d'environ 21 habitants au km². Pouma est donc une zone rurale. Comme partout ailleurs dans la Sanaga Maritime, la population masculine est plus importante que la féminine, ce qui pose un problème matrimonial et de renouvellement de la

société. La répartition de la population par village se présente telle qu'au sein de la Commune, et de manière générale dans les villages, la vie sociale et traditionnelle s'organise autour du chef, qui a un droit successoral héréditaire. L'organisation traditionnelle des populations locales, telle que nous la connaissons aujourd'hui, date de la fin de la première guerre mondiale. Des chefferies se sont constituées dans la Commune et regroupent l'essentiel des populations de la localité.

1.3. Arrondissement de Nyanon

Nous présentons ici l'arrondissement de Nyanon sur les plans physique, géographique, humain et économique.

1.3.1. Localisation géographique

La Commune de Nyanon est l'une des neuf (09) Communes que compte le département de la Sanaga Maritime. Elle est située entre le 10^{ème} et le 12^{ème} degré de longitude dans la partie Nord du département de la Sanaga Maritime, région du Littoral. Elle est limitée :

- Au Nord, par l'arrondissement de Ndom dans le même département ;
- Au Sud par l'arrondissement de Bot-Makak dans département du Nyong et Kéllé, dont le fleuve Sanaga constitue la limite naturelle ;
- A l'Est par l'arrondissement de Bokito dans le département du Mbam et Inoubou, dont la rivière Liwa constitue la limite naturelle ;
- A l'Ouest par les arrondissements de Massok et Ngambe dont la rivière Djouel constitue également la limite naturelle.

La ville de Nyanon est située à environ 170 Km d'Edéa, chef-lieu du département de la Sanaga Maritime. La carte ci-dessous donne une vue d'ensemble de cette Commune.

Carte 5 : Arrondissement de Nyanon



SOURCE : Plan communal de développement de Nyanon, Janvier 2012.

1.3.2. Milieu biophysique

Nous présentons ici les caractéristiques biologiques et physiques de l'arrondissement de Nyanon.

1.3.2.1. Climat

Le climat de la Commune de Nyanon est équatorial de type guinéen caractérisé par quatre (04) saisons, à savoir :

- Une grande saison de pluies (septembre – novembre) ;
- Une grande saison sèche (décembre – février) ;
- Une petite saison de pluies (mars – mai) ;
- Une petite saison sèche (juin – août).

Les précipitations annuelles varient entre 1600 mm et 1800 mm. La température moyenne annuelle quant à elle est de 25°C. Les sols sont ferrallitiques de type sablo-argileux et latéritique de couleur brun-jaunâtre à brun vif. La Commune de Nyanon est caractérisée par un relief doux à l'Est et constitué de collines et des vallées avec des rochers dans les autres parties du territoire. Les rochers les plus importants sont : Ngoglituba, Song kone, Inout nzogpa, Kikane, Ntoy, Ong bakembe et Nkohom. Ces rochers constituent de véritables sites touristiques.

1.3.2.2. Hydrographie

Le fleuve Sanaga constitue le principal cours d'eau de la Commune. En plus, Nyanon est arrosée par de nombreuses rivières dont les principales sont : Djouel, Louwa, Ndebi, Dougue, Ngola et Nloume pour ne citer que celles-là.

1.3.2.3. Relief

Le relief de Nyanon est varié. Dans le canton Bati ce sont les plaines alors que dans les cantons Basso'o et Rive Gauche de la Njuel, le relief est assez accidenté et comporte plusieurs collines.

1.3.2.4. Flore

La végétation de Nyanon est dense. La forêt couvre entièrement le canton de la rive gauche de la Djouel et une partie du canton Basso. La savane herbeuse couvre le canton Bati. Elle est dominée par de vastes exploitations individuelles de cacaoyères et de quelques palmeraies. Cependant, on rencontre des galeries forestières le long des cours d'eau.

1.3.2.5. Faune

Elle est constituée d'animaux tels que les lièvres, les chat-tigre, les porc-épic, les hérissons, les singes, les biches, les vipères, les rats de Gambie ou rats palmistes et les varans. La pêche qui se fait principalement dans la Sanaga et la Djouel permet de capturer une gamme assez variée de poissons, des crevettes et des crabes.

1.3.3. Milieu Humain

Il sera question ici de présenter l'arrondissement de Nyanon sur le plan démographique.

1.3.3.1. Histoire de la Commune

Nyanon vient du mot Nyinuon qui signifie famille d'oiseaux, symbole de la paix, de spiritualité, un messenger entre Dieu et les hommes. Le nom Nyanon est donné à la localité en 1890 lors de la constitution des chefferies traditionnelles par un traducteur qui prononça avec un accent Bassa'a « Nyanon » au lieu de « Nyinuon ». L'histoire moderne de cette Commune commence en 1953 avec l'inauguration du pont de Kikot sur la Sanaga par les colons français. Ensuite en 1957 avec la création de la brigade de gendarmerie de Nyanon par l'armée française. Nyanon devient, 34 ans plus tard, une unité administrative par la création du conseil municipal, ensuite district en 1992. Ce n'est qu'en 1993 par le décret N° 23 /321 du 25 novembre que Nyanon devient une Commune rurale. Ce n'est qu'en 1996 que le premier conseil municipal est élu. Depuis sa création, la Commune de Nyanon a été dirigée par deux exécutifs communaux selon l'ordre chronologique ci-après, le mandat du premier exécutif allant de 1996 à 2007. Il avait à sa tête M. BANNLONG Polycarpe comme premier maire de la Commune rurale de Nyanon. Le mandat du deuxième exécutif est en cours depuis 2007. Il est dirigé par Me NGIMBIS Anatole, comme deuxième Maire dans l'histoire de la Commune de Nyanon. La Commune compte de nos jours quarante-sept (47) villages qui sont les chefferies de 3ème degré et trois (03) chefferies de 2ème degré.

1.3.3.2. Démographie

La Commune de Nyanon couvre une superficie de 598 km² pour une population totale de 21 094 habitants disséminés dans 47 villages et dans les 05 quartiers de l'espace urbain des trois cantons Bati, Basso et de la rive gauche de la Djouel. La densité moyenne de population est de 30,5 habitants/Km², contre 37,5 habitants /Km² pour l'ensemble du Cameroun.

1.3.3.3. Activités économiques

Les activités économiques tournent autour de plusieurs secteurs. On peut citer entre autres :

- L'agriculture qui est dominée par la cacaoculture. Les autres spéculations se pratiquent selon un système de subsistance (Banane, patate, macabo, manioc, entre autres).
- L'élevage est très peu développé. Il existe des petits élevages traditionnels de volaille et de porcins.
- Le commerce tourne autour des produits de première nécessité manufacturés. Il se fait dans plusieurs boutiques, dans des débits de boisson et même dans les domiciles.

Les activités informelles sont très développées : call box, braiseuses de poisson, vendeurs ambulants, entre autres. Il existe également un commerce de carburant très développé à cause de l'absence d'une station-service. Les activités de transport se déroulent dans l'informel. A l'intérieur de la ville le transport est assuré par les motos et le transport interurbain (Communes environnantes, grands centres urbains, entre autres) par quelques voitures en mauvais état.

Les services intègrent : Un (01) établissement de microfinance ; Deux (02) auberges et quelques établissements de bureautique.

1.4. Arrondissement d'Edéa II

Nous présentons ici l'arrondissement d'Edéa 2 sur les plans physique, géographique, humain et économique.

1.4.1. Localisation géographique

La Commune d'arrondissement d'Edéa II^{ème} est issue du découpage administratif des ex Communes rurales et urbaines d'Edéa. Elle est limitée au Nord par la Commune d'arrondissement d'Edéa I^{er}, au Sud par la Commune de Dibamba, à l'Ouest par la Commune de Dizangue et à l'Est par la Commune de Massock-Songloulou.

1.4.2. Milieu humain

Nous allons présenter l'arrondissement d'Edéa 2 sur le plan démographique.

1.4.2.1. Population

La population de la Commune d'Edéa II^{ème} vit dans une superficie de 781 mille km² et est estimée à plus de 25 000 âmes avec les caractéristiques suivantes :

- Un taux de croissance en zone urbaine estimée à 25,60% comparativement au taux de 23,98% observé en zone rurale ;
- Une population urbaine représentant une proportion de plus de 70% de la population totale regroupée autour de quelques pôles urbains, en particulier les quartiers Ekitè et Malimba ;
- Une population rurale qui tend à décroître en particulier dans les villages les plus enclavés tels que Masseng et Ndjong ;
- Une répartition inégale sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement se traduisant par des densités variant selon les quartiers et villages. Les plus peuplés sont les quartiers d'Ekitè et de Malimba avec une densité moyenne inférieure à 20 hab/km² ;
- Une population relativement jeune dont l'âge moyen est de 22 ans et dont la moitié a moins de 18 ans ;
- La zone urbaine se caractérisant par un taux de natalité plus faible (34,60%) comparativement à un taux de 35,98% enregistré en zone rurale ;
- Un taux de mortalité observé en milieu urbain est de 9% contrairement au taux de 12% observé en milieu rural ;
- Un taux de morbidité évalué à 35% en zone urbaine alors qu'il est de 21% en zone rurale.

Il compte trois cantons, Ndogbianga (8 villages), Malimba (11 villages) et Logngasse (1 village). Les grands groupes ethniques sont les Bassa, les Malimba et les Bakoko.

1.4.3. Milieu physique

Nous présentons ici le climat, l'hydrographie, la biodiversité et les potentialités de l'arrondissement d'Edéa 2.

1.4.3.1. Climat et hydrographie

Le climat ici est de type tropical humide à 4 saisons dont 2 saisons de pluies et 2 saisons sèches. Il est caractérisé par une humidité très élevée avec les précipitations moyennes de 4000 mm /an et les températures élevées mais stables pouvant atteindre 32 °C. La Commune est arrosée au nord par le fleuve Sanaga qui se jette dans la mer.

1.4.3.2. Faune et flore

On retrouve dans la Commune d'arrondissement d'Edéa 2 des réserves de faune dans une forêt littorale dense, humide et de basse altitude. On y trouve également des forêts atlantiques fermes et secondaires. La faune terrestre est diversifiée et riche en pachydermes, primates, suidés, antilopes, aulacodes et reptiles. La faune aquatique est constituée de poissons d'eau douce.

1.4.3.3. Potentialités

L'arrondissement d'Edéa 2 a la possibilité d'approvisionner les différents marchés sous régionaux en denrées alimentaires (Centrafrique, Gabon, Congo et Guinée-Equatoriale). Il existe également dans cette Commune des possibilités de réalisation d'industries de biocarburant à travers les résidus de bananes ou d'autres plantes comme matière première, dont l'exploitation serait une alternative aux diverses formes de carburants (essence gasoil, par exemple).

L'agriculture, la pêche, le commerce, l'exploitation artisanale des produits de carrières (sable, latérites, argile, gravier, pierres) constituent les principales activités économiques des populations de la Commune.

Parvenu au terme de ce premier chapitre, il était question, face aux diversités ethniques que présente le grand ensemble Bassa'a du Cameroun, de présenter le milieu dans lequel notre enquête a été menée. Nos investigations se sont faites auprès des Bassa'a localisés dans quatre arrondissements du département de la Sanaga Maritime notamment à Ngambè, Pouma, Nyanon et Edéa II. Il ressort de ces investigations que ces arrondissements de la Sanaga Maritime ont chacun une histoire particulière, rattachée surtout à son nom. Ils présentent par ailleurs une diversité en matière de climat, relief, végétation, faune, d'espèces animales, et autres. De plus, les populations dans ces localités sont constituées en population urbaine et rurale dont les activités quotidiennes concernent l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, l'exploitation des sables, la chasse et autres. Ces populations sont administrées de nos jours par des conseils municipaux ayant à leurs têtes des maires, élus par ces mêmes populations.

**CHAPITRE II : ETAT DE LA QUESTION, CADRE
THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL**

Selon les enseignements de l'expérience pratique, pour aborder une question scientifique dans une perspective plus large, en y associant un support théorique et conceptuel plus varié et explicite, la science doit avoir le courage d'abandonner le confort que lui offre l'environnement externe au domaine d'étude. Comme le dit ANTANG YAMO (2003)⁶, *c'est d'un regard holiste qu'il s'agit, lorsqu'un sujet soumis à notre étude doit être analysé pour épouser une connotation scientifique*.

L'hypothèse centrale de cette étude consiste à établir un lien structurel entre le contenu thématique de ce travail, les théories et les concepts clés qui, mis en relation donnent leur consistance à l'originalité des résultats de notre étude. L'analyse systématique de la confrérie //NGÉ// des Basa'a, de la Sanaga Maritime, sa fonction sociale, sa structure et les différentes étapes permettant d'y accéder ouvrent une connaissance de la structure et la fonction de cette confrérie en tant qu'institution que nous nous proposons d'étudier. Comme le souligne BALANDIER (cité par ANTANG YAMO, 2002-2003 : 129) *le décalage entre les apparences de la réalité sociale et cette réalité elle-même est maximal*. A propos du cadre théorique et conceptuel auquel nous nous référons dans ce travail, il convient de noter que dans cette étude nous ferons appel aux théories structuraliste pour comprendre la structure de la confrérie, le fonctionnalisme pour comprendre la fonction sociale ou le rôle que joue cette confrérie dans la communauté, le culturalisme pour capter l'influence que la culture étrangère a eu dans la société Basa'a et enfin le principe de l'interactionnisme symbolique pour comprendre le lien ou les interactions qui existent entre la confrérie et les membres de la communauté. C'est la raison pour laquelle nous ferons appel à un support théorique plus laborieux et approprié.

2.1. ETAT DE LA QUESTION

Encore appelé revue de la littérature, l'état du débat est un élément important d'un travail scientifique. Il consiste en une lecture minutieuse et critique des travaux réalisés sur un sujet se rapportant au notre. Il permet d'identifier tous les dits et les non-dits des autres chercheurs pour finalement prendre position en nous appuyant sur des approches implémentées pour un problème de recherche semblable.

En ce qui concerne notre travail, cette partie sera axée sur une revue thématique basée sur les titres suivants : rites d'initiation, les confréries et l'Afrique face à la mondialisation.

⁶ ANTANG YAMO, Le rite d'initiation "KUONG" chez les Maka Ebessep de l'Est-Cameroun : une ethnologie de la dynamique rituelle, Université de Yaoundé I. 2003.

2.1.1. Rites d'initiation

Selon Antang YAMO (2003), le rite d'initiation est le développement, l'entretien et la transmission aux nouvelles générations d'un ensemble de valeurs, normes et représentations qui s'attachent directement à la vie de la société globale. De ce point de vue, le rite d'initiation est un cérémonial au cours duquel les membres d'une communauté ayant accédé à un statut particulier au sein de la communauté vont transmettre leurs savoirs aux jeunes de la communauté qui se sont démarqués des autres de par leurs qualités. C'est dans ce sillage que ROCHER, cité par Antang YAMO (2003 : 16), va définir l'initiation comme :

Un processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie des éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre.

A travers les rites la société tente d'éduquer les jeunes sur les normes et valeurs qu'elle défend et par conséquent qui lui sont propres. Le rite d'initiation apparaît alors ici comme une éducation car comme le soutient DURKHEIM (1989), le rite d'initiation est *l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale*. Les rites d'initiation sont présents dans toutes les sociétés humaines et il en existe plusieurs.

2.1.1.1. Différents types de rites d'initiation

Roger BASTIDE, cité par Pierre RIFFARD⁷, 2008, distingue trois grandes catégories de rites d'initiation à savoir l'initiation « *tribale* » qui est le processus par lequel les jeunes d'une communauté accèdent au rang d'adulte. Ensuite, on a l'initiation « *religieuse* » qui est le moyen par lequel des individus intègrent des confréries fermées. Enfin, on a l'initiation « *magique* » qui permet aux individus d'acquérir des pouvoirs surnaturels. Le philosophe Pierre RIFFARD va également distinguer quatre autres types d'initiation notamment l'initiation « *spirituelle* » qui est celle qui fait accéder les individus aux mystères divins sur la base de l'évolution de l'âme ; l'initiation « *sacerdotale* » à travers laquelle les Hommes accèdent à des savoirs secrets ; l'initiation « *chevaleresque* » et en fin l'initiation « *de métier* » qui permet aux artisans et aux ouvriers d'accéder aux différents secrets de leur profession.

⁷ Pierre RIFFARD, Nouveau dictionnaire de l'ésotérisme, 2008.

Comme autres rites d'initiation nous pouvons citer le mariage et les funérailles car au travers de ces cérémonies sacrées les individus concernés accèdent à un nouveau statut. Les individus qui sont au centre de la cérémonie du mariage ne seront plus considérés de la même manière à la suite de cette cérémonie et le défunt pour qui l'on organise des funérailles ne sera plus le même à la suite de la cérémonie. A. BADINI (1975) définit le mariage comme « *le point de rencontre de l'histoire communautaire passée, présente et future unissant, de ce point de vue, tous les membres de la collectivité : les défunts, les vivants et ceux qui naîtront* ».

Van GENNEP, cité par Pierre BONTE et Michel IZARD (1991 : 736), va appeler ces différents rites d'initiation « *rites de passage* » car pour lui la vie d'un individu est marquée par des changements perpétuels et constants de statut allant de la naissance à la mort. La naissance dans ce cas est considérée comme le cadre dans lequel est initié le premier rite de passage de la vie d'un individu, le passage à l'âge de la majorité sociale comme le deuxième grand rite et en fin la mort comme le dernier rite de passage marqué par les rapports qui existe entre le monde visible et le monde invisible.

Contrairement à Van GENNEP qui définit les rites de passage en trois grandes séquences notamment la naissance, l'âge de la majorité et la mort, Bronislaw MALINOWSKY (1948 : 21), cité par Lamine NDIAYE, va dénombrer cinq séquences que sont la réclusion, le temps de préparation pour accéder au domaine du mystérieux, l'épreuve, la mutilation et, enfin, l'entrée dans le monde du secret et du mystère. Pierre BOURDIEU, s'opposant à la définition Van Gennepienne du rite de passage va plutôt utiliser les expressions « *rites de consécration* », « *rites de légitimation* » ou « *rites d'institution* » dans le but de rendre plus compréhensible les différentes étapes du rite.

2.1.1.2. Fonction des rites d'initiation

Le rite est un mot qui vient du latin « *ritus* » qui signifie coutume, habitude, manière. Pour avoir une idée sur la fonction que jouent les rites d'initiation il serait judicieux de faire appel à l'anthropologie. Nous retenons à titre d'exemple, le rite d'initiation qu'est la circoncision a une fonction libératrice car étant un acte se manifestant par la violence, il permet selon R. GIRARD (1972 : 149) d'évacuer la « *violence fondatrice* ». Le rite d'initiation dans les sociétés africaines occupe la fonction « *d'accréditation* » (L. NDIAYE) vers le mode du secret car il permet de passer du *profane au sacré, du dehors au-dedans, du silence au langage, de l'impur au pur* (M. CHELBI, 1989 : 33) et du visible à l'invisible.

Dans les cultures négro-africaines, l'homme tout au long de sa vie doit traverser des épreuves difficiles les unes autant que les autres pour forger et endurcir sa personnalité, pour accéder à des savoirs gardés secrets et pour sceller sa relation harmonieuse avec le monde qui l'entoure notamment l'espace visible et l'espace invisible tout ceci pour acquérir une identité.

2.1.1.3. Pertinence du rite d'initiation

Le rite d'initiation en plus du volet éducatif, favorise l'enracinement des membres de la communauté sur les plan social et culturel. Les travaux de plusieurs chercheurs nous permettent de le comprendre.

Jaulin (1967), lors de son étude sur les Sara du Tchad, s'attardera sur ce que les rites masculins ont en commun. Dans sa thèse, il décrit les différentes étapes de l'initiation masculine Sara à savoir la phase préparatoire, la renaissance et la phase d'exhibition. Il fait également la description des épreuves subies par les candidats à l'initiation et, du rôle des femmes qui se lamentent durant tout le séjour de leurs enfants dans la forêt.

Le rite d'initiation permet aussi la transmission des savoirs magico-religieux aux initiés. C'est dans ce sens que RapondaWalker et Sillans (1983) vont étudier l'ensemble des faits magico-religieux au Gabon. Ils démontrent que l'évolution rapide du modernisme a pour conséquence la disparition progressive des coutumes, des rites et des croyances traditionnelles. Jadis, ces rites, régissaient les comportements des hommes.

2.1.2. Afrique face à la mondialisation ou globalisation

La mondialisation ou globalisation, pouvant être définie comme la rencontre de toutes les cultures du monde, est nommée par HUNTINGTON (2009) comme « *choc des civilisations* » car pour lui cette rencontre va forcément aboutir à la domination de certaines civilisations sur d'autres civilisations jugées moins fortes. Certains vont qualifier cette rencontre de « *clash* » et d'autres, à l'instar de APPADURAI (2001), vont employer le terme « *civilisation de choc* » pour nommer cette interaction entre toutes les cultures du monde. Pour Tidiane SALL, « *la globalisation va détériorer certaines cultures au profit des autres* ». Pour lui, la question de globalisation est aussi souvent appréhendée comme « *un processus euro-centré où la "périphérie", africaine notamment, est surtout caractérisée par la passivité car elle subit des situations face auxquelles elle est impuissante* ». La mondialisation serait un système favorisant la détérioration des cultures africaines aux travers de ses mouvements religieux dont le catholicisme, le protestantisme, l'islam, entre autres et de ses institutions éducatives et médico-sanitaires.

Selon Arjun APPADURAI (1990), les déplacements de masse et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, initiées par la mondialisation, occupent déjà une place importante au sein des sociétés actuelles. Cela pourrait affecter la stabilité et l'encrage culturelle des communautés du fait des différents modèles « *d'action* » et de « *consommation* » qui sont présentés et valorisés par les médias étrangers où l'imagination humaine choisira à quel modèle s'accrocher car pour lui l'invention quotidienne de la société contemporaine est un produit de l'imagination. L'imagination ici s'oppose alors au concept de « *scape* », initié par l'auteur, car les scapes favorisent une réflexion portée sur l'imbrication et la séparation des flux mondiaux contrairement à l'imagination qui fait office de lieu de rencontre et de manifestation de ces flux.

Dans la mondialisation qui veut une uniformisation du monde, la culture occidentale est promue au détriment des cultures africaines, les langues occidentales sont valorisées et souvent traitées de « *Langues officielles* », qu'en est-il des langues Africaines ? Alors dans la globalisation l'échange culturel n'est pas possible. La culture occidentale a pris d'assaut tout le continent africain tant sur le plan vestimentaire que sur le plan religieux et artistique.

2.1.3. Confréries

Chaque confrérie représente une culture précise, la confrérie apparaît comme une institution de conservation des traditions et coutumes d'une socioculture.

2.1.3.1. Symbolique et fonction des confréries

Les confréries sont le symbole de conservation du patrimoine culturel et traditionnel d'un groupe socioculturel qui se bat pour la perpétuation et la survie des « *pratiques ancestrales* » propres à ce groupe. En d'autres termes elle est le symbole de promotion et de revendication d'une identité culturelle.

Marie-Thérèse BERTHIER et John-Thomas SWEENEY (1992 :13) vont proposer une définition des confréries BOURGUIGNONNES. Pour eux,

Les confréries sont les forces vives du patrimoine (...) de création contemporaine, leurs valeurs sont l'histoire, le vin et la gastronomie. Sociétés joyeuses et fraternelles, leur fonction essentielle est de promouvoir les richesses du terrain et d'assurer la continuité des traditions culturelles.

L'on peut retenir de cette définition que la fonction première d'une confrérie est de promouvoir et de conserver les richesses, les normes, valeurs et coutumes d'une communauté ou d'un clan.

Le but de ce chapitre consistait à présenter l'état général des confréries à travers particulièrement les cadres théorique et conceptuel. Pour se faire nous nous sommes appuyés sur les principales théories les plus couramment observées en anthropologie pour l'étude des confréries. Il s'agit essentiellement du fonctionnalisme, du culturalisme, du structuralisme et de l'interactionnisme symbolique dont leurs explications ont précédemment fait l'objet de présentation. Dans le cadre conceptuel, nous allons définir certains concepts clés pour la compréhension de ce travail de recherche. Il s'agit notamment des notions de « NGÉ », de rite, d'initiation, entre autres. Enfin, nous avons terminé ce chapitre en présentant l'état du débat où la mondialisation, contrairement à la globalisation, exerce un effet d'éviction sur les cultures et traditions africaines. Cela se fait par la promotion des langues et cultures occidentales au détriment de celles africaines.

2.2. CADRE THEORIQUE

Après avoir établi la problématique et la (ou les) question(s) de recherche, il est important de déterminer les théories, concepts clés et les idées préexistantes en lien avec le sujet choisi. Cela donne « un cadre » à la recherche et prouve que l'on connaisse les éléments théoriques liés au sujet, comme par exemple les concepts, les théories, les données et chiffres clés, les auteurs centraux et leurs thèses. Le cadre théorique amène également une justification scientifique à la recherche car il démontre que celle-ci ne sort pas de nulle part et qu'au contraire, elles possèdent de solides fondations scientifiques.

MBONJI Edjenguèlè (2005) définit le cadre théorique comme étant :

Un construit et non un prêt à penser. Permettant au chercheur d'intégrer son problème dans les préoccupations d'une spécialité...c'est ce qu'un chercheur a trouvé dans une théorie, dans une spécialisation ou plusieurs qu'il formule en ses propres mots et qui lui servira de clé de compréhension des données d'un problème ; il est une élaboration du chercheur à partir du matériau puisé dans le champ théorique...

Ainsi, les différentes théories retenues pour notre investigation sont les suivantes : le fonctionnalisme, le culturalisme, le structuralisme et l'interactionnisme symbolique. Ces différentes théories sont rencontrées dans le cadre des travaux portant sur les confréries pour étudier et comprendre ces dernières.

2.2.1. Fonctionnalisme

Au sens large, le terme « *fonctionnalisme* » désigne un modèle d'analyse dans lequel les faits sociaux sont appréhendés selon la fonction qu'ils remplissent dans un système plus global. Une comparaison avec la biologie est souvent employée pour illustrer ce courant. En effet, chaque institution sociale occupe une fonction dans la société, tout comme, par exemple, le cœur occupe une fonction de circulation sanguine dans le corps. La famille est l'exemple d'une institution qui occupe une fonction de socialisation dans la société. Si l'on veut analyser un fait social dans cette optique, il faut donc commencer par déterminer la fonction qu'il remplit. Ce courant de pensée qui puise ses racines dans l'anthropologie a été dominant en sciences sociales entre les années 1930 et 1960, en particulier sous l'influence de Talcott Parsons, l'un des principaux auteurs de ce courant qui a cherché à élaborer une théorie générale de l'action humaine.

Le fonctionnalisme, comme théorie, est développé par Bronislaw Malinowski à la suite de séjours ethnologiques au Sud de la Nouvelle-Guinée au XIX^{ème} siècle pour s'opposer aux thèses évolutionnistes et dynamistes qui postulent que chaque communauté ou société évolue suivant une même trajectoire. Le fonctionnalisme a un discours basé sur le lien qui existe entre la culture et la fonction, mettant en exergue le rôle de la culture comme moyen de subvention des besoins des membres de la communauté. Malinowski à travers le fonctionnalisme absolu affirme que tout élément culturel a une fonction, la notion de fonction faisant référence ici au rôle joué par un « organe social » (institution) dans une organisation sociale donnée.

Anthropologue social et ethnologue britannique, Malinowski est considéré par certains comme le père du fonctionnalisme grâce à une nouvelle vision de la société conçue comme un ensemble dont il est impossible d'isoler un trait, une fonction en particulier, car elles sont toutes dépendantes les unes des autres. Par ailleurs, les fonctions de la société répondent à deux types de besoins dont ceux primaires physiologiques (se nourrir, par exemple) et ceux culturels (économiques, juridiques, entre autres), qui sont comblés une fois les besoins primaires satisfaits. L'étude d'une société, des phénomènes sociaux, passe donc par l'étude de la manière

dont celle-ci comble ses besoins. Il élabore, à partir de ces éléments, trois postulats à la base de sa théorie :

- ***Postulat de l'unité fonctionnelle*** : tout élément d'un système est fonctionnel pour le système social tout entier ;
- ***Postulat du fonctionnalisme universel*** : chaque élément social et culturel remplit une fonction dans le système ;
- ***Postulat de nécessité*** : chaque élément est indispensable au système.

Par ailleurs, Alfred Reginald Radcliff-Brown, anthropologue et ethnographe britannique, élabore ses travaux dans la même lignée que ceux de Malinowski, mais introduit néanmoins une nuance dans le postulat du fonctionnalisme universel et dans le postulat de nécessité. Selon cet auteur tout élément du système ne remplit pas nécessairement une fonction et des éléments identiques peuvent remplir une fonction différente.

Dans le cadre de notre étude, nous allons ainsi retenir le concept de « fonction » tel que défini par Malinowski puis étudié par Robert King Merton pour montrer que la confrérie //NGÉ// au travers de ses différentes pratiques joue un rôle ou une fonction bien déterminée dans la société Basa'a.

2.2.2. Culturalisme

L'Anthropologie s'est intéressée depuis son institutionnalisation au XIX^e siècle à la relation entre l'homme et la culture. L'utilisation de la notion de culture a été à l'origine de nombreux débats qui ont amené une scission objective entre les partisans de l'évolutionnisme et du culturalisme. Le premier élément assez trivial repose sur le fait que la culture, comme d'autres éléments, pourvoit à certains besoins. Elle correspond en effet à une inscription, dans l'espace et le temps, de références et d'outils, qui permettront de répondre à des sollicitations imprévisibles. En empruntant la notion de culture aux anthropologues, le culturalisme cherche à rendre compte de l'intégration sociale des individus. En s'appuyant sur l'observation des sociétés archaïques, les culturalistes mettent en évidence l'influence prépondérante de la culture et des habitudes culturelles d'éducation sur la personnalité de base des individus.

Constatant des similarités qui existaient entre des coutumes et des institutions de cultures distinctes et éloignées géographiquement, les anthropologues les expliquaient alors par la thèse de la convergence évolutionniste : chaque société se transformerait en passant par différents paliers menant dans une même direction. Contrairement à l'évolutionnisme, le

culturalisme ne présuppose pas de suite de développements entre des périodes historiques, mais des rapports variables, complexes et instables de cultures spécifiques sans déterminisme absolu. Influencés par la pensée de l'anthropologue Franz Boas qui affirme que « *chaque culture a un style* », différents chercheurs des États-Unis s'efforcent, dès les années 1930, de rechercher l'explication des nombreuses différences culturelles observées sur le terrain.

La théorie du culturalisme fut ainsi employée pour la première fois dans les années 1950-1960 dans les travaux d'une école américaine, sous l'impulsion principale de Ruth Benedict, Ralph Linton, Abram Kardiner, Margaret Mead et Cora Du Bois, portant sur le lien entre « culture et personnalité ». Les premiers travaux y afférents remontent aux années trente avec Margareth Mead en 1928 et Ruth Bénédict en 1935, mais les débats autour de cette théorie débutent avec les ouvrages d'après-guerre de Ralph Linton et de Abraham Kardiner dès l'année 1945. En effet, l'anthropologue Margaret Mead, influencée par la psychanalyse, s'est consacrée à l'étude des processus de la transmission culturelle et de la socialisation de la personnalité. En se fondant sur ses études de terrain en Océanie, elle considère que, pour être compris, les comportements humains doivent être resitués au cœur des cultures qui les font naître. Elle a en particulier montré que le traitement culturel du genre génère des différences dans les catégorisations sociales par le sexe.

Les travaux de l'anthropologue Ruth Benedict se sont quant à eux concentrés sur le repérage de « types de cultures » par le recours à la notion de « modèle culturel » (pattern of culture). Cette configuration du « modèle culturel » se traduit par un certain style de vie poursuivant certains buts choisis parmi la gamme de possibilités théoriques. Les types contrastés permettent une caractérisation des conduites observables parmi les groupes culturels distincts. Par ailleurs, Ralph Linton a analysé le dynamisme actif de transmission culturelle et a constaté que l'individu incorpore la culture sur une base sélective et en y réagissant. Figure importante du courant « culture et personnalité », il a cherché à comprendre le fondement culturel de la personnalité (ou personnalité de base). De même, Abram Kardiner a étudié les modes d'acquisition de la configuration psychologique particulière aux membres d'une société donnée en analysant les éléments constitutifs (techniques de pensées, systèmes de sécurité, surmoi, attitudes religieuses). Tant Linton que Kardiner insistent sur le fait que la constitution de la personnalité de base se fait par transmission mais n'est pas mécanique : les individus en fonction de divers facteurs, créent des formules culturelles diverses et participent au dynamisme de changement culturel.

Ces auteurs à travers leurs travaux mettent ainsi en évidence l'influence de la culture sur le comportement de l'individu et de groupe. Pour eux, c'est au cours du processus d'enculturation que la personnalité de l'individu sera moulé et à travers le comportement de ce dernier on pourra avoir le reflet des modèles qui l'ont influencé. C'est ce qui amènera Ralph Linton à définir la culture comme « *la configuration des comportements appris et leurs résultats dont les éléments composés sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée* ». Le processus d'enculturation est influencé par les institutions présentes dans la société qui sont soit primaires ou secondaires. Abraham Kardiner va définir cela comme *un mode établi de pensée ou de comportement observé par un groupe d'individus qui peut être communiqué et dont la transgression crée un certain trouble chez l'individu ou dans le groupe*.

Dans le cadre de notre travail, en nous inspirant des thèses culturalistes qui présentent l'influence de la culture dans la personnalité de l'individu, nous montrerons l'impact qu'ont eu les cultures importées ou étrangères dans le comportement des Basa'a de la Sanaga maritime sur le plan religieux.

2.2.3. Anthropologie structurale

Il n'existe aucune définition consensuelle du structuralisme car elle s'applique tant en anthropologie, philosophie, linguistique, que dans de nombreux autres domaines. Le structuralisme anthropologique est un système de parenté qui a offert à Claude Lévi-Strauss le premier analogue rigoureux des systèmes phonologiques étudiés par la linguistique. Dans son cadre le plus général, cette analyse prend sa source dans le dessein d'interpréter la société en fonction d'une théorie de la communication, dont la communication des femmes (systèmes de parenté), communication des biens (systèmes économiques) et communication des messages (systèmes linguistiques). Ce sont des formes sociales d'échange entre lesquels il s'agit de chercher des homologues de structure et des règles de transformation permettant de passer de l'un à l'autre.

Les « termes de parenté », comme les phonèmes de la langue, n'ont pas de valeur en eux-mêmes. L'unité de base de la parenté n'est pas la famille nucléaire considérée par les prédécesseurs, mais un faisceau de relations organisé en système. Dans cette perspective, celle de la recherche des « éléments » premiers de la structure, Lévi-Strauss isole quatre termes premiers (frère, sœur, père, fils) unis entre eux par deux couples d'oppositions corrélatives, et tels que, dans chacune des générations en cause, il existe toujours une relation positive et une relation négative.

Pour qu'une structure de parenté existe, il faut que s'y trouvent présents les trois types de relations familiales toujours donnés dans la société humaine, c'est à dire : une relation de consanguinité, une relation d'alliance, une relation de filiation [...] La structure ici considérée est celle qui permet de satisfaire à cette triple exigence selon le principe de la plus grande économie [...] elle est l'unique matériau de construction de systèmes plus complexes. [...] Tout système de parenté est élaboré à partir de cette structure élémentaire se répétant, ou se développant par intégration de nouveaux éléments. (Anthropologie structurale, I, pp. 56-59).

L'analyse structurale des mythes est l'objet chez Lévi-Strauss d'une spectaculaire inversion de perspective, qui assure au symbolique - dans cette trilogie des « instances » dont les liens et les nœuds ne cessent d'être discutés -, une prééminence quasi exclusive sur l'imaginaire et le réel. L'analyse d'un mythe relève plus en effet de l'élucidation d'une fonction logique donnant accès à sa structure que de sa confrontation à la « réalité sociale » dont il est pourtant issu. C'est la comparaison de différentes versions d'un même mythe ou de groupes de mythes voisins qui permet de mettre en évidence les répétitions significatives, les transformations diverses et, du même coup, les rapports invariants qui expriment la structure du ou des mythes considérés. Dans cette mesure, l'analyse des mythes n'a pas pour objet selon Lévi-Strauss de « montrer comment pensent les hommes » : produits d'un inconscient universel, collectif, et dans une certaine mesure, intemporel, les mythes *se pensent dans les hommes à leur insu, ils se pensent entre eux.*

Ainsi, nous verrons dans ce travail quel faisceau de relations, devant inclure la communication des femmes, des biens et des messages, est organisé au sein de la confrérie // NGÉ // caractérisant les populations Basa'a de la Sanaga Maritime.

2.2.4. Interactionnisme symbolique

L'interaction symbolique a été conçue par George Herbert Mead et Charles Horton Cooley. Mead (1937) a soutenu que les personnes sont des produits sociaux, mais que ces personnes sont également intentionnelles et créatives, et a estimé que le véritable test de toute théorie était qu'elle était « *utile pour résoudre des problèmes sociaux complexes* ». Herbert BLUMER, étudiant de Mead, définit l'interactionnisme symbolique comme une unité minimale des interactions sociales ou des situations dans lesquelles le comportement ou les attitudes de chaque membre d'un groupe est/sont influencé/s par l'autre. Par la suite, il affirme que la vie sociale est symbolique, la société n'est pas encore établie mais elle se construit tous les jours à

travers les actes de ses membres. En gros pour lui la société est le produit des interactions et des échanges qui existent entre ses membres.

Par la suite, Herbert BLUMER va énoncer les principes interactionnistes suivants :

- Les humains agissent envers les choses en fonction du sens que les choses ont pour eux ;
- Ce sens est dérivé ou provient des interactions de chacun avec autrui ;
- C'est dans un processus d'interprétation mis en œuvre par chacun dans le traitement des objets rencontrés que ce sens est manipulé ou modifié.

Bien qu'ayant des travaux moins influents dans la discipline, Horton Cooley et William Isaac sont considérés également comme des représentants influents de la théorie de l'interactionnisme symbolique. Le travail de Cooley sur la connexion de la société et des individus a influencé les travaux ultérieurs de Mead. Cooley a estimé que la société et les individus ne pouvaient être compris qu'en relation les uns avec les autres. Le concept de Cooley du « moi miroir » a influencé la théorie du moi et de l'interactionnisme symbolique de Mead. Le travail principal de William Thomas pour sa part est une théorie de la motivation humaine abordant les interactions entre les individus et les « sources sociales des comportements ». Il a tenté « d'expliquer la bonne approche méthodologique de la vie sociale, de développer une théorie de la motivation humaine, d'énoncer une conception fonctionnelle de la socialisation des adultes et de fournir une perspective correcte sur la déviance et la désorganisation ».

En outre, deux autres théoriciens qui ont influencé la théorie de l'interaction symbolique sont Yrjö Engeström et David Middleton. Ils ont expliqué l'utilité de l'interactionnisme symbolique dans le domaine de la communication dans divers contextes de travail, notamment tribunaux, soins de santé, conception de logiciels informatiques, laboratoire scientifique, vente par téléphone, contrôle, réparation et maintenance de systèmes de fabrication avancés. D'autres chercheurs reconnus pour leur contribution à la théorie sont Thomas, Park, James, Horton Cooley, Znaniecki, Baldwin, Redfield et Wirth. Contrairement à d'autres sciences sociales, l'interactionnisme symbolique met fortement l'accent sur les idées d'action plutôt que sur la culture, la classe et le pouvoir.

Pour donner un sens à nos données de terrains nous allons nous appuyer sur deux principes interactionnistes notamment celui qui dit que *Les humains agissent envers les choses en fonction du sens que les choses ont pour eux*. Pour montrer comment les représentations sociales construites autour de la confrérie //NGÉ// définissent les rapports que cette dernière a avec les membres de la socioculture Bassa'a. Et enfin celui qui dit que *ce sens est dérivé ou*

provient des interactions de chacun avec autrui pour montrer que les interactions qui existent entre les membres de la socioculture Basa'a et la confrérie ont une influence sur le sens que ces derniers attribuent au //NGÉ//.

2.2.5. Opérationnalisation des théories

Le présent cadre théorique nous a permis, grâce au fonctionnalisme d'expliquer et de comprendre comment la fonction que joue la confrérie //Ngé// dans la communauté Basa'a peut répondre aux besoins des membres de la communauté et d'établir le lien qui existe entre la culture et la fonction. Ce qui nous a permis de comprendre les missions de cette confrérie au sein de la société. Le second, le culturalisme nous permet de comprendre que le //Ngé// a été institué dès la naissance du clan Basa'a et elle est un élément important de la culture Basa'a. Cette théorie nous permet également de comprendre comment est-ce que les cultures étrangères ont influencées le comportement des Basa'a de la Sanaga Maritime face à la confrérie //Ngé//. Le dernier, l'interactionnisme symbolique nous permet de comprendre à travers ses principes énoncés les manifestations, les comportements, les attitudes, le sentir des membres de la socioculture Basa'a de la Sanaga Maritime face à la confrérie //Ngé// et son mode de fonctionnement.

Ce cadre théorique appliqué à la communauté Basa'a de la Sanaga Maritime en vue de comprendre, de diagnostiquer et d'explicitier la structure, la fonction, les pratiques culturelles du //Ngé// et de montrer l'influence de la mondialisation sur cette confrérie. En effet, l'opérationnalisation de ces éléments théoriques ouvre à la compréhension des pratiques de la confrérie //Ngé// chez les Basa'a de la Sanaga Maritime. Ainsi, la rationalité des pratiques de la confrérie qu'on croit relever du lugubre et de l'élucubration, débouche sur la pertinence scientifique, dont elle peut utiliser tous les canons de la vérification.

2.3. CADRE CONCEPTUEL

Dans tout travail, il y a des concepts qui reviennent très souvent et dont la définition constitue un point de départ pour la compréhension de tout le travail. Il est donc important, dans le cas de notre étude, de commencer par définir les concepts que nous allons manipuler tout au long de notre travail. Ainsi, afin de rendre compréhensible notre investigation, il est nécessaire de définir quelques notions se rapportant à notre sujet notamment le // NGÉ //, l'ethnologie, une société secrète, le rite, l'initiation, le rituel entre autres.

2.3.1. « NGÉ »

Le //NGÉ// est une confrérie présente dans les cultures Bassa'a, Bati, Mpo'o qui détenait le pouvoir juridique et qui avait la charge d'organiser les cérémonies funéraires des grands initiés de ces communautés. C'est l'une des plus importantes confréries du peuple Bassa'a. La confrérie // NGÉ // est spécialisée dans la danse sacrée et l'organisation des cérémonies funèbres de grands initiés

Le Ngé est le maître de la terre, du sous-sol, des forêts et des cultures. Il commande aux âmes désincarnées que la mort envoie dans son royaume, dispose de la richesse et de l'existence de tout ce qui vit sur terre. Ngé, qui est une émanation de Dieu, porte les caractéristiques de ce Dieu. (Eugène Wognou, 2010)

De cette assertion de Eugène Wognou nous comprenons que le //Ngé// est considéré comme une entité qui a la maîtrise de la terre et de tous les éléments qui s'y trouvent car elle vient de dieu.

2.3.2. Ethnologie

L'ethnologie est considérée comme un domaine académique depuis la fin du 18e siècle, en particulier en Europe où elle est parfois conçue comme une étude comparative de groupes humains. Le terme « ethnologia » est utilisé pour la première fois par Adam František Kollár dans *Historiae ivrisqve pvblici Regni Vngariae amoenitates*, Vienne, 1783. L'ethnologie s'est séparée de la littérature et de l'exotisme vers la fin du XVIII^e siècle, avec la fin de l'étranger analysé d'un point de vue encore trop « ethnocentrique », même s'il est possible de considérer avec Lévi-Strauss le chapitre des *Essais de Montaigne* sur le cannibalisme (datant du 16e siècle) comme un texte précurseur de l'ethnologie. Elle est l'une des sciences humaines et sociales relevant de l'anthropologie et est connexe à la sociologie. Son objet est l'étude comparative et explicative de l'ensemble des caractères sociaux et culturels *les plus manifestes comme les moins avoués* des groupes humains, caractères évolutifs qui sont plus ou moins propres à tel ou tel groupe (ou bien que ce groupe partage avec d'autres, mais dont les variantes ou le mélange lui sont plus ou moins propres), et qui en font ou sont censés en faire une « ethnie ». A l'aide de théories et concepts qui lui sont propres, elle tente de parvenir à la formulation de la structure, du fonctionnement et de l'évolution des sociétés. Elle comporte notamment deux théories opposées, le fonctionnalisme de Bronisław Malinowski et le structuralisme de Claude Lévi-Strauss, vues précédemment.

Étymologiquement, le terme ethnologie tire son origine de deux mots grecs à savoir « *ethnos* » qui signifie nation, groupe, tribu et le suffixe « *logos* » qui signifie parole, discours, science. L'on peut à partir de cette étymologie définir l'ethnologie comme étant une science qui étudie les sociétés humaines.

Le dictionnaire LAROUSSE de poche 2010 va définir l'ethnologie comme *une branche des sciences humaines qui étudie la structure sociale et économique des ethnies, leur langue et leur culture.*

L'ethnologie peut aussi être définie comme « une discipline scientifique qui vise à généraliser et à théoriser les faits, à partir des matériaux bruts fournis par l'ethnographie, ceci en vue de coordonner, d'expliquer et procéder à une synthèse des faits, sur une pratique socialement partagée par l'ensemble de ses membres ».

L'ethnologie recouvre de nombreuses disciplines parmi lesquelles figurent l'anthropologie des religions (domaine de l'anthropologie qui tente d'explicitier les faits religieux), l'anthropologie juridique (domaine de l'anthropologie qui tente de faire l'analyse culturelle et symbolique des phénomènes juridiques), l'anthropologie du politique (elle étudie les différentes formes que peut prendre le pouvoir au sein des sociétés humaines), l'anthropologie de l'art (analyse culturelle et symbolique de la production artistique sous toutes ses formes), entre autres.

Pour comprendre les mutations subit au sein de la communauté Basa'a et au sein de la confrérie, nous ferons une étude intégrale de la confrérie // NGÉ //.

2.3.3. Rituel

Jean Maisonneuve in « Les Conduites Rituelles, 1999 » va définir le rituel comme :

Un ensemble (ou un type) de pratiques prescrites ou interdites, liées à des croyances magiques et/ou religieuses, à des cérémonies et à des fêtes, selon les dichotomies du sacré et du profane, du pur et de l'impur. C'est un acte religieux utilisant des techniques appropriées, pour entrer en communication avec le surnaturel. (GRAWITZ, 1983).

Le rituel désigne un ensemble de gestes visant à rendre hommage au sacré (dieux, ancêtres, principalement).

Dans le cadre de cette étude, nous présenterons les différents rituels de cette confrérie afin de comprendre leur portée et leurs impacts dans la société en nous appuyant sur la définition de Grawitz.

2.3.4. Rite

Etymologiquement, rite vient du latin ‘ritus’ qui signifie usage sacré, formes légales, formes religieuses, usage, manière, habitude, coutume, mœurs. Le rite est une pratique sociale sacrée et symbolique. Il est défini dans la plateforme WIKIPEDIA consulté le 6 Février 2021 comme une cérémonie *désignant un ensemble d’usages réglés par la coutume ou par la loi*. Le fait de participer régulièrement à un rite démontre à suffisance notre appartenance à la « communauté religieuse concernée ». Il désigne aussi

Un ensemble d’actes répétitifs et codifiés, souvent solennels, d’ordre verbal, gestuel et postural à forte charge symbolique, fondés sur la croyance en la force agissante d’êtres ou de puissances sacrées, avec lesquelles l’homme tente de communiquer en vue d’obtenir un effet déterminé. (Claude RIVIERE, 1995 : 127).

Ainsi, Sumpt (1973) cité par Meyiem Tchounda (2006:32), définit le rite comme « *un acte, une cérémonie, une fête à caractère répétitif destiné à réaffirmer les valeurs et à assurer la relance de l’organisation sociale* ». De cette affirmation nous retenons que le rite est un acte que nous posons régulièrement dans le but de maintenir l’équilibre social.

Une distinction est communément faite entre le rite de passage et le rite d’initiation. En effet, un rite de passage marque le changement de statut social ou sexuel d’un individu, le plus généralement la puberté sociale mais aussi pour d’autres événements comme la naissance ou la ménopause. Le rituel se matérialise le plus souvent par une cérémonie ou des épreuves diverses. Tout espace peut devenir lieu de manifestation et d’organisation d’un rituel. Le rite est aussi la définition d’un temps différent qu’un temps ordinaire, un temps suspendu, où l’ordinaire se réorganise et se remet en place. Le « rite de passage » se distingue du « rite initiatique » en cela qu’il marque une étape dans la vie d’un individu, tandis que le rite d’initiation marque l’incorporation d’un individu dans un groupe social ou religieux : le premier touche indistinctement tous les individus d’un même sexe tandis que le second les sélectionne¹. Les rites de passage permettent également de lier l’individu à un groupe mais aussi de structurer sa vie en étapes précises qui lui permettent d’avoir une perception apaisante de la condition mortelle de l’homme. Il s’agit de « *fiction collective qui ont pour but d’ordonner la nature* ». En cela, ils participent à la symbolisation du monde pour le rendre plus familier, d’où leur

caractère pacifiant et soulageant. Ce phénomène est donc un enjeu important pour l'individu, pour la relation entre l'individu et le groupe et pour la cohésion du groupe.

Rocher (1968 :132) cité par Antang Yamo (2004 :17) va définir le Rite d'initiation comme :

Le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise, tout au cours de sa vie, des éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre

De cette affirmation nous retenons que le rite d'initiation est un système d'apprentissage et d'acquisition de valeurs culturelles propres à une communauté ou un groupe.

A travers l'étude des rites propres à la confrérie // NGÉ //, nous voulons comprendre la relation qui existe entre les membres de la confrérie // NGÉ // et les ancêtres. Dans ce travail nous étudierons le concept rite dans son orientation de rite de passage pour comprendre le changement de statut des initiés et nous l'emploierons aussi dans son orientation de rite d'initiation pour comprendre comment se passe l'intégration des individus dans la confrérie.

2.3.5. Initiation

L'initiation est un processus d'intériorisation de nouvelles connaissances par un individu en vue d'acquérir un nouveau statut tant sur le plan social que sur le plan spirituel.

L'initiation peut aussi être définie comme le « *processus destiné à réaliser psychologiquement le passage d'un état, réputé inférieur, de l'être à un état supérieur* », (Serge HUTIN, 1996). Elle peut ainsi se faire en plusieurs étapes, selon la durée, les lieux et l'initiateur.

Nous étudierons dans ce cas les différentes étapes de l'initiation, la durée de l'initiation, les lieux de l'initiation et les initiateurs afin de recueillir le sens même de l'initiation et son rôle.

2.3.6. Sociétés secrètes

Une société secrète est une organisation sociale dont les membres ont le devoir de préserver une partie de ses activités et aspirations sans jamais les divulguer. Selon René Alleau,

S'engager dans l'étude des sociétés secrètes exige d'abord que l'on y apporte la lucidité qui convient à l'égard des manifestations multiples et complexes de

l'activité humaine, en même temps que l'esprit critique indispensable en une matière où le mythe et l'histoire, les documents authentiques et les faux, les témoignages dignes de foi et les contes à rêver debout ont été mêlés et confondus au point de demeurer parfois indiscernables.

De nos jours, plusieurs sociétés secrètes sont déclarées illégales. Ainsi, la Pologne par exemple a choisi, dans sa constitution, d'interdire ces sociétés au même titre que les organisations politiques extrémistes. Plusieurs sociétés secrètes profitent de leur principe de discrétion pour développer leurs activités criminelles (comme la mafia) et politiques (comme le mouvement Know Nothing aux États-Unis). Ces dernières sont caractérisées par un mode de fonctionnement, des principes et lois propres à elles.

Par la présente étude, nous allons ainsi étudier le mode de fonctionnement des sociétés secrètes, leurs principes et leurs lois.

**CHAPITRE III : ETHNOGRAPHIE DU //NGÉ//
« LÉOPARD »**

Selon les sociologues dont Émile Durkheim (1912), il faut comprendre la société dans son ensemble, considérée comme « *une réalité fondamentale* », et qui est une abstraction métaphysique, une entité mystique. Pour l'ethnologue Marcel Mauss (1947), la société est considérée comme un groupe social vivant habituellement dans un lieu déterminé possédant une langue, une structure et des traditions qui lui sont propres.

La compréhension de la complexité de cette société nécessite la méthode ethnographique comme outil et démarche d'approche du terrain dans les recherches en sciences sociales et humaines. Pour Karl Popper (1963), il faut partir du terrain, qui selon lui donne une représentation des faits, phénomènes et comportements qualifiés de mondes réels dans sa vision des mondes scientifiques. La méthode ethnographique est donc une méthode de la science de l'anthropologie dont l'objet est l'étude descriptive et analytique, sur le terrain, des mœurs et des coutumes de populations déterminées.

Nous allons ainsi procéder dans ce chapitre à une étude descriptive et analytique de la confrérie // NGÉ // partant de sa genèse jusqu'à ses différents rites.

3.1. Ethnogenèse de la confrérie // NGÉ //

Nous présenterons dans cette partie le mythe d'origine du peuple Basa'a et leur migration au sein de l'Afrique et du Cameroun.

3.1.1. Migrations et retranchements des Bassa'a au rocher « Ngog Lituba »

L'histoire se rapportant au rocher « Ngog Lituba » est importante et déterminante pour la culture du peuple Basa'a. La mémoire orale des Basa'a affirme que les Basa'a, descendant des « *Egyptiens (Log Egypto) et phéniciens (Ba Fenek)* » viennent de l'ancienne Egypte du Sud et du Tchad. Après avoir quitté l'Egypte à cause de la bataille que leur a livré le roi perse, les Basa'a ont migré vers plusieurs pays d'Afrique parmi lesquels le Tchad. Ensuite pourchassés par les Foulbés et d'autres ennemis, ils vont pénétrer au Cameroun et descendre jusque dans l'actuelle région du littoral où ils vont se réfugier dans le creux d'un rocher dont l'entrée sera fermée par des toiles tissées rapidement par une araignée. Leurs ennemis vont alors passer devant ce rocher sans se douter que le peuple Basa'a était réfugié à l'intérieur. Les Basa'a redoutant une autre invasion décidèrent de s'installer autour de ce rocher et adoptèrent comme Totem cette araignée qui leur a sauvé la vie et de là ils rencontrèrent leur ancêtre Hilolombi. Depuis, ce rocher (carte ci-dessous) fût baptisé « *Ngog Lituba* » (rocher percé) et est considéré comme le berceau du peuple Basa'a. Par la suite, ils vont se disloquer en trois grands groupes et chacun de ces groupes va migrer suivant des trajectoires différentes. Ces groupes sont les

Babimbi, les Likol et les Bikok. Les Babimbi ne vont pas traverser le fleuve Sanaga ils vont s'installer non loin de la grotte ; les Likol encore appelés « *Ño-nlon* » c'est-à-dire ceux qui sont en amont vont s'installer dans le département du Nyon et Kellé ; les Bikok quant à eux vont s'installer en deçà du fleuve Sanaga à cheval entre les Babimbi et les Likol.

Planche 6 : Vue de « Ngog Lituba », rocher sacré des Basa'a



SOURCE : (actu cameroun.com), consulté le 12 Janvier 2021.

3.1.2. Mythe d'origine du //NGÉ//

Plus qu'un élément du patrimoine culturel Bassa'a caractérisé par sa splendeur et sa grandeur, « Ngog Lituba » est le bouclier du peuple Bassa'a. Cette grotte qui a accueilli en son sein le peuple Basa'a lorsqu'il était attaqué par l'ennemie. Pour les Basa'a, c'est au sein de ce rocher que continuent de vivre leurs ancêtres et leurs grands initiés décédés mais seuls les initiés ont le droit de pénétrer le creux de ce rocher alors que les non-initiés ont juste le droit d se

rendre au-dessus du Rocher pour un pèlerinage. C'est aussi en ce lieu que les Basa'a se sont séparés « Mbog Nkanda ».

Selon le Mbombog BISSOHONG, l'un de nos informateurs, avant cette séparation, leur ancêtre a donné à chaque chef de groupe dans la grotte sacrée « Ngog Lituba » un sac, chaque sac ici représentait chaque confrérie, par conséquent dans ces sacs il y avait les secrets, les normes, les valeurs et les buts visés de la confrérie qu'il représentait. Parmi ces différents sacs il y avait le sac du // NGÉ// qui détenait tous les savoirs de cette confrérie allant des conditions d'adhésions jusqu'aux différentes pratiques en passant par l'initiation et leurs différents outils.

3.2. Confrérie // NGÉ // des Basa'a de la Sanaga Maritime

Ici, il s'agira de présenter le cas d'intervention de la confrérie au sein de la communauté et de présenter les critères d'intégration du « NGÉ »

3.2.1. Définition du // NGÉ //

Le //NGÉ// est une confrérie propre aux Bassa'a créée dans le « Mbog » par les ancêtres pour sauvegarder les règles, lois et coutumes qui régissent la société Bassa'a. Les membres de cette confrérie sont considérés comme des senseurs, soldats et gardiens de la société Bassa'a. Confrérie de guerriers, soldats et exécuteurs, *c'est à elle que revient le pouvoir exécutif de la société Bassa'a* (Mbombog et Log Dikit, 2020).

Le Mbog est une maison qui possède des murs, portes, fenêtres et j'en passe et dans cette maison le //NGÉ// joue le rôle de gardien de tous les biens qu'elle a en son sein (Mbombog et Nkakmbom, 2020).

C'est une confrérie souveraine au sein de la communauté Bassa'a. Confrérie des « *Bangéngé* », elle est chargée de faire régner l'ordre dans la communauté. Le //NGÉ// a été créé pour la discipline, le "Ngéngé" est utilisé par le Mbog pour avertir les individus déviants et ensuite de les punir afin que les choses rentrent dans l'ordre à l'avenir (Dimeum et Nyaho'o 2020).

Elle travaille en synergie avec le monde invisible pour maintenir la sécurité et l'ordre au sein de Mbog et de la communauté Bassa'a. C'est ainsi que lors d'un focus group discussion organisé dans la localité de Nyaho'o, le Mbombog MBONE Louis, notre informateur a affirmé que le // NGÉ // est *une divinité, un symbole, un archétype qui nous permet d'être en contact avec le monde invisible.*

Selon WONYU Eugène (1933), *le //NGÉ //* n'était qu'un pauvre homme, devenu dieu, maître, l'au-delà par la supercherie et la terreur que faisait courir son seul nom parmi les populations. C'est le produit du génie créateur du Basaa rusé car ce nom « NGÉ », cette hydre à plusieurs têtes a pour vrai nom le « Sat » su verbe, sat qui veut dire entrer en transe, ou épouvantail.

Nous retenons de cette affirmation de Eugène Wonyu que le //NGÉ// chez les Basa'a est quelque chose de laid, d'effrayant, une entité qui provoque de la terreur dans le cœur de la population à la simple évocation de son nom.

Les membres de cette confrérie interviennent dans plusieurs évènements comme le témoignent nos informateurs au travers de leurs affirmations.

3.2.2. Cas d'intervention du //NGÉ//

Dans la société Bassa'a, le « Mbombog » qui est le chef de toutes les institutions fait appel au // NGÉ // lorsqu'il faut appliquer ou exécuter une sanction sur un individu déviant. Si un individu apporte au sein de la communauté une amulette dont la fonction est de nuire à la stabilité de la communauté, ce dernier est tout de suite interpellé par les Ngéngé qui vont le sommer de leur remettre cette amulette, s'il refuse de leur remettre ce grigri, ces derniers vont se rendre de nouveau à son domicile afin d'en savoir plus sur la provenance l'amulette et tenter une nouvelle fois de la récupérer. Si son détenteur refuse toujours de donner l'amulette et les informations liées à sa provenance aux Ngéngé, ceux-ci vont s'en aller et revenir dans la nuit au domicile du détenteur du grigri pour enlever ce dernier sans que les personnes autour de lui ne s'en rendent compte. Deux jour plus, tard on trouvera sa dépouille au pied d'un palmier à huile et les populations affirmeront, en apercevant la dépouille mortuaire, « Ngé a je nye » c'est-à-dire « le // NGÉ // l'a mangé. *Il intervient aussi lors de l'intronisation d'un Mbombog afin de transmettre à ce dernier l'énergie nécessaire pour mieux travailler* » (DIMEUM, 2020). Cette confrérie intervient aussi dans l'organisation des funérailles des grands initiés de la société Bassa'a car il s'agit ici de remettre l'âme de ce grand initié entre les mains de nos ancêtres afin qu'ils l'accueillent parmi eux et qu'ils intercèdent pour lui auprès des dieux. Incarnation du pouvoir exécutif dans la société Bassa'a, cette confrérie est sollicitée par le Mbombog pour prononcer une sentence sur un individu ou sur un clan (Mbombog BISSOHONG, 2020).

Ayant un pouvoir curatif, le //NGÉ// a pour mission de traiter les intoxications de nature diverse dont serait victime un membre de la communauté ou tout un clan.

Pour démontrer la toute-puissance de la culture Bassa'a face à l'administration, héritée de la colonisation, le //NGÉ// intervient dans l'intronisation des chefs auxiliaires de l'administration tels que nous les connaissons actuellement. (DIMEUM, Nyaho'o, 03 Novembre 2020).

La confrérie //NGÉ// intervient dans l'organisation de nombreuses cérémonies dans la société Bassa'a. De ce fait, elle a besoin de membres dynamiques en son sein.

3.2.3. Critères d'intégration de la confrérie

Pour intégrer toute confrérie il faut remplir un ensemble de conditions selon les attentes, les normes et valeurs chères à cette dernière. Dans le cas de la confrérie //NGÉ// chez les Bassa'a de la Sanaga maritime, tous les Bassa'a de sexe masculin peuvent l'intégrer afin d'acquérir des connaissances nouvelles et atteindre l'élévation spirituelle à condition d'être de bonne moralité car le « *NGÉ refuse les coléreux, menteurs, meurtriers et les bavards* » (Mbombog MBONE et Nyaho'o, 2020). Il faut aussi être apte à braver les épreuves de l'initiation raison pour laquelle les initiés du //NGÉ// devaient au préalable *observer le potentiel des candidats à l'initiation afin de se rassurer que ces derniers pourront ou pas supporter les épreuves d'initiation* (Mbombog NKROYOK et Massock, 2020). Telles sont les conditions à remplir pour être admis à passer les épreuves d'initiation aux savoirs ou connaissances du //NGÉ//.

De ces différentes affirmations nous comprenons que tous les individus (Masculins) de la communauté Basa'a pouvaient intégrer la société secrète et accéder au sommet de la hiérarchie à condition de remplir toutes les conditions prescrites.

En effet, l'individu qui désirait intégrer la confrérie devait se faire accompagner de son père ou de son tuteur devant des Bangéngé dans un lieu dans lequel les profanes n'avaient pas la possibilité ni le droit d'accéder. Ce lieu peut être soit une case ou une parcelle de forêt ou une case et est appelé « *Lidum li Ngé* » ou « *Nko* ». Ces derniers devaient par la suite offrir un Coq au Bangéngé pour accompagner leurs demandes.

3.2.4. Etapes de l'initiation

L'initiation est un cérémonial qui « *consiste à engendrer une identité sociale au moyen d'un rituel et à ériger ce rituel en fondement axiomatique de l'identité sociale qu'il produit (...)* l'initiation est un rite identitaire qui contient donc le principe de sa propre répétition ». (Pierre

BONTE et Michel IZARD, 1991 : 375). Ces principes sont observables au travers des épreuves de l'initiation que devront traverser les candidats. L'initiation comprend deux grandes phases notamment la phase théorique et la phase pratique.

3.2.4.1. Phase théorique

C'est la partie de l'initiation, au cours de laquelle le candidat à l'initiation recevra des enseignements sur le //NGÉ//, ses principes, ses objectifs, ses danses, ses mets et d'autres savoirs propres à la confrérie.

Avant le début de l'initiation, le candidat doit au préalable présenter sa généalogie *Ndap liten* afin de se rassurer qu'il a des racines assez fortes qui lui permettront de supporter ces épreuves car le « //NGÉ// transmet les pouvoirs ou l'énergie à partir des ancêtres » (mbombog MAHOP et Nkakmbom, 2020).

Lorsqu'un jeune garçon d'une famille appartenant à la communauté Bassa'a ressentait le désir de devenir Ngéngé, celui-ci se rapprochait alors d'un prêtre du //NGÉ// pour lui faire part de cette ambition. Cet acte est appelé en Basa'a le « *Hemle ngé* » (Rev- Dr POCK MESACK, Douala 2021), comme preuve de sa détermination, il devait lui apporter une chèvre qui devait être tuée et distribuée entre ses assistants. Alors, le prêtre du //NGÉ// choisissait une date à laquelle le jeune homme serait accepté comme apprenti ou néophyte on parle alors là de *Likak li ban ngé*, c'est-à-dire la promesse de devenir Ngéngé. Le jour où ce dernier sera enfin accepté, le prêtre va mettre une couronne faite d'herbes rampantes autour de la tête du néophyte. Cette herbe est appelée en Basa'a *Di len ngoo* ou *Nondol* qui est un élément qui permet de distinguer le néophyte des initiés et par la suite on mettait en terre un arbre appelé *Tuk li hend* qui marquait l'engagement du jeune apprenti et qui était planté en plein centre de la cour du candidat à l'initiation. Cet ensemble de procédés constitue l'étape primordial d'intégration des ordres appelés *Kop Ngé*. Avant de mettre la jeune plante en terre on mettait au préalable une corde au fond du trou qui devait l'accueillir, on appelle cette corde *Nkoo balal*, ce qui signifie littéralement la corde de la progéniture et qui a pour but de favoriser la fertilité de la famille du candidat.

Tous les Bambombog de la localité du candidat se réunissaient dans la cour du proposant et la jeune pousse était mise en terre au cours d'un sacre marqué par le sacrifice d'une poule, d'un coq, d'une chèvre et d'autres présents. Au cas où la chèvre n'était pas disponible, on pouvait alors la remplacer par un coq, ce rite est connu sous le nom de *Pep lem sat* c'est-à-dire remplacer un animal de sacrifice par d'autres biens. Le néophyte pouvait donc à partir de ce

jour porter sa couronne à chaque manifestation de la communauté, afin de se distinguer des autres jeunes et ne pouvait plus appartenir à d'autres groupes. Le candidat accepté recevait au travers d'un rite le pouvoir de déterrer le « *Nlom liseng, le limbon, le man mi nsambo et le suhe* ». (Pock MESACK, Douala 2020)

3.2.4.2. Phase pratique

C'est l'étape de l'initiation au cours de laquelle le candidat va devoir passer par plusieurs épreuves qu'il devra braver avec succès afin d'être un membre à part entière de la confrérie.

Le candidat devra suivre les étapes normales de l'initiation une fois qu'il aura reçu l'accord des prêtres du //NGÉ// et des Bambombog. Il devait alors se préparer pour l'intronisation en mettant à disposition des initiés une bonne quantité de bien matériels et des esclaves. Il faut noter que le néophyte doit être en couple et doit présenter son épouse à l'assistance car celle-ci doit aussi recevoir une couronne ce qui lui conférerait le droit à la sécurité sociale. Cette dernière devra offrir aux initiés et à la communauté des cadeaux appelés *Biluk*, même si elle les récupèrera plus tard, de la part des futurs initiés qui devront faire escale dans sa case afin d'être oint dans la marmite d'huile de //NGÉ// appelée *Mbe lañ i Ngé* avant de participer au sacre.

3.2.4.2.1. Différentes épreuves

Au cours de la phase pratique de l'initiation, le candidat devra braver plusieurs épreuves à savoir :

- « *Makôn ma //Ngé//* » : la lance du //NGÉ// ;
- « *Bo'o li //Ngé//* » ou « *Ndobo //Ngé//* » : la Boue du //NGÉ// ;
- « *Bobog //Ngé//* » : les reins du « NGÉ ».

Pour Amato F. cité par Pock Mesack (1997), une épreuve du NGÉ

Consistait en une sorte de chemin de croix à travers une longue tranchée obstruée ici et là, de grosses branches d'arbres, parsemées de tous les pièges inimaginables et par ailleurs indispensables, car ils constituent les difficultés à surmonter le long de ce voyage ténébreux. Ainsi, d'une niche (...) sort soudain un vieillard qui crache une abondante bouffée de piment bien mâchée sur les yeux de l'initié. Plus loin,

surgit un autre vieillard qui lui jette de l'eau bouillante ; un troisième apparaît qui l'accable de coups de fouet (...). Si le candidat n'endure pas ces épreuves et rebrousse chemin, il est sur le champ ligoté et tué. Après ce crime, si cela arrive, les vaillants fidèles iront dire au village que le NGÉ mange les poltrons parce qu'il ne les aime pas.

A partir de cette affirmation, il ressort que les épreuves du //NGÉ// aussi pénibles qu'elles puissent être ont pour but fondamental de développer les aptitudes physiques des candidats afin qu'ils en ressortent plus forts. Les candidats ne devaient abandonner ou rebrousser chemin sous aucun prétexte car en le faisant ils s'exposent à l'ultime châtiment qui est la mort.

Comme autres épreuves il y a des courses d'obstacle au cours desquelles il faut sauter et grimper. Le candidat devait aussi abattre un arbre en temps déterminé par de la salive. En effet dans le cadre de l'abattage d'un arbre, le prêtre crachait par terre et le candidat devait faire tomber l'arbre avant que la salive ne sèche et s'il n'y arrivait pas alors l'épreuve était perdue.

Toutes les épreuves de l'initiation à la confrérie doivent développer chez le candidat des qualités telles que le courage, l'agilité, l'endurance, la patience, la détermination et la ruse. Les candidats devaient s'abreuver d'eau sale, des boissons à bases d'écorces et d'herbes et devaient se nourrir de repas faits avec des viandes en voie de décomposition ayant une forte odeur qui permet au néophyte de braver le dégoût. Les candidats qui faisaient preuve d'indiscipline recevaient de mauvais traitements de la part des maîtres de l'initiation et les récidivistes étaient mangés par le « NGÉ ». Lorsqu'un candidat était dévoré par le « NGÉ », ses compagnons en se rendant au village devaient chanter :

A nyan masôô éé

A nyan bimbolo éé

Me gwal me man éé

Balemba ba yegla nye éé

Ce qui se traduit par :

O mère des ignames

O mère des ignames

Quand j'accouche un enfant

Les Sorciers le retiennent en chemin. (POCK MESACK, 2021).

Les néophytes, après avoir braver cette phase dont le but était de mettre à rude épreuve leur morale, leur intellect et leur physique recevaient une marque sur le côté gauche de leurs poitrines. Il s'agit de trois incisions rituelles de la peau en forme de croix. En langue Basa'a cette incision de la peau est appelée « mitutu mi Ngé » c'est-à-dire « raphia ou dent du Ngé ». Cette scarification joue rôles fondamentaux notamment le premier est qu'elle représente un signe distinctif permettant aux membres de la confrérie de se reconnaître et sa deuxième fonction est qu'elle est un vaccin qui immunise les initiés du //NGÉ// contre les empoisonnements. A ce moment, les néophytes accèdent à un nouveau statut, ils deviennent alors *Mbôn Ngé* c'est-à-dire *serviteurs du Ngé* (POCK MESACK, Douala 2021). Ils formaient alors un bataillon qui avait pour mission d'exécuter les ordres du // NGÉ // et constituaient l'orchestre lors des cérémonies du // NGÉ //.

Pour être sélectionné pour la suite de l'initiation, les serviteurs du //NGÉ// ou *Mbôn Ngé* devaient s'être démarqués au cours de la phase précédente de l'initiation de par leur belle voix, leur intellect, leur comportement au sein de la communauté, le mémoire mais aussi et surtout devaient être Basa'a tant du côté paternel que du côté maternel. Ces derniers devaient suivre à la suite de cette sélection une formation dont la durée s'étendait sur plusieurs années et qui se déroulait dans la cour des grands prêtres du // NGÉ // de tous les clans Basa'a et il fallait se rendre de façon succincte chez un bon nombre d'entre eux, en particulier chez ceux-là qui étaient situés en dehors du clan d'origine du « Mbôn Ngé ». Certaines étapes de cette formation s'apparentaient à celles qui suit un Mbombog et ici, les serviteurs du // NGÉ // devaient approfondir leurs connaissances dans le fonctionnement et la structure de la société, les différents modes ou techniques d'empoisonnement, la médecine traditionnelle, la sorcellerie, le fétichisme et tous ce qui pouvait être qualifier de pratiques occultes ou comme le souligne POCK MESACK lors d'un entretien mené dans la ville de douala en 2021 de *magie noire*. Car pour un Ngéngé digne de ce nom doit connaître le pouvoir des tradi-thérapeutes de la santé et des devins, l'ethnomédecine, la pharmacopée sans toutefois le pratiquer lui-même. « *Il devait connaitre tous les bisat réservés aux hommes et le fonctionnement des sociétés des femmes* » (POCK MESACK, douala 2021). Cette affirmation nous fait comprendre que pour une meilleure action dans la communauté, le Ngéngé doit avoir une bonne connaissance des individus mâles et femelles de cette communauté car ces derniers possèdent des attributs et pouvoirs différents. Ce sont ces différents savoirs détenus par le Ngéngé qui lui confèrent une grande crainte de la part des membres de la communauté et cela lui confère par la même occasion de la supériorité face aux sorciers, devins et autres qui a contrario du Ngéngé agissent

pour leurs besoins individuels. Au travers de la durée de cette formation, le Ngéngé est considéré dans la société Basa'a comme détenteur de tous les savoirs qui existent dans la communauté et il régnait comme un Dieu.

Après avoir passé toutes ces épreuves avec succès, le candidat doit passer par le sacre qui fera de lui un Ngéngé et par ailleurs un membre de la confrérie même si selon les affirmations de certains de nos informateurs à l'instar du Mbombog NGOUÉ BELL « *l'initiation en elle-même ne s'achève pas, mais débute dès lors intègre la confrérie* ».

Telles sont les étapes de l'initiation présenter de façon sommaire, les détails devant rester secrets car « *les détails de l'initiation au //Ngé// ne doivent pas être divulgués, ils restent entre les initiés et seulement les initiés* » (Mbombog MBONE Louis, Nyaho'o 2020). Notons qu'à la fin de l'initiation, l'initiateur fera une blessure sur la langue du nouvel initié à l'aide d'une dent de vipère associée à une poudre obtenue à partir des végétaux. Cette pratique a pour fonction d'attribuer une parole forte, bonne et fiable au nouveau membre car ce dernier ne doit pas prononcer des paroles visant à diviser la communauté, il ne devra pas mentir, il ne devra pas prendre de partis lors de la résolution d'un conflit.

3.2.4.2.2. Sacre du candidat

Pour le sacre, les individus qui avaient récemment été sacrés allaient déterrer le cadavre d'un individu qui n'avait pas été inhumé depuis longtemps. De nos différentes lectures et enquêtes nous remarquons qu'ils allaient tuer un ressortissant d'un clan ennemi voisin, retiraient ses intestins et le fumaient afin d'en faire une momie. Le cadavre était par la suite tatoué à quelques jours du sacre. Puisque ce sont les ancêtres qui donnent à l'initié sa force, ces derniers étaient consultés pour obtenir leur approbation. On assistait alors là à des phénomènes tels « *une pluie qui tombe en pleine saison sèche, le tonnerre qui gronde et un vent qui souffle avec force pour signifier que tous les éléments sont réunis pour la bonne réalisation du Sacre* » (POCK MESACK, Douala 2021). Le jour du sacre proprement dit, le candidat se présentait devant un autre groupe d'initiés avec des présents tels une chèvre, des poulets et un chien. Contrairement au premier groupe d'initiés qui avait pour rôle de garder et tatouer le squelette en brousse, ce second groupe devait regrouper des ossements humains provenant de divers membres de la famille du candidat. Les femmes et les enfants de ce village recevaient l'ordre de quitter le village et de laisser les hommes pendant toute la durée des cérémonies car ils ne devaient sous aucun prétexte assister à une cérémonie du // NGÉ //. Les ossements des membres de la famille du candidat étaient alors enterrés avec quelques produits médicinaux

dans une fosse située au milieu de la cour dans laquelle devaient se dérouler les cérémonies et on procédait alors par la suite au « Rite d'immolation » des bêtes apportées par le candidat et selon certaines sources orales on citait le nom de l'offrande neuf fois au-dessus du trou avant de l'offrir en sacrifice. Ces cérémonies se déroulaient uniquement dans la nuit et c'est aux environs de trois heures du matin que le premier groupe d'initiés se rendait sur le lieu des cérémonies avec le squelette tatoué et entouré d'ornements et trois tambours parmi lesquels un gros tambour appelé « Ngom Ngé » et deux petits tambours appelés « Biten Bi Ngé » dont le son avait la particularité de se joindre aux cris effrayants des initiés. Le candidat devait se faire confectionner ces tambours pendant ses années d'apprentissage afin de se préparer pour le sacre et pour cela il devait faire appel à un spécialiste appelé « Ndjo Ngom ». Lorsque le cortège se rendait au village du candidat, l'on pouvait entendre les battements des tambours dans toutes les localités voisines pour les populations, le son du gros tambour représente la voix de l'esprit mâle appelé « Lom Nkuki » et les sons des deux petits tambours représentaient les voix des esprits femelles. Les sons de ces tambours mêlés aux cris des initiés effrayaient les populations surtout les femmes et les enfants qui n'osaient pas sortir de leurs maisons.

Une fois dans la cour du village, les initiés installent le squelette au milieu puis se mettent à danser ; chaque danseur venait toucher le squelette sur lequel on posait des herbes médicinales et prononçait des incantations. A ce moment, les danseurs appelés « Ba nyobe Ngé » est doté de grands pouvoirs et l'initié qui avait le rôle de représenter le //NGÉ// lui-même posait des actes extraordinaires comme avaler des braises chaudes sans se brûler, s'accrocher à une brindille sans la casser. Il faut noter que chaque danseur tenait à ses mains des os humains par conséquent, il ne devait pas toucher un non initié en gesticulant, si non ce dernier mourrait sur le champ.

Le sacre qui durait neuf fois deux jours se déroulait généralement entre les mois de Décembre et Mars ce qui en faisait un grand événement et tout le monde n'avait pas les moyens nécessaires pour organiser une telle cérémonie. Ceux qui n'avaient pas la possibilité d'organiser cette manifestation s'affiliaient juste au //NGÉ//. Pour la fête, il fallait mettre de côté des cadeaux, des boissons et nourritures pour les Bambombog ; le plus difficile au cours de l'événement était de trouver la Kola rituelle. En d'autres termes, il s'agissait d'apporter un cadavre exhumé et séché qui permettait de faire du candidat à la suite du sacre l'incarnation du « NGÉ », une sorte de dieu dont l'identité restera secrète et ce cadavre séché est appelé « *Libel li sem ou Kola de la Termitière* » (Pock MESACK, Douala 2021). Avant le sacre, le candidat

devait choisir parmi trois Kolas rituelles celle qui l'intéressait. Ces trois Kolas rituelles étaient selon Pock MESACK⁸ :

- « *Le Yèdè Libel* », la Kola non mûre ou Cadavre d'un bébé ;
- « *Libel li Bitataba* », cadavre fraîchement enterré d'adulte ;
- « *Nkubak Libel* », cadavre d'un vieillard.

Une fois que la Kola choisie était trouvée, on l'enduisait d'une substance végétale gluante appelée « *Hidjo* » ensuite on la mettait dans un sac. Cette Kola rituelle ne suffisait pas pour achever le sacre car le candidat devait aussi présenter deux cadavres mâles et femelles dans le sanctuaire appelé « *Nko Ngé* » ainsi on pouvait fixer le jour du sacre du candidat et les danses se poursuivaient de jour comme de nuit et les cadavres étaient séchés en même temps. Le jour du sacre, les Bambombog se réunissaient chez le candidat et on construisait un hangar à partir des feuilles de raphia dans lequel on plaçait les deux Kolas présentées par le candidat, on y introduisait également le gros et les petits tambours ainsi qu'un ensemble de balafons appelés « *Nkongoni Minkeng* ». Une fois que tout était en place, on confiait la garde des différentes installations à un esclave qui logeait dans une case construite à cet effet et dont l'entrée était interdite aux femmes, aux enfants et à toute personne étrangère à la communauté. Le candidat devait offrir dix chèvres et 1 une fille de dix-huit ans appelée « *Ngonda hi sook mée tol* » au sacrificateur et au cas où il n'avait pas de fille à offrir, il devait offrir l'équivalent de la dot. Ces présents étaient répartis entre le sacrificateur et les autres initiés de la confrérie de la manière suivante : le sacrificateur prenait cinq chèvres et la fille ; les cinq autres chèvres étaient réparties entre :

- Les batteurs de Balafon (Ba kot Minkeng)
- Les Hurlleurs (Ba koñol Ngé)
- Les danseurs (Ba Sak Ngé)
- Les Batteurs de gros tambour (Nkeng Ngom)
- Les arrangeurs du Balafon (Ba heg kogo)
- Les batteurs de bambou (Ba kot Makwai)

Tous les initiés qui assistaient à la cérémonie donnaient à chaque unité familiale une chèvre et de la nourriture appelées « *Nkudi si libum* ». Notons que le même cadeau revenait à chacun des Ngéngé et à chaque membre de la confrérie de Um qui est une autre divinité de la communauté Basa'a. Ainsi arrivait alors l'heure du grand festin pour toute l'assistance. Le

⁸ Pock MESACK op ; Page 27

grand prêtre, tous les initiés en compagnie d'autres prêtres appartenant à d'autres confréries se rendaient dans le hangar où tous se passait dans la plus grande discrétion. En ce lieu, le néophyte subissait un rite appelé « *Kenba Ngé* » qui consiste à changer la nature humaine de l'initié en une divinité. Le nouveau prêtre du //NGÉ// devait manger au petit matin ainsi on lui préparait un grand plat de terre argileuse appelée « *Linkend li bitek* » mélangée à de l'eau en supplément un plat de noix de palme écrasées et diluées dans de l'eau ce dernier est appelé « *Linya li bitôn* », on lui apportait aussi une boisson secrète appelée « *Nsoo bee* » et une autre boisson appelée « *Soya* » qui l'immunisait de tout poison. En fin, on plongeait dans une marmite pleine de chair humaine une brosse à dent que le néophyte devait lécher, ainsi il se couchait tel un mort dégueulant jusqu'au lendemain matin. Le lendemain matin de bonne heure, on lui faisait ingurgiter d'autres médicaments, on l'emmenait sur la tombe d'un Ngéngé décédé, on y entraît avec lui et il sortait de là avec deux os dont un os à chaque main il descendait du tombeau en dansant jusqu'au sanctuaire où il devait déposer les os.

Ayant embrassé le cadavre durant la nuit, touché les os et mangé du poison, on procédait alors à la vaccination du néophyte. Cette vaccination consistait à lui faire trois incisions à différentes parties de son corps en y insérant du poison dans le but de l'immuniser et un recouvrait les vomissements et les déchets de ce dernier pour éviter qu'un non initié de les enjamber et de mourir. Par la suite, tous les initiés qui avaient touché le poison « *Mbôñ* » saisissent le bélier apporté par le candidat, ils invitent ce dernier à tenir le bélier rituellement avec eux, les uns tiennent le bélier par la tête, les autres par la croupe et chacun tire l'animal de son côté jusqu'à ce que la première équipe arrache la tête, cédant le reste du bélier aux autres. On installe alors le squelette tatoué et entouré de guirlande au centre de la cour. Ceci marquait la fin des cérémonies et dès cet instant le candidat devient initié, on déclare alors à cette occasion « //Ngé// a mbed me mbaï » c'est-à-dire //NGÉ// est monté au village. Il sera désormais craint par tous les méchants et esprits nuisibles et ces derniers quitteront définitivement le village car le Ngéngé les punira.

3.2.5. Durée de l'initiation

L'initiation au sein de la confrérie //NGÉ// n'a pas une durée standard, mais elle varie selon les capacités du membre à retenir les différents enseignements que la confrérie transmet, par conséquent « *elle peut être réalisée en trois ans ou en deux ans* » même s'il est vrai qu'elle

ne s'achève en principe pas, mais se fait tout au long de la vie de l'initié (Mbombog NKOYOCK, Nkom-Massok 2020).

En effet l'initiation à la confrérie // NGÉ // se déroule en deux grandes étapes dont la première constituait un test de présélection des candidats. Ici il était question de mettre leurs valeurs physiques, morales et intellectuelles à l'épreuve au travers des différents exercices auxquels ils seront soumis et devront faire face. Cette étape avait une durée d'environ 2 mois et à l'issue de celle-ci, l'aspirant qui aura bravé toutes ces épreuves accèdera au statut de « *Mbôñ Ngé* » c'est-à-dire serviteur du // NGÉ //. Dès lors, le candidat sera un acteur majeur de toutes les cérémonies qu'organisera la confrérie.

La deuxième étape est la plus importante car c'est au cours de cette étape que les candidats recevront tous les enseignements se rapportant à la confrérie et recevront les pouvoirs dont ils ont besoin pour défendre les valeurs et les intérêts de la communauté Basa'a. Bref, cette étape constitue l'étape de formation du candidat et elle s'étend sur plusieurs années, généralement 2 à 3 ans. Et c'est juste à l'issue de cette étape que le candidat devient Ngéngé le dieu homme.

3.2.6. Initiateurs

La charge d'initier les nouveaux membres au sein de la confrérie // NGÉ // et d'organiser toute cérémonie y afférente revenait aux « *Ngéngé* », c'est ce membre, grand prêtre du // NGÉ // qui est l'initiateur par excellence de nouveaux membres au sein de la confrérie.

3.2.7. Lieux d'initiation

Les prémices de l'initiation se déroulent où est institué le « *Ngéngé* » car ce dernier « *a une base rituelle près de la concession* » (Mbombog MAHOP, Nkakmbom 2020). Ensuite, la partie la plus importante de l'initiation se déroule dans un sanctuaire du //NGÉ// et dans la cour du candidat. C'est dans ces différents lieux que les apprenants prennent connaissance des éléments scientifiques de leur domaine. Ces sanctuaires sont des « forêts sacrées » appelées « *Nko* » ou « *Nko i Ngé* », siège du //Ngé// gérées par les « *Ngéngé* » et gardés par *Sam malèndè* qui est le vieillard le plus considéré et respecté de la communauté ou du village (Pock MESACK, douala, juillet 2021). Chaque « *Ngéngé* » a le droit d'avoir une « forêt sacrée » dans laquelle il pratiquera ses différents rites. C'est dans la forêt sacrée que vivent les divinités et les ancêtres de la communauté au travers des animaux, végétaux et minerais qui y sont présents. A travers cette initiation, les candidats seront confrontés à ces divinités et à eux même car ils

devront braver de rudes épreuves les uns autant que les autres, franchir des obstacles auxquels ils seront confrontés déterminera leur résistance et leur robustesse.

3.2.8. Structure hiérarchique

Tous les « Ngéngé » vivent en communion les uns avec les autres et se respectent mutuellement, *il n'y a pas de super "Ngéngé", mais tous les membres de la confrérie ne sont pas égaux* (Mbombog MAHOP et Nkakmbom, 2020). En effet, tous les membres de la confrérie ne se situent pas au même niveau dans la hiérarchie de la confrérie. Ces derniers sont classés en fonction du degré d'initiation, du rôle et de l'ancienneté au sein de la confrérie.

Nous distinguons alors quatre niveaux au sein de la structure hiérarchique de la confrérie notamment :

- **Le « kop Ngé »** : ici c'est le premier ordre de la confrérie qui regroupe tous les aspirants au // NGÉ //, ceux qui ont passé l'étape des présentations auprès des initiés, et qui ont exprimé le désir profond et sincère de rejoindre la société secrète ;
- **Le « Mbôñ Ngé »** : c'est le deuxième ordre de la confrérie dans lequel on retrouve tous les candidats ayant bravés la première étape de l'initiation au // NGÉ //. Ceux-ci sont encore appelés les serviteurs du // NGÉ // et ils ont déjà la maîtrise de quelques pratiques du // NGÉ // notamment dans la médecine. Les individus de cet ordre constituent une milice de la confrérie. Dans cet ordre, nous retrouvons les batteurs de balafon ou « *ba kot minkeng* », les hurleurs ou « *bakoñol Ngé* », les danseur ou « *ba sak Ngé* », les batteurs de gros tambour ou « *Nkeng Ngom* », les arrangeurs du balafon ou « *Ba heg Kogo* » et les batteurs de bambou appelés « *Ba kot makwai* » ;
- **Le « Ndjo Ngom »** : est l'ordre des spécialistes fabriquant de tambours rituels de la confrérie ;
- **Le « Ngéngé »** : nom des initiés ayant bravé toutes les étapes de l'initiation et ayant participé au sacre final. Ces derniers sont considérés par les membres de la communauté comme des dieux car sont l'incarnation du // NGÉ //.

3.2.9. Place de la femme dans la confrérie

Le // NGÉ // est une confrérie essentiellement constituée d'individus de sexe masculin, la femme selon les données collectées n'a aucun rôle à jouer au sein de cette dernière et par conséquent n'a aucun rôle à jouer au sein de cette dernière. Elle ne doit en aucun instant être présente à un rassemblement des « Ngéngé » car elle est considérée comme un être impur et le pouvoir de séduction qu'elle détient portera atteinte à l'exercice effective des fonctions de

Ngéngé. Loin d'être misogyne, la culture Bassa'a ne pouvait donner le rôle de soldat, guerrier à la femme et selon les normes établies, les secrets détenus par le // NGÉ // ne sauraient être confiés à la femme car ces derniers ne correspondent pas à sa forme cosmique ou aux pouvoirs que lui confère son statut de femme. Néanmoins, au sein de la grande institution qu'est le « *Mbog* », il y a une confrérie uniquement constituée de femmes : cette confrérie est appelée « *Ko'o* » qui signifie escargot.

La confrérie // NGÉ // pour bien remplir ses fonctions usait de nombreux instruments ou outils.

3.2.10. Outils de la confrérie

Plusieurs objets sont utilisés au sein de la confrérie pour la réalisation de leurs différents rites et rituels. Ces outils sont les suivants :

- « **Gwan** » : qui est une poudre utilisée lors de l'incision d'un individu afin que cela pénètre l'individu et ceci à des fins médicinales ;
- « **Mbona** » ou « **Nkwarè** » : machette, utilisée par l'initié du // NGÉ // pour couper des écorces dont il a besoin pour composer des décoction ou potions mais aussi pour couper certaines plantes afin de fabriquer des lances et des flèches ;
- « **Ikoñ** » : Lance, c'est un attribut que possède l'initié du // NGÉ // en tant que soldat, guerrier. Il s'en sert lors des guerres dans le but de protéger sa communauté et repousser les assaillants ;
- « **Mbamba i mpan** » : flèche, à l'instar de la lance, elle est aussi utilisée lors des guerres car elle constitue une arme pour le « Ngéngé ». Elle symbolise le « *échanges entre le ciel et la terre* » (Gabriel Akoa Mbarga, 2021) ;
- « **Sob** » :alebasse, utilisée pour préparer des décoctions et potions qui ne nécessitent pas de passer sur le feu lors des bains de purification et baptêmes ;
- « **Njack** » : Calebasse effilée, elle est utilisée comme contenant pour des remèdes liquides qui doivent être administrés par voie orale aussi pour le vin de palme ;
- « **Ndek** » :alebasse de petite taille aussi utilisée comme contenant pour les solutions liquides telles le vin de palme et les décoctions. Cettealebasse fonctionne selon le principe de vases communiquant.
- « **Ngoma** » : tam-tam, utilisée dans la confrérie pour jouer des sonorités rituelle et pour invoquer les ancêtres lors des rites car il est un instrument intervenant en socioculture Bassa'a dans la crypto-communication permettant ainsi de relier le monde

visible et le monde invisible, les vivants et les morts, les initiés et les ancêtres. C'est dans ce sens que Gabriel Akoa Mbarga, 2016 va affirmer que :

Le tam-tam « *est un instrument à percussion en bois avec fente, de forme cylindrique. Il sert à transmettre des messages, à rythmer la musique, à accompagner des danses. Il évoque un message qui surgit des profondeurs de l'être, annonce une nouvelle hautement importante pour les individus concernés ou pour la communauté. A cet effet, il reproduit la langue parlée par un système de codification ancestral qui se fait avec des phrases rythmiques que le joueur initié reconnaît et traduit* ».

- « **Ngeñ** » : Cloches, utilisées dans la confrérie pour annoncer l'entrée ou la sortie des patriarches et initiés lors des cérémonies afin d'informer les populations et les individus qui seraient sur le même chemin que ces derniers de s'écarter du chemin car les initiés ne doivent en aucun cas être perturbés. Elles symbolisent « *la communication et l'appel* ». La cloche est « *à la fois matérielle et spirituelle. Elle relie par ses ondes, tout l'espace humanisé qu'est la maison cosmique, faisant le lien entre le ciel et la terre* » (Gabriel Akoa Mbarga, 2019). L'auteur veut dire que la cloche par les ondes qu'elle émet permet de relier toute l'humanité.
- « **Mbabi i bièè** » : les écorces, utilisées pour la composition des poudres médicinales et des décoctions ou potions.
- « **Maocg ma lien** » : Vin de palme, utilisé boisson rafraichissante pour les initiés et les ancêtres, il est aussi utilisé dans la composition des décoction et potions pour des bains de purification et des boissons médicinales.
- « **Mbôñ** » : l'os humain, qui est un objet essentiel de la confrérie qui est utilisé dans tous les cultes. Elle confère des pouvoirs à tous les autres objets qui étaient utilisés. Il est gardé soigneusement dans un coffre ou sachet et placé dans un coin de la maison de l'initié ou dans une case secrète dont l'accès était interdit aux profanes.
- « **Sat** » : épouvantail ou un mannequin cruciforme fait de bois, orné de vieux tissus multicolores, de sachets de plastiques et de morceaux de papier lui donnant une forme humaine. Ce mannequin détenait des pouvoirs qui lui étaient conférés par les esprits qui l'habitaient et il avait pour fonction de protéger les individus qui le possédaient.
- « **Mbe lañ i Ngé** » : c'est l'huile du // NGÉ //, une huile avec laquelle le néophyte était oint avant de se rendre à la cérémonie du // NGÉ//.

- « **Ngom Ngé** » : Gros tambour utilisé dans toutes les cérémonies de la confrérie et fabriqué à partir d'un arbre appelé « Béa » qui est considéré comme sacré dans l'univers Basa'a.
- « **Biten bi Ngé** » : Petit tambour fabriqué à partir d'un arbre sacré appelé « Baya », il est utilisé dans toutes les cérémonies du // NGÉ //.

Planche 7 : vue des "Sob" ou petitesalebasses utilisées comme contenant pour des solution liquides et des petits solides,



SOURCE : MABONKI, 02 Novembre 2020, Nyahoo.

Planche 8 : Vue du "Ndek",alebasse obéissant à un principe de vases communiquant et utilisé comme contenant pour des boissons médicinales.



SOURCE : MABONKI, 02 Novembre 2020, Nyahoo.

Planche 9 : vue du chercheur assis entre deux « Ngéngé » et tenant un "Njack", calebasse effilée.



SOURCE : (MABONKI NJACK, 2020).

3.2.11. Fonction sociale du // NGÉ //

Le // NGÉ // est le symbole de la justice, de la protection et de la force dans la communauté Bassa'a. C'est cette confrérie qui est chargée de faire régner la justice, la sécurité et la paix dans la société Bassa'a.

Le //NGÉ// se doit d'assurer la sécurité au sein du « Mbog » et de la société, c'est à cette confrérie que revient le pouvoir exécutif de la société Bassa'a avec pour rôle de veiller à l'exécution des sentences prononcées par le Mbombog, de trancher lors des problèmes ou conflits qui naissent dans la communauté ; de protéger les membres de la communauté contre les sorciers maléfiques et les attaques extérieures ; de veiller au respect des normes et valeurs de la société instituées par les ancêtres. Les initiés de cette confrérie arbitrent les conflits qui peuvent exister entre les tributs et les populations.

Le « Ngéngé » est le « *Mi mpaï mi Mbog* » c'est-à-dire le soldat du Mbog et de la société Bassa'a. Autrement dit, il est le justicier de la société.

La confrérie // NGÉ // est la seule confrérie de la communauté Bassa'a qui est habilitée à organiser les funérailles des grands initiés de la communauté.

Le « Ngéngé » est le policier de la société Basaa car c'est à lui que revient la charge de rappeler à l'ordre tous les individus déviants de la communauté. Il doit garantir la stabilité, la prospérité et la sécurité du clan. C'est dans ce sens que l'Abbé Mpekè Simon cité par Pock MESACK (1997) in « *L'impact socio-culturel du Ngé face à l'éthique chrétienne* » juin 1990 va affirmer que *le Ngé était un organe redoutable, son but était de sauvegarder les traditions dont l'observation assurait la continuité et la vitalité de la tribu* ». Cette affirmation de Simon Mpekè nous présente la fonction primaire du // NGÉ // qui est de sauvegarder les valeurs propres à la communauté Basaa.

Le « Ngéngé » possède le pouvoir de traiter les maladies graves dont souffrent les différents membres de la communauté telles que des empoisonnements, la tuberculose et bien d'autres. Celui-ci détectait au sein du clan les individus qui voulaient semer le désordre au travers de leurs mauvaises pratiques et de leurs mauvais talismans. Le //NGÉ// est donc considéré ici comme l'une des plus grandes et importantes divinités de la socioculture Basaa. Au travers de sa dénomination Basaa « Sat » qui veut dire épouvantail, le //NGÉ// avait donc pour fonction régaliennne de *protéger les individus et de les immuniser contre les maléfices*, traiter les maladies d'ordre surnaturelles et venger les victimes de ces maladies en punissant leurs auteurs.

3.2.12. Différents rites de la confrérie

Comme plusieurs autres confréries, la confrérie //NGÉ// détient plusieurs rites qu'elle pratique à des fins bien déterminées et dont elle seule possède le secret. Ces rites sont les suivants :

- « **Hié babock** » : le feu des ancêtres, c'est un rite initié pour communier avec les ancêtres, passé un moment symbolique avec eux. Le feu est un élément de purification et de chauffage. Il symbolise « *les sentiments, l'enthousiasme, l'affectivité, les passions, les amours* » (Gabriel Akoa Mbarga, 2019). Il intervient en crypto-communication car au travers de lui les vivants peuvent faire monter leurs prières aux ancêtres sous forme de fumée.
- « **Bidjeck bi babock** » : le repas des ancêtres. Ce rite est organisé afin de partager un repas avec les ancêtres dans le but d'obtenir des bénédictions puisque notre existence sur cette terre provient d'eux. Pour remercier la puissance divine et les ancêtres qui nous permettent d'être en santé et qui sont à l'origines des pouvoirs des membres de cette confrérie.
- « **Ndoumb** » ou « **Ndoumbi** » : les funérailles d'un patriarche. Qui consiste à accompagner le patriarche après son décès pendant 9 jours. Ce rituel permet la séparation à travers des rituels marquant la fin du parcours de ce grand initié du « Mbog ».

Nous accompagnons le Mbombog pendant 9 jours car dans le "Mbog" la connaissance spirituelle de l'Homme a réglé son parcours de telle manière qu'aucune science n'est au-dessus de 9 ; le chiffre 9 est à la limite de toute science ; rien ne vient après 9. (Mbombog MAHOP, Nkakmbom, 2020).

- « **Ya'a** » ou « **ya'a i man** » : le Baptême. C'est au cours de ce rite que l'on attribue au nouveau-né sa dénomination. Au cours du rite, une

Jeune fille vierge tient l'enfant par le dos, tandis qu'on lui verse une eau recueillie du creux d'un arbre, laquelle est mélangée à l'eau avec laquelle l'enfant a été lavé depuis sa naissance. On verse ce mélange sur le bord de la toiture de la case familiale. Le père prononce à haute voix le nom qu'il donne à son enfant, pendant que les gouttes d'eau tombent sur le dos du nouveau-né. L'assistance en fête, scande et répète les vertus divines, celles de Job le dieu soleil. (Mbombog Mboñè louis et Nyaho'o, Septembre 2020).

- « **Massack ma missondo** » : la danse des saguets. C'est un rite qui se fait au travers des danses. Ces danses se pratiquent à certaines périodes de l'année par les initiés du // NGÉ // dans le but d'éradiquer les sorciers maléfiques qui sévissent dans la communauté et qui perturbent la stabilité du clan. C'est une danse rituelle. Garaudy, 1973 cité par Gabriel Akoa Mbarga, 2019 va affirmer que « *danser, c'est d'abord établir un rapport actif entre l'homme et la nature, c'est prendre part au mouvement cosmique et à sa maîtrise* ». Nous retenons alors que l'homme au travers de la danse se lie à la nature et au monde spirituel.
- « **Njé Nku** » : Tam-tam de la panthère/ danse de la panthère. C'est une danse effectuée par les "Ngéngé" avant chaque culte pour rappeler les principes de la confrérie et raconter l'histoire de la communauté telle que vécue par les ancêtres.
- Le rite du « NGÉ ». C'est un rite que l'on fait passer aux jeunes de la communauté afin de leur assurer une protection totale contre les attaques spirituelles.
- « **Lihás** » : rite des jumeaux. C'est un rite organisé pour accueillir des jumeaux dans la communauté. Il s'agit ici de célébrer leur naissance et de remercier les ancêtres qui ont permis que cela se produise car dans la société Bassa'a les jumeaux sont considérés comme des êtres sacrés, et pour que ces derniers se sentent bien il faut leur témoigner la joie de la communauté sinon ces derniers vont s'en aller.
- « **Pem lem sat** » : c'est un rite qui consiste à remplacer un animal de sacrifice par d'autres biens matériels au cours d'une cérémonie d'initiation au sein du // NGÉ //.
- « **Ngwo djanga** » : c'est un rite qui a pour fonction d'immuniser l'initié du feu. Au cours de ce rite, l'initié va recouvrir toute la surface de son corps d'un liquide extrait d'une herbe dont la vertu est de protéger l'épiderme des flammes.
- « **Kenba Ngé** » : c'est un rite qui consiste à changer la nature humaine du néophyte en divinité, en dieu homme ou homme dieu. Ce rite se déroulait à huis clos dans un hangar en présence des grands prêtres du //NGÉ// et d'autres confrères de l'univers Basa'a.

Il était question dans ce chapitre de réaliser une étude descriptive et analytique de la confrérie // NGÉ // partant de sa genèse jusqu'à ses différents rites. Il ressort de notre investigation et de réponses données à nos questions par certains garants du // NGÉ // que la confrérie // NGÉ //, comme toutes confréries, dispose des règles et normes particulières propres à elle, qu'il s'agisse de l'initiation ou de ses rites. En effet, être initié au // NGÉ // est un acte volontaire assorti de courage, de bravoure, de sagesse et de grands sacrifices. Toutefois, une fois initié à cette confrérie l'on devient le symbole de puissance et de pouvoir, devenant ainsi gardien de paix et de sécurité des autres membres de la communauté Basa'a contre toute menaces intérieures ou extérieures à la communauté.

**CHAPITRE IV : ESSAI D'INTERPRETATION DU //NGÉ//
DANS LA COMMUNAUTE BASA'A DE LA SANAGA
MARITIME**

À l'époque coloniale, les confréries ont eu une très grande importance pour les groupes indigènes dans les communautés par la transformation de tout leur système culturel. Cette institution peut être considérée comme un mécanisme de résistance et d'adaptation de la population aux nouvelles circonstances socioculturelles. Au sein de la communauté Bassa'a existent plusieurs confréries, chacune jouant un rôle et ayant son mode de fonctionnement propre à elle. Celle qui nous intéresse dans ce travail est la confrérie // NGÉ // dont nous essayons dans ce chapitre d'en faire un essai d'interprétation dans la communauté Bassa'a. Mais avant, nous allons d'abord donner la signification de cette confrérie avant de donner ses différentes fonctions au sein de la communauté Bassa'a.

4.1. Signification de la confrérie

Il s'agira dans cette articulation de présenter le sens qu'a la confrérie // NGÉ // au sein de la communauté Bassa'a de la Sanaga Maritime.

4.1.1. // NGÉ // comme générateur d'une nouvelle vie

Les idées principales de la pensée Bassa'a sur l'être et sur la vie sont résumées par la notion d'Homme (Mut). La confrérie //NGÉ// est le symbole de la force sur la matière, elle symbolise le bouclier protecteur de la communauté Bassa'a et permet d'établir la justice et la paix dans le clan. C'est à cette confrérie que revient la tâche d'accueillir les nouveaux nés de la communauté Bassa'a et d'attribuer des bénédictions, la protection et la divinité de la socioculture Bassa'a de la Sanaga Maritime à cet être envoyé du Dieu créateur au travers du "YA'A" de la part des ancêtres.

L'intégration de cette confrérie est un engagement envers la société car le « *Ngéngé* » a pour mission de protéger les membres de la communauté Bassa'a, de faire régner l'ordre et la justice dans la communauté. Intégrer le // NGÉ // est semblable à une nouvelle naissance car cet individu qui intègre la confrérie devra rompre avec ses anciennes habitudes pour adopter de nouvelles habitudes qui lui seront prescrites à l'initiation de cette confrérie. A la suite de l'initiation, il ne sera plus considéré comme un membre à part entière de la communauté, mais comme le guerrier ou le justicier du clan, le lien entre les vivants et les morts de la socioculture Bassa'a. La confrérie // NGÉ // procure la paix, la sécurité et la force nécessaire à l'ensemble de la communauté Bassa'a de la Sanaga Maritime.

Au travers des rites funéraires des grands initiés de la communauté, qui marquent la fin du règne de ces grands initiés parmi les vivants, les membres de la confrérie // NGÉ // vont leur attribuer une nouvelle vie dans le monde des ancêtres afin d'enrichir cette dimension cosmique

sur laquelle s'appuient les vivants. Pour les Bassa'a de la Sanaga Maritime, la mort n'est pas la fin de l'existence d'un individu mais plutôt le début d'une nouvelle vie dans une autre dimension selon un « *autre degré de vibration* ». C'est pourquoi le "Ndoumbi" en ses principes fondamentaux permet d'accompagner le mort vers le monde des ancêtres et de lui faire franchir les étapes permettant de passer du statut de Mort à l'état d'ancêtre du clan. Si le corps après la mort est soumis à la décomposition, pour les Bassa'a de la Sanaga maritime l'esprit ne meurt pas, il ne vieillit pas mais il se revitalise afin d'assurer sa subsistance dans le mode des ancêtres. Cette subsistance de l'esprit prouve l'importance du "Ndoumbi", ce rite propre au // NGÉ // qui a pour fonction de celer les liens entre les vivants et les morts et d'assurer la revitalisation et la reconstitution des esprits des morts du clan.

Ces cas d'interventions de la confrérie //NGÉ// ont permis que les membres de la communauté Basa'a se fassent une représentation d'elle assez particulière. En effet, en plus de la crainte qu'ils éprouvent à l'égard de cette confrérie et de ses membres, ils considèrent la confrérie comme une assemblée de dieux vivant sur terre pour les protéger et les accompagner durant toute leur vie afin de les empêcher de s'écarter du « *bon chemin* » et en retour ils doivent la respecter et obéir à ses commandements ou ses prescriptions. Cela nous permet alors de rejoindre le principe interactionniste d'Herber Blumer selon lequel « *Les humains agissent envers les choses en fonction du sens que les choses ont pour eux* » et celui qui stipule que « *ce sens est dérivé ou provient des interactions de chacun avec autrui* » car le sens que les membres de la communauté ont de cette confrérie est né de leurs interactions quotidiennes.

4.1.2. Espace et temps dans la confrérie

Il sera question pour nous de donner le sens de l'espace et du temps dans la confrérie du // NGÉ //.

4.1.2.1. Symbolique des lieux d'initiation et de cérémonie

Le lieu d'initiation par excellence à la confrérie // NGÉ // est la forêt "Ipan" car elle est considérée comme le lieu de résidence des ancêtres du clan Bassa'a. Les ancêtres se manifestent dans la forêt au travers des différentes espèces animales végétales et minérales qui y sont présentes. Pour le peuple Bassa'a, le temps ne s'y écoule pas aussi rapidement qu'à l'extérieur. Les différents espaces de cultes sont réalisés de manière à raconter l'histoire de la communauté et la naissance de la confrérie. C'est la forêt qui procure à manger et à boire à la communauté car les aliments d'origine végétale et animale sont présents dans cet univers. Aussi, les grandes sources d'eau passent par la forêt d'où ils tirent leur vitalité et leurs forces. La forêt, définie

comme le temple du dieu créateur "Hilolombi". Elle est le siège de la connaissance dans lequel les initiés acquièrent les savoirs et la maturité nécessaires pour son intronisation et le dieu qui leur transmet ces connaissances est "Lepliemb" (dieu de la connaissance et de l'âme humaine). Le membre de la communauté qui intègre la forêt pour l'initiation est semblable à un individu qui va dans un centre de formation spécialisé car tout au long de son séjour au sein de la forêt il va acquérir des connaissances propres au //NGÉ// et au sorti de la forêt sera un être nouveau, qui a eu une nouvelle naissance car on dira qu'il est sorti du « ventre » de la forêt.

La forêt enveloppe un grand symbole de la communauté Bassa'a de la Sanaga Maritime qu'est « *Ngog Lituba* », rocher sacré du peuple Bassa'a, qui est considéré comme le ventre de la femme, ventre qui a vu naître le peuple Bassa'a et qui l'a protégé des assaillants étrangers. Dans cette grotte vivent les ancêtres du peuple Bassa'a et elle constitue un lieu de pèlerinage pour les initiés de la communauté qui leur permet de receler leurs liens avec leurs ancêtres et leurs divinités. Au cours de ce pèlerinage, les initiés vont recevoir la force vitale et les pouvoirs de la part des ancêtres et des dieux. Pour Gabriel Akoa Mbarga (2013) :

La forêt constitue un espace naturel et mystérieux qui a toujours fasciné les hommes. Peuplée d'arbres et d'animaux sauvages, elle est associée aux dangers, mais aussi à l'imaginaire. Elle a une dimension occulte, étrange, associée à la magie [...] les arbres de la forêt se dressant vers le ciel, représentent un lien entre la terre et le ciel, ce qui confère à la forêt une dimension sacrée.

De cette affirmation nous retenons que la forêt est un espace qui sert de connexion entre les Hommes et les esprits à travers tous ses éléments constitutifs et c'est d'ailleurs cela qui lui confère son caractère sacré. Raison pour laquelle les hommes ne s'y aventure pas n'importe comment.

L'eau, liquide permanent qui permet d'enrichir la divinité du panthéon céleste qu'est la terre "Isi" représente une grande source de vitalité pour la communauté Bassa'a. Les rivières, les fleuves, les ruisseaux et les lacs procurent au peuple Bassa'a l'énergie vitale dont il a besoin pour rendre paisible son séjour dans cet univers. L'association entre la terre « *Isi* » et l'eau « *Malep* » donne naissance à la boue « *Ndobo* » qui est un élément nécessaire pour réaliser le rite d'initiation appelé « *Ndobo Ngé* » (la boue du « NGÉ »). L'eau est aussi un élément qui permet de purifier cet initié et de lui conférer une protection et le pouvoir car pour le peuple Bassa'a de la Sanaga Maritime l'eau est l'une des principales forces de la nature considérée aussi comme le sang de la terre « *Matchél ma isi* ».

Comme lieu de cérémonie, nous avons le « Nko » ou sanctuaire du « NGÉ ». C'est en ce lieu que se tiens les cérémonies importantes de la confrérie car il est considéré comme la demeure de la divinité « NGÉ », c'est ce qui lui confère le caractère sacré. De nos lectures, nous retenons qu'en passant auprès du « Nko » on ressent la présence d'une personne sans toutefois l'apercevoir et l'on peut entendre des voix tout autour de nous raison pour laquelle les membres de la communauté le craignent. Pour eux, le //NGÉ// n'apprécie pas la présence d'un profane à proximité de son sanctuaire. C'est dans ce sens que Gabriel Akoa Mbarga définit le sanctuaire comme étant un « *lieu sacré. Il symbolise la protection. Traditionnellement, le sanctuaire fait partie des espaces naturels comme les rochers, les sources, les grottes, les arbres, etc* ».

4.1.2.2. Symbolique du temps

Chez les Bassa'a de la Sanaga Maritime, une année complète est la succession de deux saisons sèches et de deux saisons des pluies. La saison sèche représente le mâle et la saison des pluies la femelle et c'est la rencontre de ces deux moments qui donne naissance aux animaux et aux plantes. La petite saison des pluies pour les végétaux est la période au cours de laquelle les graines sont mises dans le sol et chez les animaux, c'est la période des amours ou d'accouplement ; la saison sèche quant à elle est la période de repos. Au cours de cette période, les sols et les animaux sont au repos et les récoltes ont lieu au mois de juin au début de la grande saison des pluies. Les rituels importants à l'instar du « *hié babock* » et « *Bidjeck bi Babock* » de la confrérie sont organisés en fin d'année, plus précisément au mois de décembre, mois qui marque le début de la saison sèche. Ces rituels sont organisés dans le but de communier avec les ancêtres autour d'un feu ou d'un repas pour leur demander des bénir les semences afin que les récoltes soient bonnes et abondantes. Quant aux rituels tels que le « *Ndobo Ngé* », ils sont organisés en saison des pluies afin d'avoir facilement accès à l'élément principale qu'est la boue. Ce rituel peut aussi être réalisé en saison sèche mais à ce moment les initiateurs "Ngéngé" vont asperger de l'eau sur toute l'étendue du lieu d'initiation afin de faire « *comme si* » le terrain a été mouillé par la pluie.

Quant au rituel d'éradication des sorciers maléfiques (Massack ma Missondo), il s'accomplit à la mi- nuit "Kôsi Dju". C'est la période qui met en relation le jour et la nuit aussi le point de rencontre entre deux journées différentes. C'est une période au cours de laquelle les portes des différentes dimensions sont ouvertes ce qui permet à toutes les forces de se manifester. Ce rite vise à éradiquer les maux qui minent la société Bassa'a et à rétablir l'ordre social. Quant aux rituels tels que le « *hié babock* » et « *Bidjeck bi Babock* », ils s'accomplissent généralement dans la nuit car c'est à cette période que l'au-delà s'ouvre au monde des vivants

afin de faciliter la communication entre les ancêtres du clan et les initiés. Les ancêtres sont plus aptes à apporter des solutions aux différents problèmes des vivants à cette période. La nuit s'apparente donc aux ténèbres qui « *symbolisent l'inconnu, l'angoisse, la recherche, l'ignorance* ». Elle symbolise également le moment ou la période de « *l'affaïssement des barrières sociales* » (Gabriel Akoa Mbarga, 2019).

Tous les rites se déroulent durant la nuit d'abord pour rendre secret tout ce qui se passe au cours de ces cérémonies mais aussi et surtout parce que la nuit est considérée comme une période au cours de laquelle les esprits invisibles et les divinités se manifestent. C'est dans ce sens que POCK MESACK (juin 1990) va affirmer que ... « *c'est pendant la nuit que les fantômes se promènent, que la mygale ou araignée divinatoire sort de son terrier pour révéler aux hommes les secrets des dieux* ». Pour les Bassa'a, la nuit est une période très dangereuse et c'est à ce moment que toutes les décisions importantes de la communauté sont prises car les initiés recevront les messages des dieux.

4.2. Signification des objets de la confrérie

Nous présentons ici la signification que les différents objets utilisés dans la confrérie ont dans l'univers culturel Basa'a de la Sanaga maritime.

4.2.1. // NGÉ // et le règne animal

L'initiation au //NGÉ// fait appel aux objets issus du règne animal, qui confèrent de la puissance aux différents rituels de la confrérie et surtout au rite d'initiation. À la suite du rite d'initiation, l'initié va arborer une peau de léopard (*kop i Ngé*) pour signifier son appartenance à cette confrérie. Cette peau de léopard confère à ce dernier la bravoure, puissance et la force de ce fauve discret, mystérieux et dangereux qu'est le léopard, nécessaire pour repousser les ennemis et protéger la communauté Basa'a de la Sanaga Maritime car le léopard est « *un félin particulièrement rapide. Il symbolise la ruse, la solidarité, l'opportunisme, la discrétion, la puissance. En Afrique, il est souvent considéré comme le roi des animaux* » (Gabriel Akoa Mbarga, 2021). Sur leurs bonnets sont fixées des plumes rouges de la queue de perroquet (*Ikoula i Ngos*) qui sont des éléments mystérieux et magiques possédant un pouvoir de protection.

Les initiés arborent aussi autour de leurs cous des colliers qui sont constitués de canines de léopard symbolisant la puissance, la droiture, la sincérité, la force et le caractère dangereux de l'initié. Ces canines déterminent aussi le pouvoir présent dans la parole de ces initiés. Tous

ces éléments interviennent dans la lutte contre les sorciers maléfiques et toutes les forces occultes qui agissent contre le clan.

4.2.2. //NGÉ // et le règne végétal

Pour la réalisation des rites d'initiation et tous les rituels propres au // NGÉ //, le "Ngéngé" fait usage de plusieurs essences tirées de la forêt. Ces essences sont les noix de palmiste qui représente l'œuf rappelant ici l'origine de l'humanité ; des écorces d'arbres (*Mbabi i bièè*) nécessaires pour la constitution de quelques potions ou décoctions et aussi pour la production des poudres médicinales ; des plantes dont la nature ne nous a pas été dévoilée afin de préserver les secrets de la confrérie ; des Calebasses utilisées comme contenant pour des potions ou des boissons tel le vin de palme afin de se rappeler la période au cours de laquelle il n'existaient pas de verres ou de gobelets tels que nous les connaissons à nos jours. Le // NGÉ // dans ses différentes pratiques fait usage aussi du jujube Africain (Mbongo) qui a pour but de donner du pouvoir à la parole. Celui-ci sera mastiqué et expulsé par l'initié en même temps qu'il prononcera des mots et à ce moment, la parole de l'initié ne forme qu'une parole avec celle des ancêtres.

Pour Gabriel Akoa Mbarga (2013), l'arbre *est le symbole de l'homme, du cosmos, de la vie, il exprime la vie, la vie inépuisable [...] les arbres sont porteurs de la vie en perpétuelle évolution, de nourriture, et de remèdes. L'arbre symbolise la force vitale, le pouvoir de matérialisation, de construction, de croissance et de développement progressif sur les plans physique, émotionnel, mental et spirituel.*

Nous retenons alors que l'arbre est un signe de vie car il fournit aux hommes de quoi se nourrir, se loger et se soigner. À travers sa réponse aux besoins primaires des Hommes, il permet à ces derniers d'entretenir leur force vitale.

L'huile "rouge" ou huile de palme (Môô ma mahend) est le principal ingrédient qui entre dans la cuisson des différents mets des initiés du //NGÉ// et des candidats à l'initiation car selon la conception des Bassa'a l'huile de palme renferme de l'énergie vitale et possède des propriétés régénératrices de la vie et des propriétés médicinales. Les Bassa'a assimilent la couleur rouge de cette huile au Sang, ce fluide qui est essentiel pour la vie des êtres humains et par conséquent l'huile de palme dans la société Bassa'a de la Sanaga Maritime symbolise la vie.

Le vin de palme (maocg ma lien) est la principale boisson des initiés du « NGÉ ». Ils la consomment en souvenir aux ancêtres de la communauté qui à l'origine affectionnaient cette

boisson et la buvaient pour prendre des forces qui sont stockées dans ce vin. Ce vin intervient dans la constitution de nombreuses décoctions nécessaires lors de l'organisation de différents rites propres à la confrérie. Il apporte aux décoctions de l'énergie et de la vitalité.

4.2.3. // NGÉ // et le règne minéral

L'eau, ce liquide signe de vitalité et d'énergie qui abonde en territoire Bassa'a de la Sanaga Maritime est un élément très important mis en avant dans plusieurs rites du // NGÉ // comme le « *Ya'a i man* » qui est un rite au cours duquel on donnera son nom au nouveau-né et par la même occasion on présentera ce dernier aux ancêtres afin qu'ils le protègent et le guide tout au long de sa vie sur terre. L'eau est aussi utilisée pour la composition des décoctions nécessaires aux bains de purifications des candidats à l'initiation car elle a des propriétés curatives et revitalisantes.

L'eau est un élément qui cache plusieurs mystères et qui détient des vertus multiples. Elle est « *source de vie et de puissance* ». Elle est également un élément de purification de corps et de l'esprit. Elle permet de régénérer les cellules internes et externes du corps humain et symbolise la fertilité car « *elle coule, irrigue les terres arides et les cultures, donne naissance et floraison à la vie végétale* ». En négro-culture, l'eau symbolise « *la limite entre deux mondes* » notamment le monde des vivants et le monde spirituel.

A travers ses différents états, elle définit les changements. La glace symbolise « *l'impossibilité* » et « *l'égoïsme* » ; la vapeur symbolise le « *désir passif* » et la « *soumission* » (Gabriel Akoa Mbarga).

4.2.4. Symbolique de la chair et des os humains

Dans la société Basa'a ancienne, les os humains et la chair humaine étaient le symbole de la puissance, de la maîtrise du jour et de la nuit ; du visible et de l'invisible « *yi ju ni ndjamuha* » (POCK MESACK, juillet 2021). Pour les Basa'a le fait de manger la chair humaine est un acte d'accomplissement qui confère à celui qui le pose le courage de faire face à toute chose. A partir de la chair humaine, les initiés du // NGÉ // produisent une poudre qui permettait de soigner des maladies graves. L'os humain quant à lui possède un pouvoir immense, ce pouvoir lui était donné dans le monde invisible et seul le Ngéngé avait assez de force pour le manipuler pour protéger et garantir la prospérité et la stabilité de la communauté. L'os humain confère aussi à son détenteur le pouvoir d'émouvoir et persuader le public lors d'une prise de parole. En d'autres termes, l'os humain symbolise la « *fermeté* », la « *force* » et « *l'immortalité* » (Gabriel Akoa Mbarga, 2019).

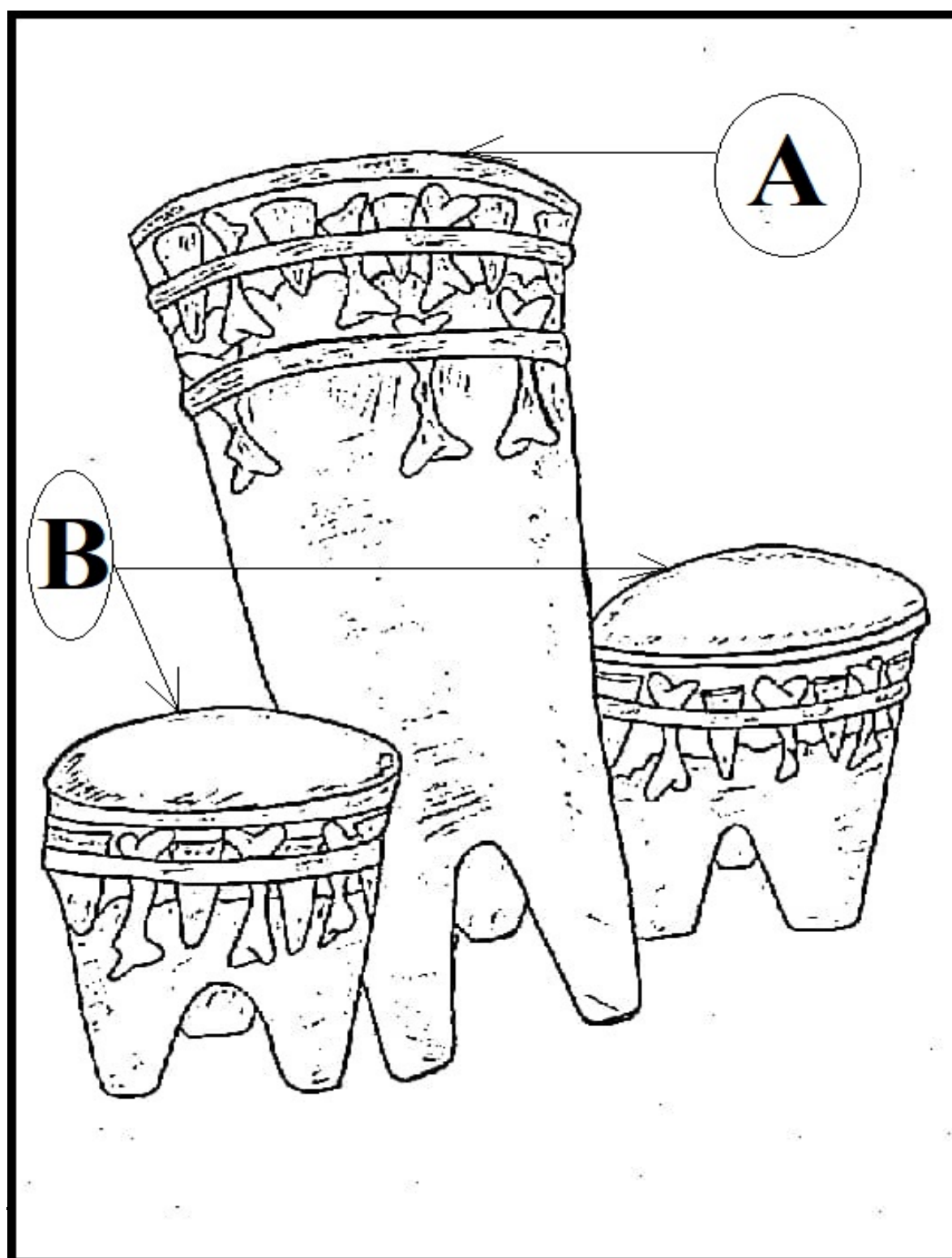
4.2.5. Symbolique des tambours de la confrérie

Les tambours de la confrérie sont le « *Ngom Ngé* » qui est le gros tambour et les « *Biten bi Ngé* » qui sont de petits tambours. Ces deux types de tambours sont fabriqués à base de deux arbres à caractère sacrés que sont le « *Béa* » pour le Ngom et le « *Baya* » pour le Biten. Ces tambours sont fabriqués par un spécialiste car ils devaient intervenir dans des cérémonies sacrées et le jour prévu pour l'abattage des arbres à partir desquels sont fabriqués les tambours est pour les populations une fête. Une fois le corps du gros tambour prêt, on le consacre en insérant un morceau de fer forgé et des ossements dans son creux ensuite le trou est refermé par la peau d'une antilope. Les parois de l'ouverture de chaque tambour sont recouvertes par des ossements humains, des morceaux de bois au-dessus desquels on verse une résine et la peau d'antilope était traitée avec du poison ce qui lui conférait un caractère sacré. Une fois prêts, le gros tambour (Ngom) représente la grosse voix ou voix de l'esprit mâle ou « *Nlom Nkuki* » car le son qu'il produisait est aussi fort qu'on l'entend dans toutes les régions environnantes et les petits tambours représentent les esprits femelles ou « *Mura Nkuki* » car le son qu'ils produisaient n'étaient pas aussi haut que celui du gros tambour. C'est dans ce sens que Gabriel Akoa Mbarga (2019), affirme que :

Le tabours est « *un instrument à percussion qu'on frappe pour tirer des sons. Il produit des sons graves, profonds et mystérieux qui s'associent au rythme de l'univers. Son roulement imite le tonnerre et la foudre. Il évoque surtout le battement du cœur et donne un signe de vie. Cet objet aux voix multiples imite l'écho sonore de toute l'existence. Il porte la voix de l'homme avec le rythme vital de son âme. Ce grand messager reproduit la pulsion du cœur cosmique, du cœur de la terre, du cœur individuel, avec tous les remous de son destin, et il amène les cœurs à vibrer à l'unisson. Son rythme, qui permet d'organiser la musique, révèle l'ordonnance de la matière et la maîtrise des énergies vitales* ».

Une vue des tambours de la confrérie // NGÉ // est ci-dessous observée.

Carte 6 : vue des tambours de la confrérie



A = « **Ngom Ngé** » : gros tambour utilisé dans les cérémonies de la confrérie ;

B = « **Biten Bi Ngé** » : les petits tambours utilisé dans les cérémonies de la confrérie.

4.3. Epistémologie du // NGÉ //

Il s'agira ici de présenter les principes qui constituent la base sur laquelle s'appuie le fonctionnement de la confrérie.

4.3.1. Légitimité de la confrérie

C'est à travers les relations que l'individu entretient par rapport à sa communauté que ce dernier gagnera une place particulière au sein de cette communauté. Ces relations sont régies par un code moral établi par les ancêtres à l'origine de la socioculture ou de la communauté et préservé précieusement au sein de cette confrérie qu'est le //NGÉ// et transmis aux initiés.

4.3.1.1. // NGÉ // et code moral

Le // NGÉ // sur le plan spirituel est assimilable à une institution qui est chargée de transmettre les valeurs de la communauté aux initiés et parmi ces valeurs la principale est la morale sociale. L'initiation confère aux différents candidats le respect de l'autre et des valeurs de la communauté, le courage et la bravoure face à l'adversité ; l'endurance face à toutes les épreuves de la vie. L'initié du // NGÉ // incarne la justice, la vérité, la sécurité. Il leur est prohibé de transgresser les interdits et les lois mis sur pieds par les ancêtres de la communauté Bassa'a de la Sanaga Maritime. Les initiés reçoivent l'interdiction de divulguer les secrets de la confrérie, l'interdiction d'abuser des pouvoirs qui leur sont conférés par l'initiation vis-à-vis de la communauté. Ils reçoivent des enseignements concernant les divinités de la communauté, des enseignements sur la divinité qui anime le // NGÉ // et sur "Hilolombi" le dieu créateur de la communauté, dieu auquel les Bassa'a doivent respect total, allégeance et le // NGÉ // se doit de veiller à ce respect afin de préserver l'ordre et la cohésion sociale au sein du groupe. Le //Ngé// tel que toute bonne association ou confrérie est régie par un règlement intérieur que ses membres doivent respecter tout au long de leur vie car il fait aussi l'objet d'un serment pour tous les nouveaux membres. C'est ainsi que NYOM B. 1995, cité par POCK MESACK⁹, 1997, va présenter ce règlement intérieur de la confrérie comme suit :

« 1- *Me yégeg ndap yem ju me minke i wib ndap mut numpe a Ngé je me* (Ngé tue-moi si jamais j'abandonne ma case pour aller voler chez mon voisin).

⁹ POCK MESACK (idem) page 37

2- *Me bomnga nwa mantata a nso, a nimil, me nwas nye le a keneg a ngé je me* (ngé dévore moi, si ayant rencontré la femme de mon voisin en fuite ou l'embarras, je la laisse partir).

3- *Me kobog likan libe i nôlha mut numpe a ngué je me* (ngué dévore moi si je me lie à des pratiques qui tuent mes voisins).

4- *Me jublag mantata djimb linyemb, a ngué je me* (Ngué dévore moi si jamais je complète contre mon voisin en vue de le tuer).

5- *Me pamag liemb ju i timba mut numpe, a ngué je me.* (Ngué tue-moi si je sors la nuit pour manger rituellement mon frère) ».

Ce règlement intérieur constitue le pilier sur lequel reposent la stabilité, la prospérité et la sécurité de la communauté Basa'a de la Sanaga maritime et quiconque va à l'encontre des prescriptions de ce règlement est exposé à de nombreuses sanctions.

4.3.1.2. // NGÉ // comme intégrateur social

Le // NGÉ // permet à l'initié d'être en contact et d'interagir de façon permanente avec la nature ou l'environnement et au travers de l'initiation, le candidat va accéder à un autre statut social qui est celui de justicier, protecteur de la communauté. Il est aussi le bras séculier du "Mbombog" qui est le guide de la communauté. Le passage de l'ancien statut au statut d'initié passe par une transformation totale de l'individu tant sur le plan spirituel que moral en d'autres termes une transformation totale de sa personnalité qui lui confère une place privilégiée au sein de cette grande machine qu'est la société.

4.3.1.3. // NGÉ // comme garant de la justice et la sécurité

Les candidats au cours de l'initiation acquièrent le courage, l'engagement, la loyauté et la force nécessaire pour défendre la communauté physiquement et spirituellement, et la peau de Léopard que ces derniers arborent est le symbole de la puissance et de la protection. Ils reçoivent des attributs tels que les lances et les flèches nécessaires lors des combats qui les opposent aux individus qui menacent l'intégrité et la stabilité du clan. Ils reçoivent aussi une mission de la part des ancêtres qui est celle de maintenir l'équilibre et l'ordre social. C'est à // NGÉ // que revient le droit de sanctionner, de punir les individus déviants et la sanction d'un individu est à la hauteur du crime ou de l'acte posé. Le // NGÉ // est impartial et juste dans son action et il ne punit jamais les innocents car sa justice est divine.

Le Ngéngé siège à une assemblée législative aux côtés des Bambombog appelée « Boma i Mbog » ou réunion du Mbog. A cette grande assemblée, le rôle du Ngéngé est de sanctionner

les crimes des individus qui sont passés outre les lois prescrites par le Mbog. Parmi ces délits, nous avons :

- Le fait de rendre publique les secrets de la confrérie ;
- L'exhumation des cadavres par un individu n'appartenant pas à la confrérie ;
- Oter la vie à un membre de la communauté par le biais d'un poison ou un autre outil.

Selon la gravité du crime, le Ngéngé pouvait prononcer une des sentences suivantes :

- Une amende évaluée en matériel appelée « *Nkus* ». Cette amende constitue une peine pour l'individu déviant.
- L'excommunication de l'individu de la société. Appelée en Basa'a « *Kat* », l'excommunication consiste à chasser l'individu de la communauté. Ce dernier sera escorté jusqu'à la frontière ou limite du village et il ne devra jamais revenir et si un membre de la communauté le croise dans un autre village, celui-ci ne devra sous aucun prétexte lui adresser la parole.
- La condamnation à mort. Etant la plus haute condamnation, il s'agissait ici d'ôter la vie au criminel. C'est ainsi que POCK MESACK parlant de cette sentence au cours d'un entretien mené dans la ville de Douala en juillet 2021 va affirmer que :

la cérémonie chargée d'exécuter une sentence de condamnation à mort appelée « mabet ma ngé ou ngé a bedél me » était organisée en plein cœur de la grande forêt et au cours de cette cérémonie les sons des tambours retentissent pendant que les Ngéngé dansent puis au même moment, on place le criminel au centre de l'assistance comme pour laisser croire qu'on veut examiner de nouveau son cas mais surgissant de tous les coins de la forêt, sept à neuf hommes munis de fusils à pierre appelés « Ba tjap ba ngaa » vont tirer en une fois et de manière synchronisée sur le criminel. Les bruits des chants et des tambours masquent le vacarme causé par les fusils pour ne pas éveiller le soupçon des femmes et des enfants, ensuite la dépouille du criminel est jetée dans une tombe qui a été creusée au préalable et lorsque les membres de la communauté ne verront plus le criminel ils diront juste que « mi ngé mi nje nye ».

De cette affirmation nous retenons que lorsque le criminel est amené à cette cérémonie en plein milieu de la forêt, ce dernier ne sait pas qu'il sera tué puisqu'il est surpris par

l'apparitions des hommes armés de fusils de pierre et en masquant le boucan des armes par les chants et sons de tambours on fait croire aux profanes que le criminel a été dévoré par les dieux.

4.3.2. // NGÉ // et politique

Dans la société Bassa'a, il a été établi que pour qu'un individu occupe la fonction politique qui est celle de diriger ou d'encadrer la communauté en tant que chef (Nkiñè), ce dernier doit passer au préalable par une initiation. Cette initiation consiste à tester la robustesse et la résistance du futur chef en le confrontant aux divinités et aux ancêtres résidents dans la forêt. Elle permet par la même occasion de développer son sens du travail, de l'honnêteté, de l'impartialité et de l'engagement grâce auxquels il pourra trancher avec franchise et de façon juste les conflits qui opposeront différents membres de la communauté. Les initiateurs (Bangéngé) et d'autres initiés vont amener le futur chef dans la forêt. C'est à eux que revient la tâche d'encadrer ce dernier et de l'amener en face des divinités afin qu'ils le mettent à l'épreuve et sur la maîtrise de la parole. Et évaluer ses capacités de leader. Ce sera l'occasion pour le futur chef d'acquérir des connaissances sur la gestion de la communauté.

Après une retraite qui durait neuf jours, les initiés de la communauté parmi lesquels les "Ngéngé" amenaient le nouveau chef sur son trône et ce sous les regards de tous les membres de la communauté qui l'acclamaient. Celui-ci recevait les attributs qui symbolisaient son autorité : un couvre-chef, un collier fait de dents d'animaux et de cauris et son bâton de commandement, les femmes amenaient leurs meilleurs mets et les hommes la boisson tirée des meilleurs palmiers à huile de leurs champs pour accueillir comme il se doit leur nouveau chef. Cet acte marquait le début des réjouissances sous la protection des divinités tutélaires et des ancêtres qui ont daignés accorder au nouveau chefs les pouvoirs dont il a besoin pour gouverner car pour le peuple Bassa'a de la Sanaga Maritime, le pouvoir spirituel est au fondement de tout autre pouvoir à l'instar du pouvoir politique.

4.3.3. // NGÉ // et genre

Le // NGÉ // n'admet pas d'individus de sexe féminin en son sein. Loin d'être misogyne, les ancêtres à l'origine des lois qui régissent la confrérie ne pouvaient admettre qu'une femme ou individu de sexe féminin soit élevé au rang de guerrier ou soldat du clan car elle ne pouvait supporter le poids des secrets qui sont enfuis dans cette confrérie. Pour eux, les attributs et les fonctions des membres de cette confrérie ne s'accordent pas avec la forme cosmique de la femme, cet être qui a le pouvoir de faire vivre d'autres âmes ou êtres en son sein ; être dans lequel d'autres individus trouvent du refuge et se développent. Il existe d'ailleurs une

prescription du Mbog Basa'a citée par Eugène Wognou, 2010 qui stipule que « *la femme qui connaîtra le Ngé ou cherchera à regarder quelque autre divinité en face, aura affaire avec le Mbok. « Muda a yi Ngé to linun sat pe ni mis, a gwé hop ni MBOK. Mbok hoom ! ».* ».

Chez les Bassa'a de la Sanaga Maritime, l'on considère que tout être humain est caractérisé par le principe binaire c'est-à-dire que les hommes sont à la fois mâles et femelles. L'individu ayant achevé son initiation ("Ngéngé") peut déjà à partir des enseignements reçus associer avec aisance la masculinité et la féminité. Même si les femmes ne peuvent participer aux activités de la confrérie et prétendre être candidate à l'initiation au sein de cette confrérie, le // NGÉ // a néanmoins su associer à la puissance masculine la puissance féminine pour incarner une réelle force vive obéissant au modèle cosmique de gémellité. La féminité des initiés peut être observée dans l'acte culinaire qui est une fonction qui est dans la culture Bassa'a attribuée à la femme, mais dans la confrérie se sont les initiés eux-mêmes qui cuisinent tous les mets qu'ils doivent consommer lors de leurs rassemblements et pour leurs rites. Ils reçoivent cette formation dans le domaine culinaire durant leur initiation et ceci prouve le caractère féminin du "Ngéngé".

4.3.4. // NGÉ // comme institution de transmission de Connaissance

Le // NGÉ // est une confrérie religieuse des Bassa'a de la Sanaga Maritime qui permet aux individus de la communauté d'accéder aux secrets et savoirs de l'univers nécessaire pour mieux appréhender la nature afin de garantir la protection de la communauté et de maintenir la justice et l'équilibre au sein de celle-ci. Ces savoirs concernent le règne végétale, animal, minéral et humain qui une fois acquis permettent aux initiés de vivre en harmonie avec l'univers dans son entièreté. À travers l'initiation au // NGÉ //, les néophytes accèdent aux savoirs liés à la genèse du monde et de la communauté, à la communication avec le sacré et aux lois qui garantissent la stabilité et la prospérité du clan. Le "Ngéngé" est donc détenteur des savoirs liés à la pharmacopée, justice, guerre, aux astres et au cosmos.

À travers les différentes phases de l'initiation que sont la phase théorique et les phases pratiques qui ont deux grandes étapes dans lesquelles on trouve des épreuves suivantes : « **Makôn ma //Ngé//** » : la lance du //Ngé// ; « **Bo'o li //Ngé//** » ou « **Ndobo //Ngé//** » : la Boue du //Ngé// ; « **Bobog //Ngé//** » : les reins du //Ngé//, l'initié accède à la spiritualité qui lui ouvre la porte aux savoirs qui lui confère une maîtrise du règne animal, végétal, minéral et humain ; il accède aussi aux connaissances d'ordre astrologique et cosmique lui permettant de vivre en harmonie avec le sacré . A travers ces connaissances des lois qui régissent l'univers, l'initié

peut accéder à l'interaction permanente avec le divin. Ces étapes permettent aussi aux initiés d'accéder aux savoirs sur les techniques de combats, de protection de la communauté et aux lois qui régissent la justice et l'équilibre de la société Bassa'a de la Sanaga Maritime. Au travers de la manipulation des ossements humains, il est immunisé contre tous les poisons et devient maître dans le traitement des empoisonnements et de toutes les maladies graves qui sont observés au sein de la communauté. A travers les éléments suscités, nous pouvons alors affirmer que le //Ngé// a des fonctions importantes dans la communauté Basa'a que sont la fonction éducatrice, la fonction protectrice, la garantie de la justice et bien d'autres du fait de son rapport avec le règne minéral, animal et végétal. Ce qui nous permet ainsi de rejoindre Bronislaw Malinowski dans son affirmation selon laquelle tout élément d'une culture a une fonction définie. En définitive, le //Ngé// répond aux besoins physiologique et culturel des membres de la socioculture Basa'a de la Sanaga Maritime.

**CHAPITRE V : CONTACT CULTUREL ET
BOULEVERSEMENT DE LA SOCIETE BASSA'A**

L'acculturation de l'Afrique et sa perte d'identité occupe toujours une place de choix dans les travaux universitaires du continent. Le développement harmonieux et solidaire de la société villageoise dans la tradition africaine est le plus souvent comparé au mercantilisme intrinsèque à la culture occidentale, imbue de sa prétendue supériorité. Passé du « mimétisme à l'aliénation », l'africain déraciné s'est figé dans un dualisme culturel handicapant. Le mythe de l'Occident, de sa puissance technologique et de son modèle économique, véhiculé sciemment par l'école, a relégué au second plan les « valeurs authentiques » définissant l'originalité des cultures locales en Afrique particulièrement.

L'idéologie civilisatrice a même nié l'existence de cultures en Afrique et a établi une hiérarchie des valeurs dans laquelle celles de l'Afrique occupent le bas de l'échelle. L'idée d'une hiérarchie des valeurs dans l'échelle des communautés humaines constituait le postulat de base communément admis. Les cultures européennes, imprégnées du christianisme et du rationalisme, représentaient l'absolu de la civilisation, le sommet de l'évolution humaine. Au plus bas de l'échelle se trouvaient les sociétés africaines considérées comme primitives et représentant de ce fait le premier stade de l'évolution humaine.

La société Bassa'a en générale et la confrérie // NGÉ // en particulier ne sont pas restées sans subir les méfaits de la suprématie de la culture occidentale sur ses mœurs et valeurs ancestrales à travers la colonisation marquée par le contact entre la culture africaine et celle occidentale. Nous étudierons ainsi dans ce chapitre les bouleversements relevés l'issue du brassage de la culture Bassa'a avec celle des autres sociétés, en particulier occidentale. Mais avant cela, il est présenté la société Bassa'a d'avant la colonisation.

5.1. Société Bassa'a précoloniale

La société Bassa'a était, avant l'avènement de la colonisation, une communauté dans laquelle le pouvoir revenait au chef et aux confréries qui l'accompagnaient dans ses tâches.

5.1.1. Hiérarchie et Religion

« Le Mbombog » était au centre de tous notamment la justice, la médecine, l'armée, entre autres. C'était un Etat complet avec une administration, un territoire et une population. Mais pour l'aider à gérer la communauté, il avait autour de lui un ensemble de confréries qui jouaient chacune un rôle bien précis. En d'autres termes, chacune des confréries avait un pouvoir précis dans la communauté, par exemple la confrérie du // NGÉ // incarnait le pouvoir exécutif dans la communauté Bassa'a. « *Le Mbombog détenait le pouvoir temporel et intemporel* » (Mbombog MBONE et Nyaho'o, 2020).

La société Basa'a était patriarcale et bien hiérarchisée avant la colonisation. Cette structure consistait en neuf classes sociales distinctes. Au sommet de la pyramide, se trouvaient les chefs de clans ou chefs de tribus (bakaambock), puis suivaient les membres des assemblées politiques et grands électeurs (bambombok), ensuite les hommes religieux ayant l'autorité de réviser les lois du mbok et le renvoi du Nkaambock (bangéngé), puis les princes de sang royal (dikoo di mbock), les notables (banjehjel), les enfants (bonge), les femmes (bôda), les esclaves (minkol), les captifs (minyon). Cependant l'organe exécutif du village était constitué d'un nkaambock et de huit dikoo di mbock. Au niveau de la famille nucléaire, on trouvait cette même organisation à la fois patriarcale et matriarcale. Ainsi selon certaines sources, la famille comprenait le chef de famille (san mbay), ses fils, ses filles, ses femmes, leurs enfants, les domestiques et les esclaves. Par la suite, venaient les cousins, les cousines, les neveux, les oncles, les tantes, la belle-mère, le beau-père, les belles-sœurs et les beaux-frères. Le village était un regroupement de plusieurs familles. Le chef du village (mbombock) était en général issu de la famille la plus ancienne et la plus importante au sein du village. Son pouvoir auprès des siens était illimité et ne pouvait être remis en question. Il était le garant de la coutume et de la tradition, rendait justice et présidait les expéditions de razzia et de guerre.

Sur le plan religieux, le peuple Bassa'a s'appuyait sur un Dieu créateur et plusieurs divinités selon divers panthéons. Parmi ces panthéons nous avons le panthéon terrestre et le panthéon céleste. Le panthéon céleste comprend 9 (neuf) principales divinités à savoir : la terre (*isi*) ; le ciel (*Ngî*) ; la lune (*Sôn*) ; l'arc-en-ciel (*Nyum*) ; le soleil (*Hianga*) ; l'harmattan (*Mbebi*) ; la biosphère (*Libu*) ; l'atmosphère (*Aakop*) ; le créateur (*Hilolombi*). Le panthéon terrestre quant à lui comprend aussi 9 (neuf) principales divinités que sont : « *Ngambi* » (oracle du peuple) ; //NGÉ// (chargé de la protection, de la justice et du commandement dans la communauté Bassa'a ; « *Um* » (chargé de la médecine et des manifestations culturelles) ; « *Kôô* » (déesses chargée de la protection et de la fécondité) ; « *Njeg* » (dieu de la vengeance et policier de la communauté) ; « *Ngena* » (dieu des maladies) ; « *Kul* » (dieu du parjure) ; « *Hu* » (dieu de la voyance) ; « *Lepliemb* » (dieu de la connaissance de l'âme humaine). Cette « *disposition ordonnée* » de tous ces éléments présente la forme et la structure de la communauté Bassa'a qui est une société dans laquelle le chef travail en synergie avec un ensemble d'institutions établies pour résoudre des problèmes particuliers et précis au sein de la communauté.

5.1.2. Langue et Habillement

Sur le plan linguistique, comme la plupart des langues confrontées à d'autres cultures, la langue Bassa'a a incorporé certains emprunts et évolué avec le temps. On distingue quatre périodes de son évolution, le bassa parlé avant 1472, le Bassa'a parlé entre 1472 et 1919, le bassa parlé entre 1919 et 1945 et le bassa parlé aujourd'hui. En 1900, le docteur Darwin Flo Lewis découvre que les premiers esclaves noirs issus du peuple Bassa'a utilisent un alphabet commun, appelé vah, qu'ils écrivent avec du charbon de bois. La langue Bass'a (ou Bassa'a) appartient au groupe des langues bantoues. Elle est parlée par environ 400 000 personnes autour des villes d'Édéa, d'Éséka et de Douala. Elle possède des caractéristiques phonétiques et grammaticales Communes a beaucoup de langues bantoues, comme les classes nominales, le « b » implusif et un système à tons dont le ton haut, ton bas, ton bas-haut, ton haut-bas et le ton moyen. La langue est transcrite au moyen d'un alphabet latin adapté, comprenant les consonnes, voyelles et accents spécifiques aux langues bantoues.

Sur le plan vestimentaire, les Bassa'a primitifs arboraient un cache-sexe (hikubi) fait d'écorce d'arbre (po), retenu par une ceinture fait de la même matière. Le torse était nu et parfois recouvert d'une peau de panthère. Le chef de la tribu arborait en outre des bracelets d'ivoire (dikom dimoo) et des colliers d'ambre (bakola). Les femmes arboraient des cache-sexes faits de feuilles de plantes (Mandoga) ou des jupes tressées en fibres de raphia (mabui ma bisôhô). Les esclaves de cette époque portaient des boucles d'oreilles qui les distinguaient des nobles de la tribu. La toilette de la femme évolua au contact des premiers européens, avec le port d'une sorte de robe qui la couvrait à partir des seins, lesquels n'étaient pas couverts jusqu'alors. Au fil du temps, la garde-robe bassa évolua au point de se conformer au style occidental. Eugène Wognou, 2010 parlant du vêtement du Basa'a précolonial va affirmer que :

Le Basaa précolonial. Tel que nous le révèle la tradition, ne se promenait pas nu comme on pouvait l'observer dans d'autres sociétés de cette époque. L'homme portait une sorte de caleçon fait d'écorce d'arbre, passé entre les jambes et retenu par une ceinture de la même matière. Ce cache-sexe s'appelait hikubi et la matière première po. Le chef de tribu portait en outre des bracelets d'ivoire, dikomb dimoo, et des colliers d'ambre bakola [...] La femme basaa précoloniale à son tour possédait des tenues vestimentaires, allant des feuilles qu'on mettait l'une devant l'autre derrière, mandoga. à la jupe tressée de fibres de raphia, mabui ma bisôhô .

5.1.3. Chant, Danses et Activités Ludiques

Sur le plan culturel, les Bassa'a utilisaient le chant, la chanson et les complaintes pour raconter leurs exploits. On les subdivise en trois groupes. D'abord, on avait des chants religieux qui étaient pratiqués au moment de certains rites de passages tels la naissance, l'exorcisme, la bénédiction, le mariage, l'enterrement. Ensuite, les chants magiques accompagnaient les séances de guérison et les chants populaires ou profanes étaient chantés par les femmes à l'occasion d'une victoire sur les tribus ennemies ou par les poètes. C'est dans ce sens que Eugène Wognou, 2010 affirmera que « *Le Basaa aime exalter son passé, le passé des grandes personnalités. Il aime raconter et se faire raconter leurs exploits, et grâce à ses instruments, les complaintes, Le chant, la chanson sont nés qui peuvent se répartir en trois groupes : religieux, magique, populaire ou profane* ».

La danse était toujours associée au chant. Ainsi il y avait plusieurs instruments musicaux permettant d'épouser les danses y afférentes. On distingue ainsi les instruments à rythmes, tel le m'be, bambou strié sur lequel on frottait un anneau ; les instruments à cordes, ndinga, qui est une guitare, et hilun, une cithare ; les sép, hikos et hion sont trois grands groupes d'instruments, utilisés pour transmettre des informations. Parmi les instruments à percussion, il y avait le xylophone (mandjan), le tambour (ngom), le tam-tam téléphone (nku). Les gongs (minkén) se présentaient sous deux formes, sô pour la danse religieuse en général et kon pour la danse religieuse des femmes.

« *La danse était le grand divertissement des Basaa, et r est encore de nos jours, dans les villages les plus reculés. On peut classer les danses Basaa en cinq catégories* » Eugène Wognou, 2010. Les danses religieuses des hommes (bisôô, njé nku, lihpongô) étaient des danses d'expiation au retour des expéditions guerrières. Elles n'étaient pratiquées que par certains hommes, essentiellement ceux ayant fait preuve de bravoure au combat. Il leur fallait expier les meurtres des ennemis auprès des ancêtres, même si c'était durant la guerre. Les instruments utilisés étaient les ngongs. La danse de la panthère (Njé Nku) était une danse réservée aux hommes léopards (njé veut dire panthère). Les danses magiques ou rituelles (ifon) étaient pratiquées pour la guérison des malades, l'objectif étant de chasser les mauvais esprits. Les danses des femmes (koo, bikéhên ou minkên) étaient pratiquées pour la guérison des malades et chasser les mauvais esprits. Les danses mbân, makune, hikwé étaient celles des jeunes. Le hikwé est une des variantes du mbân et du makune, pratiqué par tout le monde.

Pour se distraire, les Bassa'a avaient plusieurs jeux parmi lesquels la lutte (*masiñ*) qui se pratiquait entre deux individus, l'objectif étant de mettre l'arrière de la tête de son adversaire au sol. Par rapport au *masiñ*, Eugène Wognou, 2010 affirme que :

Cette lutte se pratiquait entre deux individus issus de deux clans et réputés invincibles. On les appelait « Ngum », celui dont le derrière de la tête ne touche jamais le sol. Toutes sortes de prises étaient permises et l'enjeu occasionnait quelquefois des journées ou des semaines entières sans autres activités que celle d'aller assister à la compétition.

De cette affirmation nous retenons que cette lutte était une compétition aux cours de laquelle les meilleurs lutteurs de différents clans de la communauté Basa'a et la règle fondamentale de cette lutte était que le lutteur dont la nuque touchait le sol était déclaré perdant.

Le njéga était un jeu qui se jouait à deux sur une pièce de bois conçue pour la circonstance. Il se compose d'une pièce de bois dur équarrie en forme de prisme rectangulaire d'environ un mètre de longueur. Sur une des faces, quatorze petites cuvettes ou même vingt-huit ont été creusées en deux ou quatre rangs parallèles de sept ; à chaque extrémité se trouve une case beaucoup plus grande et plus profonde qui contient les noix de palme sèches, dont on se sert en guise de jetons. La partie se joue à deux. (Eugène Wognou, 2010).

Le mbônpa était un jeu pratiqué par les jeunes gens afin d'évaluer leur bravoure et leur témérité. Les Bassa'a pratiquaient la scarification (*dikep*) et la chirurgie dentaire à visée esthétiques (*njôlô*). Les scarifications étaient spécifiques aux femmes et pratiquées en général au bas-ventre et au dos ; elles étaient présentées comme des atouts de beauté. Les tatouages étaient pratiqués tant par les hommes que les femmes, bien qu'ils aient des significations différentes. La chirurgie esthétique dentaire était pratiquée par un spécialiste et consistait à créer un espace entre les deux incisives supérieures afin de faire ressortir la beauté de la dentition. Une autre forme de dessin normalisé était aussi pratiquée sur les mobiliers (calebasses, cuvettes en bois, peignes).

5.1.4. Artisanat

L'artisanat Bassa'a pré-colonial était essentiellement axé sur ses différentes activités quotidiennes. Ainsi, le forgeron du village fabriquait le matériel usuel tel les coutelas, lances, couteaux de cuisine, grelots pour les chiens, machettes et houes. Le charpentier utilisait le bois pour faire les différents meubles de la maison tels les chaises, les nattes. Le potier était chargé

de la fabrication des objets divers telles les marmites, jarres et gargoulettes. Les pêcheurs fabriquaient des pirogues et des filets de pêche, construisaient les barrages sur les cours d'eau (makot). Les prêtres faisaient fabriquer les tambours, balafons, gongs et tam-tams. Les chasseurs tendaient des pièges dans la forêt, effectuaient la chasse à course, à l'arbalète et à la fronde. Parlant de l'art, Eugène Wognou, 2010 affirme que :

L'art chez les Basaa est représenté à cette époque par de multiples formes d'expression. Le forgeron excelle dans la fabrication de tous les outils usuels : coutelas, lances, couteaux de cuisine ngwal, grelots pour chien, parures pour élégants et élégantes, objets rituels des cultes de diverses divinités ; les marmites, jarres et gargoulettes sont l'œuvre des potiers.

Par ailleurs, les cases des Basaa étaient construites sous formes rectangulaires et comportaient trois à quatre pièces. Les cases étaient construites en terre battue, crépies à la chaux ou à l'ocre. Elles étaient très solides afin de pouvoir résister aux intempéries et attaques des panthères et autres animaux sauvages. Chaque homme et chaque femme disposait d'une case. La case principale, bien plus grande, servait de salle de repas en commun et de case pour les hôtes de passage. Un grand feu de bois morts était allumé au milieu de la case principale lorsqu'elle était occupée, et on disposait les lits faits de bambous et de nattes tout autour. Les hommes et les femmes veillaient ainsi en compagnie de leurs hôtes jusque tard dans la soirée avant de se retirer. Le chef de famille avait une case dans la forêt, où il entreposait les secrets de la famille et tenait les réunions importantes.

L'autorité du « Mbombog » était respectée, c'est à lui que les membres de la communauté se référaient lorsqu'il y avait un problème et c'est lui qui avait le dernier mot dans la communauté. Cette communauté vivait de l'agriculture, de la chasse et de la pêche.

La société Basaa'a était une société bien structurée telles les nations mondiales actuelles. Dans cette société Basaa'a le chef travaillait en synergie avec un ensemble de cellules ou conseils appelés confréries et chaque confrérie occupait une place bien définie selon les lois de l'univers. (Mbombog NGOUÉ et Pouma, Octobre 2020).

Nous retenons de cette affirmation de notre informateur que la communauté Basaa'a avait une structure comparable à l'organisation des pays occidentaux actuels. Et le chef est accompagné dans sa tâche par les différentes confréries qui jouaient chacune un rôle bien défini.

5.2. Contact culturel entre la société Basa'a et l'occident et ses conséquences

Le contact culturel entre les Bassa'a et les occidentaux s'est opéré au travers de la colonisation et de l'arrivée des missionnaires blancs au Cameroun. Ces derniers considéraient le //NGÉ// comme une bande organisée de malfaiteurs qui avait pour objectif unique de poser des actes criminels dans la société. La stratégie de ces derniers était d'insérer dans chaque grande famille d'initiés un prêtre de l'église catholique romaine ou une sœur religieuse afin que ces derniers combattent les initiés de la famille à laquelle ils appartiennent. Ici, il s'agissait de prendre un jeune garçon ou une jeune fille dans une famille dans laquelle la culture locale occupait une grande place et de les faire intégrer un séminaire afin de les initier aux religions occidentales afin que ces derniers s'opposent à l'autorité traditionnelle de la communauté c'est dans ce sens que Mbombog NGOUÉ Bell, un de nos informateur va affirmer que : « *pour vaincre le tissu social, les colons sélectionnaient un individu dont la famille était encrée dans le Mbog afin de l'intégrer au grand séminaire et il aura par la suite la mission de détruire ses frères initiés* ».

5.2.1. //Ngé// face au Christianisme

Sachant que le Ngéngé consulte les morts pour connaître le futur et pour trouver une solution à un problème que rencontre la communauté, il est qualifié de sorcier maléfique par les religions occidentales car pour elles, tous les individus qui sont capables d'interagir avec des éléments qui ne sont pas perceptibles par les sens naturels sont des agents du mal. Pour les chrétiens et les musulmans, la consultation des morts est une pratique qui va à l'encontre des prescriptions de Dieu et elle est qualifiée de « *péché d'abomination* » (Rev-Dr Pock MESACK, douala, juillet 2021). Le péché d'abomination est une faute qui s'oppose au premier commandement et est une offense grave envers Dieu et l'individu qui commettra cette catégorie d'abomination sera victime d'une punition qui l'atteindra lui et ses quatre prochaines générations. C'est ce qui ressort de notre lecture du livre biblique Exode en son chapitre 20 du verset 3 au verset 5 dans lequel il est écrit :

Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux [...] car moi, l'Eternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent.

Du fait de l'association qui existe entre les nouvelles religiosités et l'État, tous les membres de la communauté Bassa'a de la Sanaga Maritime avaient reçu l'obligation de s'affilier à ces religions nouvelles et tous ceux qui s'y opposaient étaient emprisonnés ou certaines fois tués. Ces prêtres et missionnaires avaient aussi le rôle de faire croire aux peuple Bassa'a que leur culture était « *diabolique* » et que le seul moyen de réussir dans la vie est de s'aligner et s'arrimer à cette religion sinon ils seront persécutés tout au long de leur vie. Les membres de la communauté étaient aussi obligés de se soumettre au rituel de la confession. Les missionnaires vont enseigner les lois chrétiennes ou les commandements divins aux membres de la communauté parmi lesquels le premier commandement « *tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face* » qui est une invitation pour la communauté Basa'a à abandonner sa religion et ses dieux au profit de l'unique Dieu des chrétiens. Ce commandement condamne et proscriit le polythéisme, il demande à l'homme de ne pas vénérer d'autres divinités de leur univers culturel. Ils devaient dès cet instant adorer un seul dieu qui est le Dieu qui est Yahvé pour connaître le succès, la paix, le salut et bénéficier de « *la Vie éternelle* ».

Les missionnaires useront d'une série de passage biblique pour dissuader les Basa'a de vénérer leurs dieux à l'instar de celui tiré du livre biblique de Jérémie en son chapitre 25 au 6^e chapitre qui stipule « *n'allez pas auprès d'autres dieux, pour les servir et pour vous prosterner devant eux, ne m'irritez pas par l'ouvrage de vos mains, et je ne vous ferai aucun mal* », et du livre de Josué en son Chapitre 24 au 20^e verset ou il est écrit « *lorsque vous abandonnerez l'Eternel et que vous servirez des dieux étranger, il reviendra vous faire du mal, et il vous consumera après vous avoir fait du bien* ». Ces enseignements bibliques avaient pour but de faire croire aux populations Basa'a que s'ils continuaient d'adorer leurs dieux et divinités ils périront de la pire des manières en d'autres termes ils mourront à la suite d'atroces douleurs et certains initiés de la communauté étaient tués en guise d'exemple. Tout cela a fait naître la peur dans le cœur des populations qui ont dues se convertir au christianisme non pas par conviction mais pour ne pas subir des représailles de la part de l'autorité coloniale de l'époque et de « *ce dieu qui tuait et exterminait tous ceux qui ne voulaient pas l'adorer et le servir* » (Alexandre SINKOT, 17 Novembre 2020).

Au travers de la confession, les prêtres recueillaient les secrets de la communauté Bassa'a qui leur étaient livrés par les membres de la communauté sur l'identité des initiés, leurs instruments et leurs temples afin de s'en servir par la suite pour les pourchasser et les combattre avec l'aide ou le soutien de l'autorité administrative et leurs outils étaient emportés à l'occident. Les membres de la communauté ont cessé de croire en l'existence de leurs ancêtres, en l'autorité

des initiés qui par le passé étaient vénérés car ces derniers étaient perçus comme les détenteurs de la sagesse, des pouvoirs religieux et qui étaient le lien direct entre « *les vivants et les morts* ». On constate que de nos jours les Bassa'a bafouent jour après jour les valeurs propres à leur culture d'origine.

5.2.2. //Ngé// face à l'école occidentale

Par la suite, il y a eu l'avènement de l'école occidentale que nous connaissons actuellement et au cours de laquelle les membres de la communauté ont reçu des enseignements sur l'occident et ses cultures notamment les langues et le vestimentaire. Cette école milite pour la promotion des valeurs propres à l'occident au mépris des valeurs du peuple Bassa'a. Au travers de ces institutions scolaires, plusieurs Bassa'a ont pu voyager pour l'occident et une fois là-bas, ils ont intériorisé les us et coutume des territoires dans lesquels ils étaient pour les transmettre à leurs familles.

Tous ces éléments suscités ont eu de nombreuses conséquences tant la vie des membres de la communauté que dans la stabilité de la communauté elle-même. Ce contact a favorisé la déculturation des membres de la communauté, l'abandon de la culture locale au profit des cultures étrangères qui ont été présentées comme les meilleures par l'autorité coloniale. Il n'existe plus aujourd'hui plusieurs initiés dans la société Bassa'a de la Sanaga maritime car plusieurs d'entre eux ont été assassinés par l'autorité coloniale de l'époque. Le nombre d'initiés est de plus en plus bas car de nos jours les membres de la communauté ne s'intéressent plus au système de croyance local car pour plusieurs ce système est occulte. Ce contact a aussi produit comme conséquence le fait que les initiés de nos jours sont considérés comme des agents du mal, des charlatans pourtant selon les valeurs de la communauté Bassa'a ces initiés sont les piliers sur lesquels doivent s'appuyer les membres de la société Bassa'a pour bénéficier des grâces et faveurs des divinités et pour vivre en harmonie avec l'univers.

Au travers des nouveaux systèmes de croyance arrivés avec la colonisation et le concept de « *Mondialisation* », le peuple Bassa'a a cessé de faire du système de croyance qui leur est propre une priorité. Au contraire, il s'en éloigne progressivement au fil du temps ; il est comme hypnotisé et agit au mépris de l'autorité traditionnelle car nous soulignons que « *de nos jours les Bassa'a ont plus de respect pour les Pasteurs et Prêtres que pour l'autorité traditionnelles et les initiés de la communauté Bassa'a et à cause de tous cela, les initiés meurent emportant avec eux leur savoirs* » (Ngo BIMAÏ Pauline, Edéa 2020). L'élément majeur souligné par notre informateur ici est que les initiés de la communauté ne parviennent pas à trouver un jeune à qui

transmettre leurs savoirs car la plupart des jeunes s'intéresse à la civilisation occidentale et ces initiés décèdent alors en emportant avec eux tous ce qu'ils savent sur la culture, ce qui représente un danger pour la communauté qui sans sa culture risque de disparaître sous l'invasion occidentale. C'est dans ce sens que Prince Dika Nya Donambele, 1971, cité par Eugene Wognou, 2010 va affirmer que :

La réalité est que durant la colonisation, les grands initiés africains n'étaient ni pressés, ni disposés à livrer leur culture à ceux qui travaillent ostensiblement à la destruction de la personnalité africaine. Nombreux sont les juristes, les philosophes et les théologiens disparus sans avoir livré leurs secrets, car ils n'ont pas eu suffisamment confiance en une certaine élite formée à l'occidentale ou imbue du marxisme-léninisme et qui, au lieu de la recherche de l'initiation créatrice, a opté pour l'acculturation sans s'interroger sur ses aspects aliénants.

La conséquence la plus grande est le fait que plusieurs jeunes de la communauté ne font pas usage de la langue qui leur est propre au profit des langues occidentales telles l'anglais et le français qui sont les plus répandues et tous cela représente un obstacle à la pérennisation des éléments de la culture Basa'a.

Dans le temps, pour tous les problèmes que les Basa'a rencontraient dans la communauté, ces derniers se rapprochaient du patriarche qu'on appelle Mbombog car c'est lui qui est le guide de la société choisi par les ancêtres et ce dernier faisait appel à un membre d'une confrérie selon le type de problème qu'il faut régler et ces problèmes étaient d'ordre juridique, médical, spirituel bref tous les problèmes trouvaient une solution mais de nos jours avec la rencontre interculturelle, le peuple Basa'a se réfère de plus en plus aux religions, juridictions et techniques médicales nouvelles. (NJACK David Calvin, Ngambè, Octobre 2020).

De cette affirmation, nous retenons que les Basa'a de la Sanaga Maritime ont une grande confiance aux pratiques occidentales qu'en leurs propres pratiques car ils pensent que ces pratiques importées sont meilleures raisons pour laquelle ils s'en réfèrent lorsqu'ils font face à un problème d'ordre religieux, juridique et médical. Pour certains informateurs interrogés, le désordre observé au sein de la société Basa'a actuelle a été causé par la rencontre entre cette

dernière et l'occident car dès cet instant, les populations ont intériorisé les valeurs de occidentales au détriment des valeurs propres à leur communauté. C'est ainsi que Som affirme :

Depuis que les occidentaux sont entrés dans nos villages et qu'ils nous ont envoyé leur télévision le désordre s'est aussi installé. Ils ont montré à nos enfants qu'on pouvait interrompre son aîné lorsqu'il a la parole ; ils leur ont aussi enseigné qu'il faut porter des vêtements qui ne couvrent pas le corps pour paraître moderne, ils ont enseigné à nos épouses qu'une femme n'est pas obligée de faire la cuisine pour son époux. Par contre par le passé, toutes les dérives que nous voyons la n'existaient pas car les parents éduquaient leurs enfants selon nos valeurs culturelles et les anciens y veillaient. (Som, Ngambè, 15 Novembre 2020).

En nous appuyant sur les thèses culturalistes de Ralph LINTON et d'Abraham KARDINER qui, présentent l'influence de la culture dans les comportements de chaque individu, il en ressort que les éléments cités ci-dessus démontrent que les comportements des membres de la socioculture Bassa'a de la Sanaga Maritime sont influencés par les institutions et des courants de pensée de la mondialisation qui ont intégrés leur communauté par le biais de la colonisation, des missionnaires mais aussi par le biais des contacts interculturels entre les Bassa'a et l'occident.

5.3. Le //Ngé// « Léopard » face à l'encrage de la mondialisation

La mondialisation est un mécanisme qui favorise une mise en relation des différentes sociétés du monde sur les plans politique, économique, sociaux, technologiques, institutionnel et culturel. Elle est caractérisée par le transfert de connaissance, de technologies, de cultures et pratiques d'un pays à l'autre. Néanmoins, faut relever que si certains pays, en particulier ceux développés, bénéficient des bienfaits de la mondialisation par la vente de leur culture au niveau mondial (par exemple les USA), d'autres par contre, en particulier les pays les moins avancés dont ceux d'Afrique, assistent à la perte/disparition de leurs cultures. Le volet de la mondialisation qui nous intéresse ici est la mondialisation culturelle qui établit un flux d'échange et d'inter diffusion des cultures dans leur diversité qui donnera naissance à une supraculture mondialiste. Ces échanges culturels sont favorisés par les expatriations, les migrations, les voyages et de nos jours ces échanges se font de plus en plus grâce à l'avènement des nouveaux outils de l'information et de communication tels que la télévision, la radio, les ordinateurs et les téléphones multimédias avec le réseau internet.

5.3.1. Echanges culturels entre la société Basa'a et l'Occident

Du fait de ces échanges culturels entre les occidentaux et la société Basa'a, nous remarquons que plusieurs éléments de la culture Basa'a disparaissent aux profits des cultures occidentales. C'est dans ce sens que Dorothee Ngo NDJOCK lors d'un entretien mené le 28 Décembre 2020 à Ekitè dans l'Arrondissement d'Edéa II va affirmer que :

Dans les échanges de la mondialisation il y a des nations considérées comme fortes et celle considérées comme faibles. Les pays d'Afrique ici sont les Etats faibles et les pays occidentaux sont des Etats forts alors dans les échanges culturels entre l'Afrique et L'occident les cultures Africaines disparaîtront toujours au profit des cultures occidentales et c'est cette domination des cultures occidentales qui est observée dans la société Basa'a actuelle tant sur le plan linguistique que sur le plan vestimentaire en passant par les attitudes.

Par cette affirmation, notre informateur veut signifier que les échanges interculturels entre les différentes sociétés favorisées par la mondialisation sont inéquitables car les pratiques propres à la socioculture Basa'a disparaissent de jour en jour au profit des cultures occidentales du fait de leur hégémonie sur les sociétés africaines. De plus, plusieurs membres de la communauté Basa'a sont incapables de s'exprimer en la langue qui leur est propre et aussi de fournir des informations relatives à la culture locale. Cela s'est vérifié lors de nos multiples descentes sur le terrain lorsque nous interpellions plusieurs membres de la communauté, en leur présentant le guide d'entretien, plusieurs d'entre eux étaient incapables de nous fournir des informations relatives à la confrérie // NGÉ // pour d'autres, le // NGÉ // est un mythe ou encore un regroupement de charlatans et de sorciers. Pour eux, la seule institution qui est habileté à rendre le droit est un tribunal, les seuls individus compétents en ce qui concerne l'interpellation des criminels sont des agents de police et les gendarmes.

A ce sujet, beaucoup sont ceux qui pensent que la mondialisation engendre inévitablement une acculturation pour des cultures isolées et sans accès à internet ou autres moyens de diffusion de celles-ci. En effet, dans le sens d'une réinterprétation et d'une synthèse des différentes cultures disponibles à l'échelle mondiale, la mondialisation met en périls ces cultures face à une standardisation des modes de vie selon le modèle occidental.

La mondialisation du point de vue des initiés de la société Basa'a a une influence négative dans la communauté et elle s'installe de plus en plus dans la société menaçant ainsi la

stabilité et la prospérité de la communauté car à travers ses institutions telles les églises, les tribunaux qui n'opèrent pas toujours dans la transparence, l'équité et l'impartialité portent atteinte aux valeurs tant défendues et prescrites dans la communauté. Les tribunaux, les commissariats et les brigades de gendarmerie viennent ainsi se substituer à la confrérie //NGÉ// qui selon les lois établies par les ancêtres de la communauté Basa'a détiennent le monopole de la justice dans la communauté. La mondialisation apparaît alors pour certains comme une nouvelle forme d'impérialisme, notamment pour BOUMTJE (2020) qui déclare :

Je qualifierai même ce système de néo impérialisme car à mes yeux il a un et un seul objectif qui est celui d'imposer les systèmes économique, politique et les cultures occidentales aux Africains. Pour ce faire ils utilisent des outils tels les télévisions et internet à travers lesquels ils proposent un modèle de vie et vendent le rêve aux Africains en leur présentant la personnalité idéale, bref ils diffusent aux travers de ces canaux leur idéologie et nous, Africains sans toutefois nous poser la moindre question adhérons. Nous pouvons le voir l'impact de cet impérialisme dans le comportement des jeunes Basa'a en général et en particulier ceux de Pouma et c'est regrettable car cela a donné naissance au bouleversement de la société Basa'a toute entière manifesté par le non-respect de l'autorité traditionnelle et parlant du //NGÉ // elle fait face à un système judiciaire mondialiste corrompu et manipulable ! (Emmanuel BOUMTJE, Pouma, Octobre 2020).

De cette affirmation, la mondialisation apparaît comme un système qui vise à favoriser la domination de l'Occident sur l'Afrique et cette domination passe par l'aliénation de la jeunesse Basa'a qui incarne ou intègre les valeurs culturelles occidentales à travers leur comportement, leur habillement, la langue et même les danses. Cette jeunesse qui ne respecte pas la loi car elle sait qu'elle peut corrompre l'autorité chargée de faire respecter la loi car à la différence du //NGÉ// qui est impartiale et qui rend la justice divine, la justice mondialiste qui s'appuie sur des lois établies par des hommes peut être manipulée à la guise de ceux-ci. C'est d'ailleurs ce nouveau système judiciaire que l'autorité administrative implante dans toutes les communautés pour faire disparaître le système judiciaire local qui est qualifiés d'archaïque, d'insuffisant et quelques fois de maléfiques par certains membres de la communauté à l'instar de Nyobè qui au cours d'un entretien mené à Ekitè, localité de l'arrondissement d'Edéa II le 28 Décembre 2020 va affirmer que :

La confrérie //Ngé// de mon point de vue n'a pas tous les atouts nécessaires pour incarner judiciaire car quand on parle de justice on parle de lois et le //Ngé// pour moi n'a pas de lois car ces lois ne sont écrites nulle part du moins à ma connaissance alors que la justice moderne se base sur des lois préalablement votées et ensuite écrites pour rendre justice. Donc pour moi quand on parle de justice on doit laisser le //Ngé// et ses pratiques spirituelles de côté.

Pour cet informateur la fonction ou le rôle du // NGÉ // est limité parce que la confrérie n'a pas mis à la disposition du publique un code pénal écrit. Nous comprenons alors de ce point de vue que pour dire le droit il faudrait s'appuyer sur des lois écrites mais toute fois nous mentionnons que les lois édictées par le // NGÉ // étaient rendues publiques par les anciens de façon orale car la société Basa'a est une société dont les enseignements sont fondés sur la culture orale ou de l'oralité alors tous les membres de la communauté étaient informés et savaient ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire au sein de la communauté. L'avènement de la mondialisation a donné naissance à ce débat qui vise à découvrir qui, du // NGÉ// et de l'autorité judiciaire dite moderne est le plus compétent et le plus apte à dire le droit et à incarner la justice au sein de la socioculture Basa'a.

5.3.2. Autorité coloniale comme alliée des institutions mondialistes

De ce débat naît des opinions variées, un de nos informateurs pour donner son opinion sur ce débat le présentera comme un match de football au cours duquel une équipe entrera sur l'aire de jeux avec 5 joueurs et l'autre équipe compte ses 11 joueurs, il est clair ici que la première équipe débutera le jeu avec un grand handicap qui peut jouer en sa défaveur. Ici le // NGÉ // est cette équipe qui compte 5 joueurs et le système judiciaire moderne est cette équipe qui compte la totalité de ses joueurs c'est-à-dire 11.

Je prends cet exemple pour dire que dans cette opposition de vos justiciers modernes et le //Ngé//, la justice moderne a un avantage sur la confrérie car, les initiateurs de ce courant ont tué plusieurs initiés par le biais de la colonisation avec le soutien des missionnaires pour faciliter l'implantation de leurs institutions dans notre communauté et ayant fait un lavage de cerveau à nos frères qui ne jurent que par les institutions de la mondialisation le //Ngé// ne peut cependant pas jouer son rôle comme il se doit. (Um David, Logdikit, 16 Octobre 2020).

Pour Um, la guerre qui a opposé l'autorité coloniale aux initiés de la confrérie // NGÉ // avait pour but de diminuer leur nombre afin de faciliter l'entrée des institutions mondialistes

dans la société Bassa'a une manière de dire que la mondialisation se prépare depuis la période de la colonisation de l'Afrique. En réduisant le nombre d'initiés, l'administration coloniale voulait réduire pas la même occasion les pouvoirs ou la puissance de l'autorité traditionnelle de la communauté. Cette guerre a poussé les membres de la confrérie à s'installer dans des forêts et à se faire plus discret qu'auparavant car pendant la période coloniale tous ceux qui étaient vus étaient pourchassés. Si on s'en tient à cette affirmation on retiendra alors que la mondialisation est l'image du néo-colonialisme c'est-à-dire une nouvelle forme de colonisation dans laquelle le colon n'agit plus physiquement mais agit par le biais des masses et médias et des institutions qu'il propose. C'est dans ce sens que Fanon, 1956 cité par Magloire Somé, 2001-2002 va affirmer que :

La culture du peuple asservi est sclérosée, agonisante. Aucune vie n'y circule. Plus précisément la seule vie existante est dissimulée. La population, qui normalement assume ça et là quelques morceaux de vie, qui maintient de significatives dynamiques aux institutions, est une population anonyme.

Pour l'auteur, le colonisateur immobilisait les cultures locales qui finissaient par se « momifier » et par ricochet causait la « momification de la pensée individuelle ». Les populations colonisées devenaient apathiques du fait de l'oppression qu'elles subissaient de la part de l'autorité coloniale.

De nos jours, les Bassa'a ont perdu leur encrage culturel, ils sont « occidentalisés » et leurs comportements ne reflètent plus leur culture mais plutôt les cultures occidentales. En d'autres termes, les Bassa'a ont perdu leur identité et leurs valeurs culturelles car n'accordent plus le même intérêt à leurs initiés et particulièrement au // NGÉ //. Cette confrérie qui avait pour fonction d'établir la justice au sein de la communauté Bassa'a n'est plus approchée par les membres de la communauté qui estiment que les institutions adéquates pour résoudre leurs problèmes d'ordre juridique sont les commissariats de police, les brigades de Gendarmerie et les palais de justices pourtant, selon les normes de leur culture établie par les ancêtres, la fonction juridique dans la société Bassa'a revient à la confrérie // NGÉ // et les ancêtres ont enfuis dans cette confrérie les différents savoirs et pouvoirs lui permettant de subvenir au besoin de justice et de protection des membres de la communauté Bassa'a. C'est à la confrérie // NGÉ // que revient les tâches de dire le droit, de rendre justice et d'exécuter les sentences dans la communauté mais cela n'est plus le cas avec l'avènement du système de gouvernance prôné par la mondialisation.

Même si la colonisation et les « *institution mondialistes* » ont causées de nombreux bouleversements au sein de la communauté Bassa'a de la Sanaga Maritime, ces bouleversements n'ont pas affecté le // NGÉ // dans son organisation, sa fonction et ses principes mais ont plutôt permis au // NGÉ // de s'endormir pendant un moment car les membres de la communauté ne s'y réfèrent plus du fait des représentations sociales construites autour d'elle sous l'influence des courants religieux occidentaux et les peuples de l'occident eux-mêmes qui font passé cette confrérie religieuse qu'est le // NGÉ // pour une « *confrérie occulte et diabolique* ». Toutes ces manipulations et ces représentations sociales établies autour de cette société secrète sous l'influence de l'interaction de la culture Bassa'a avec l'occident ont suscités de la méfiance chez les membres de la socioculture Bassa'a par rapport au // NGÉ // et ses initiés.

Il était question dans ce chapitre de présenter la société Bassa'a d'avant la colonisation et de relever les bouleversements dont ont fait face la société Bassa'a en générale et la confrérie // NGÉ // en particulier l'issue de la rencontre entre la culture Bassa'a et celle des autres sociétés, en particulier occidentale. Il résulte de nos analyses que la société Bassa'a précoloniale était bien organisée et structurée. Elle était essentiellement administrée par un chef assisté d'un conseil et des confréries, jouant chacune une fonction particulière, dont celle de la confrérie // NGÉ // était l'incarnation du pouvoir exécutif au sein de la communauté Bassa'a. Mais l'arrivée des colons blancs avait changé la donne dans cette communauté et en particulier dans la confrérie // NGÉ // où les initiés étaient pourchassés, considérés par les colons comme maléfiques du fait de leur capacité à communiquer avec leurs ancêtres morts. Par ailleurs, l'avènement de la mondialisation est aujourd'hui source de disparition de la culture Bassa'a où certains ressortissants de cette communauté ne parviennent même plus à s'exprimer en leur langue, préférant la langue coloniale.

CONCLUSION

Au terme de notre recherche rappelons qu'il était question d'aborder '*Le //Ngé// le « Léopard » chez les Basa'a de la Sanaga Maritime, Ethnographie d'une confrérie religieuse : introduction à l'Anthropologie culturelle*'.

Nous sommes partis du fait que les confréries sont, à l'origine et dans le monde occidental, des groupements de laïcs chrétiens fondés en vue de favoriser une entraide fraternelle ou pour animer et développer une tradition religieuse spécifique. Cette forme d'association à base religieuse et à but profane remonte à l'antiquité, comme l'atteste par exemple le Testament du Lingon. Mais, elles existent aussi, ailleurs, dans le monde et en particulier en Afrique sub-saharienne. En effet, dans la socioculture Basa'a il existe une confrérie appelée //NGÉ // qui est une confrérie assez respectée et qui occupe une place assez importante au sein de cette dernière.

Cependant, le contact avec le milieu extérieur et l'avènement de la mondialisation, de nouveaux systèmes de croyance (Christianisme et Islam), de nouvelles valeurs culturelles et des institutions telles les églises, les hôpitaux et les tribunaux menacent la confrérie de disparition totale // NGÉ // . Ils ont causé sa relégation au second plan par les Basa'a du Cameroun en général et ceux du département de la Sanaga maritime en particulier. La confrérie // NGÉ // n'est plus considérée comme par le passé par les membres de la socioculture Basa'a et cela est due à plusieurs raisons parmi lesquelles la mise en place de nouvelles institutions chargées de garantir la sécurité et la justice au sein de la communauté. Par conséquent, le // NGÉ // a perdu son rang de seul garant de la justice et de seul exécutant des sentences dans la société Basa'a.

Afin de comprendre ces transformations et bouleversements survenus au sein la société Basa'a et qui ont affectés la considération du // NGÉ // par les membres de la communauté à la suite de la colonisation nous nous sommes posé une question générale qui s'est décomposée en trois questions spécifiques.

Comment est-ce que la colonisation et l'avènement de la mondialisation ont pu modifier la nature des relations que les populations Basa'a entretiennent avec le // NGÉ // ?

De manière spécifique :

- De quelle source le // NGÉ // tire t-elle ses origines ?
- Quelles sont les pratiques propres à cette confrérie ?
- Quelle est la fonction du // NGÉ // ?

Nous avons alors émis l'hypothèse selon laquelle la colonisation et la mondialisation auraient affectés les relations entre les peuples Basa'a et la confrérie //NGÉ// au travers des

répressions de la part de l'autorité coloniale et de l'implantation des institutions mondialistes religieuses, politiques, économiques et médicales. Nous avons alors pris pour objectif de cette recherche de montrer comment les institutions politiques, culturelles et économiques de la mondialisation et l'autorité coloniale ont pu affecté les rapports entre les membres de la communauté Bassa'a et le //Ngé//.

S'inspirant des approches fonctionnaliste, structuraliste et culturaliste, avec une immersion dans les relations sociales, par les vertus du principe de l'interactionnisme symbolique, nous avons effectué notre démonstration (vérifié nos hypothèses) par le traitement du matériau brut. Ce dernier a été collecté grâce à la recherche documentaire, l'enquête par interviews auprès des adultes (à partir d'un guide d'entretien), et des entretiens qualitatifs avec les initiés (Ngéngé, Mbombog) et les élèves de la confrérie (Ba yiguil i Ngé) de notre communauté de référence. Les données obtenues nous ont permis de mieux cerner la confrérie // NGÉ // des Bassa'a de la Sanaga Maritime.

Nous remarquons à la suite de ces investigations, que le //NGÉ// comme la plupart des confréries africaines n'a pas effectivement échappé à l'invasion colonial, qui a entraîné le recul des religions du terroir, obligées de s'établir dans le secret sous peine de disparition complète. Pourtant, il existe un lien profond entre les Bassa'a de la Sanaga Maritime et le // NGÉ //. Cette relation est renforcée par les rites qu'elle organise pour rétablir l'ordre et la stabilité au sein du clan ; elle est aussi renforcée par les initiations qu'elle offre aux hommes de la communauté permettant de leur transmettre des connaissances sociétales et spirituelles. Ainsi, pour mettre fin à la l'ensevelissement du // NGÉ // par la mondialisation et ses institutions, la période actuelle est marquée par une réaffirmation de cette confrérie afin de rétablir ses pratiques et ainsi récupérer la place qu'elle occupait jadis au sein de la communauté.

Nous notons néanmoins que le // NGÉ // n'a pas changé dans sa forme et dans ses pratiques il était juste amorphe du fait de la bataille que l'autorité coloniale livrait régulièrement aux initiés. La confrérie a dû se réveiller plus forte qu'auparavant grâce à la volonté et l'engagement de ses initiés qui souhaitent réunir de nouveau les membres de la communauté, de leur assurer la protection face aux menaces externes et internes et de restaurer l'équilibre et la stabilité du clan mais aussi et surtout de receler les liens entre les ancêtres, les divinités et les membres de la société Bassa'a de la Sanaga Maritime. Cet éveil est le produit de la réactualisation du modèle ancien avec des pratiques, les attributs et outils locaux qui répondent aux besoins et exigences actuels. Ceci traduit le désir de la confrérie qui est de s'adapter aux temps pour répondre aux problèmes existentiels actuels que rencontrent les membres de la communauté. Chez les Bassa'a de la Sanaga Maritime, l'adaptation de la confrérie aux besoins actuels se fait en tenant compte des logiques endogènes de la communauté.

La société Basa'a de la Sanaga Maritime est sujet à la mondialisation et ses institutions (écoles occidentales, églises de réveil, hôpitaux, tribunaux, etc...), qui ont beaucoup de succès auprès des individus qui sont attirés par la facilité d'accès aux moyens d'existence qu'offre la mondialisation ou modernité pour résoudre les problèmes auxquels ils font face au quotidien. Cependant, de nombreux Basa'a font recours en même temps aux valeurs nouvelles et au // NGÉ // pour résoudre leurs problèmes quotidiens. Ce recours simultané qui caractérise la plupart des Basa'a de la Sanaga Maritime de nos jours, traduit la volonté de ces individus de dominer ces deux mouvements que sont la modernité et la tradition, pour leur propre élévation. Cette situation prouve que malgré l'avancée rapide des institutions de la mondialisation, la confrérie exerce toujours une influence particulière sur les différents individus.

Au moment de conclure cette étude, l'éthique intellectuelle nous astreint à l'évidence que l'étude qui prend ainsi fin, est loin d'être complète. Elle demande à être étendue à d'autres sous-groupes Basa'a, non seulement pour en compléter les données, mais aussi pour en percevoir les mutations survenues au sein de la société, afin de mieux saisir les fonctions et la place qu'occupe la confrérie en leur sein. Ce qui nous permettra de comprendre comment à partir des logiques internes, les Basa'a ont procédé à la restauration et l'adaptation des méthodes de communication avec les ancêtres et les divinités, avec pour objectif de ramener les membres de la communauté à se réapproprier de leur système de croyance et par conséquent de leur culture. L'on assiste de nos jours dans la culture Basa'a de la Sanaga Maritime à un syncrétisme religieux dans lequel les systèmes de croyance amenés par la mondialisation prennent parfois de dessus sur le système de croyance du terroir.

Cependant, il demeure une interrogation liée à l'adaptation du //Ngé// « Léopard ». Comment la confrérie dans un contexte de modernité et de mondialisation parvient-elle à adapter ses pratiques aux préoccupations quotidiennes actuelles des Basa'a de la Sanaga Maritime ?

La volonté manifeste des Basa'a de la Sanaga Maritime à reconstituer et revitaliser le // NGÉ //, est intimement liée au désir des membres de la communauté d'éviter de créer un vide dans la nature. Ce travail doit fournir aux individus des éléments d'appréciation de leur confrérie et susciter ainsi une auto-revalorisation, dont les effets dans une adaptation positive des pratiques de la confrérie, profiteront sûrement aux générations futures.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ECRITES

1. OUVRAGES GENERAUX

- ARJUN APPADURAI,** 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation.* Paris, Payot.
- BALANDIER, G.,** 1957, *Afrique ambiguë.* Paris, Plon.
- BEAUD, S. et WEBER, F.,** 2003, *Guide de l'enquête de terrain.* Paris, La découverte.
- BONTE, P. et IZARD, M.,** 1991, *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie.* Paris, P.U.F.
(Sous la direction de),
- DURKHEIM, E.,** 1986, *Sociologie et éducation.* 10^e édition, Paris, P.U.F.
- EBOUSSI BOULAGA, F.,** 1991, *À contretemps. L'enjeu de Dieu en Afrique,* Paris, Karthala.
- GRAWITZ, M.,** 1990, *Méthode de recherche en sciences sociales.* Paris. Dalloz. 8^e édition.
- HEBGA, P.M.,** 1974, *Émancipation des Églises sous tutelle, Essai sur l'ère post-missionnaire,* Paris, Présence Africaine.
- HOUÉE, P.,** 2000, *Le développement local au défi de la mondialisation,* Paris, L'Harmattan.
- HUNTINGTON, S.,** 1997, *Le choc des civilisations,* Paris, Odile Jacob.
- MALLARD, B.,** 1985, *Pouvoir et religion, les structures socio religieuses de la chefferie Bandjoun,* New York, USA : BFS.
- MBOCK, C.G.,** 1996, *Cameroun, Pluralisme culturel et convivialité,* Paris Ed. Nouvelles du Sud.
- MBONJI EDJENGUÈLÈ,** 2000, *Les cultures-vérité. Le Soi et l'Autre. Ethnologie d'une relation d'exclusion.* Yaoundé, Etoile.
- NDI OKOLA, J.,** 1994, *Inculturation et conversion,* Paris, Karthala.
- RIVIERE, C.,** 1995, *Introduction à l'Anthropologie.* Paris. Hachette.

- SINGLETON (M.),** 1997, « *Homme et Animal-l'Afrique les a faits* », Louvain, Louvain-LaNeuve.
- TCHEGHO, J-M.,** 2000, (dir.), *Le déracinement social en Afrique : une conséquence de l'éducation moderne. Quelle éducation pour le futur*, Yaoundé, Démos.

2. OUVRAGES SPECIFIQUES

- ANTOINE GARAPON,** 1985, *L'Âne portant des reliques. Essai sur le rituel judiciaire*, Paris, Le Centurion.
- ARNOLD VAN GENNEP,** 1981, *Les Rites de passage*, Paris, A. et J. Picard.
- BALENDIER, G.,** 1980, *Le pouvoir sur scène*. Paris. Ballard.
- CAZENEUVE, J.** 1971 *Sociologie du rite*, Paris, P.U.F
- CALAME-GRIAULE, G.,** 1977, *Langage et culture africaines. Essai d'ethnolinguistique*. Paris. François Maspero.
- CLAUDE RIVIERE,** 1995, *Les rites profanes*, Paris, PUF.
- DUPRE, G.,** 1982, *Un ordre et sa destruction*. Paris. P.U. F, O.R.S.TO.M.
- DURKEIM, E.,** 1968, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris, P.U.F.
- ERNY, P.,** 1972, *L'enfant et son milieu en Afrique noire. Essai sur l'éducation traditionnelle*, Paris, Payot.
- 1988, *Les premiers pas dans la vie de l'enfant d'Afrique noire*. Paris, l'Harmattan.
- ERVING GOFFMAN,** 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.
- FRANÇOIS-ANDRE ISAMBERT,** 1979, *Rite et efficacité symbolique*, Paris, Cerf.
- GABRIEL AKOA MBARGA** 2013, *Le corps humain et ses symboles*, Edition de Midi.

- 2016,** *L'art et sa symbolique en Afrique et dans le monde : vecteurs spatial et temporel, Yaoundé, Ifrikiya.*
- 2019,** *La symbologie et l'univers des symboles : pour une meilleure connaissance de l'homme et de sa culture dans le monde. Yaoundé, Monange.*
- 2021,** *Introduction à la symbolistique. Yaoundé, Monange.*
- LABURTHE-TOLRA, P., 1985,** *Initiation et sociétés secrètes au Cameroun. Essai sur la religion Beti. Paris, Karthala.*
- MARTINE SEGALLEN, 2005,** *Rites et rituels contemporains, Paris, Armand Colin.*
- MAYI-MATIP, T., 1983,** *L'univers de la parole. Clé.*
- MBOUI, J., 1967,** *MBOG LIAA. Le pays de la grotte ou le savoir social du peuple Bassa. Université de Bordeaux.*
- MIRCEA ELIADE, 1976,** *Initiation, rites, sociétés secrètes. Naissance mystiques. Essai sur quelques types d'initiation, Gallimard.*
- RAPONDA-WALKER, A., 1983,** *Rites et croyances des peuples du Gabon. Essai sur les problématiques religieuses d'autrefois et d'aujourd'hui, Paris, SILLANS, R.,* *Présence Africaine.*
- TITI NWEL, P., 1986,** *THONG LIKENG. Fondateur de la religion Nyambebantu. Paris. L'Harmattan.*
- WONYU E., 1971,** *Essai sur l'Organisation Social et la Religion des Basaa du Cameroun. Université de Paris (Sorbonne).*
- Jean-Marcel Eugene WOGNOU 2010** *Les Basaa Du Cameroun : Monographie Historique D'après La Tradition Orale. Burkina Faso. L'Harmattan.*

3. ARTICLES SCIENTIFIQUES

- AMATO F.,** 1967, *Croyance Basa Dans Le Monde non Chrétien.*
N° 83, p. 13-15.
- LOMO MYAZHIOM, A.C.,** 1992, *Religion 'traditionnelle' africaine. La fin du temps des certitudes Dans Histoire et Anthropologie.* Strasbourg.
- MBEMBE, J.A.,** 1986, *Pouvoir des morts et langage des vivants. Les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun" Dans "Politique africaine. Volume 22.*
- MENDRAS H., FORSE M.** 1985, *Le changement social, tendances et paradigmes, in Duietz B., Revue française de sociologie, 26-4, Vol. 2, 726-728.*
- POUKA, L.M.,** 1950, *Les Basaa du Cameroun" Dans "Cahier d'outre-mer. N° 10, Pages 153-166.*
- TAGUEM, G. L.,** 1999, *Le lebehta : rite initiatique Dans Acte du colloque Méga Tchad, Leyde.*
- TITI NWEL, P.,** 1978, *Mbombok à la tête du lignage basaa Dans Nature et formes de pouvoir dans les sociétés dites acéphales : exemples camerounais.*
O.R.S.TO.M.

4. RAPPORTS DE RECHERCHE

- MINATD-PNDP,** 2011, *Plan communal de développement de Pouma.*
- MINATD-PNDP,** 2012, *Plan communal de développement de Nyanon.*
- MINATD-PNDP,** 2012, *Plan communal de développement de Ngambè.*

5. MEMOIRES ET THESES

- ANTANG YAMO,** 2003, *Le rite d'initiation 'KUONG' chez les Maka Ebessep de l'Est-Cameroun : Une ethnologie de la dynamique rituelle*, Yaoundé, Université de Yaoundé I.
- BOUBA SOUKA,** 2002, *Les rites chez les Guiziga du Nord Cameroun : XIX-XXe Siècles, Ngaoundéré, Université de Ngaoundéré, mémoire de maîtrise réonoté.*
- DJAWARI MAMA ADAMOU,** 2009, *L'animateur dans le processus de développement à partir de la revalorisation culturelle : Le cas des rites initiatiques chez les Dourou de l'arrondissement de Tcholliré, Yaoundé, INJS, mémoire réonoté.*
- FOUNSIÉ IBRAHIM,** 2001, *Sociétés secrètes et confréries dans la société Bamoun.* Université de Yaoundé.
- FOWLIE, LUKE,** 2015, *Étude du syncrétisme de 'L'ASSIKO' à travers le geste et le foyer socioculturel d'un guitariste Bassa.* Université de Montréal.
- MEYIEM TCHOUNDA, P. T.,** 2006, *Les rites d'initiation à l'ouest du Cameroun : contribution à une étude ethnologique du (nyan nyan) des Fussep (Bafoussam), Yaoundé, Université de Yaoundé I, mémoire de maîtrise.*
- POCK MESACK,** 1990, *L'Impact Socio-culturel du Nge face à l'Éthique Chrétienne.* Faculté de Théologie Protestante de Yaoundé.
- OUMAROU, A.,** 2010, *Le rite d'initiation et l'insertion socioculturelle des jeunes : le cas du 'LABANA' chez les massa du septentrion.* I.N.J.S.

- DIKOUME C.,** 1987 *Etude Concrète d'une Société Traditionnelle Les Elog Mpoou*. Thèse doctorat 3^e cycle Université des Sciences et Techniques de Lille II.
- KOUGOUM, G.,** 2009, *Pour une église-communauté-de-paix dans un contexte multiethnique conflictuel. Le cas du Cameroun*. Université de Montréal.
- NYOM B.,** 1995, *Le Sacré et l'Unité de l'homme chez les Bantou du Sud-Cameroun ; Perspectives morales et pastorales concernant la vertu de la religion dans les conditions de vie des Basa*. Thèse de Faculté de Théologie Catholique de Lille.

6. WEBOGRAPHIE

<https://www.cairn.info/revue-le-philosophoire-2006-2-page-151.htm#article>, Consulté le 21 Février 2021.

https://monoskop.org/images/9/92/Marc-Lipiansky_Mireille_Le_structuralisme_de_Levi-Strauss_1973.pdf, consulté le 17 Décembre 2020.

http://www.unice.fr/ChaireIUF-Nicolai/Archives/Tables_rondes/TR_2008/Strulingphianth, consulté le 20 Février 2021.

<https://www.erudit.org/fr/revues/liberte/1963-v5-n1-liberte1027342/30187ac.pdf>, consulté le 20 Février 2021.

<https://codesria.org/IMG/pdf/some.pdf>, consulté le 05 Juillet 2021.

www.sanaga-maritime-info.com, consulté le 16 Août 2020.

www.fr.m.wikipedia.org, consulté le 20 Avril 2021.

www.adina-bassa.com, consulté le 17 Octobre 2020.

<https://www.litenlibassa.com>, consulté le 23 Août 2020.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Sanaga-Maritime>, consulté le 31 Novembre 2020.

<http://www.eco-spirituality.org/f-cmr03.htm>, consulté le 17 Décembre 2020.

https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1950_num_3_10_1676, consulté le 02 Janvier 2021.

https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1950_num_3_10_1676, consulté le 02 Janvier 2021.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Confr%C3%A9rie#En_Occident, consulté le 03 Janvier 2020.

SOURCES ORALES


N°	Nom de l'informateur	Age	Profession/Fonction	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien
01	MAHOP Jacob	67	Mbombog et Chef du Village Nkakmbom	Du 21 au 23/09/2020	Nkakmbom
02	BISSOHONG Jean-Marie	65	Mbombog Basa'a, Mpo'o, Bati	09/10/2020	Logdikit
03	NKOYOK Jilles	68	Mbombog Bañ/ Ngéngé (initié du //Ngé//)	26/10/2020	Nkom-Massock
04	MBOÑE Louis	63	Mbombog/ Ngéngé	02 au 03/11/2020	Nyaho'o
05	DIMEUM	72	Ngéngé	02 au 03/11/2020	Nyaho'o
06	André	65	Ngéngé	02/11/2020	Nyaho'o
07	Joseph	70	Ngéngé	02/11/2020	Nyaho'o
08	Jacob	59	Ngéngé	02/11/2020	Nyaho'o
09	NGOUE Bell	58	Mbombog	10/10/2020	Pouma
10	NJACK David Calvin	61	Militaire à la retraite	17/10/2020	Ngambè
11	NGO BIMAI Pauline	66	Couturière	09/11/2020	Edéa II
12	SINTAT MABONKI	45	Maçon	17/10/2020	Ngambè
13	UM David	63	Chasseur	16/10/2020	Logdikit
14	BOUMTJE Emmanuel	76	Instituteur à la retraite	16/10/2020	Pouma
15	MBOME Alain Serge	60	Gendarme à la retraite	08/12/2020	Pouma
16	SOM	58	Agriculteur	15/11/2020	Ngambè
17	NGO NGOUE Elise	62	Agricultrice	15/11/2020	Ngambè
18	BISSALA Brigitte	69	Commerçante	09/11/2020	Ekitè
19	KOM Brice	44	Commerçant	09/11/2020	Ekitè

20	SINKOT Alexandre	73	Ingénieur élec- mécanicien à la retraite	17/11/2020	Pouma
21	NGO BALENG Marie	82	Agricultrice	17/11/2020	Pouma
22	BISSALA Bissala 2	82	Militaire à la retraite	09/11/2020	Ekitè
23	NGOUTE Alain Blaise	57	Mécanicien	11/01/2021	Pouma
24	BELL MOUNE Anicet	61	Conducteur de Camion	11/01/2021	Pouma
25	NGO NDJOCK Dorothee	81	Officier de Police à la retraite	28/12/2020	Ekitè
26	NGO NYEMB Emilienne	52	Commerçante	28/12/2020	Ekitè
27	MINLEND MBOM	71	Tradi-thérapeute	12/01/2021	Nsongmbènguè
28	NYOBE	74	Technicien de laboratoire à la retraite	28/12/2020	Ekitè
29	MASSE NGWEHA	60	Instituteur à la retraite	12/01/2021	Inyuya
30	POCK MESACK	69	Pasteur E.P.C	17/07/2021	Douala

ANNEXES

ANNEXE 1 : AUTORISATION DE RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES		FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL SCIENCES
<u>DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE</u>		<u>DEPARTMENT OF ANTHROPOLOGY</u>

Yaoundé, le 12 AOUT 2020



AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **Paschal KUM AWAH**, Chef du Département d'Anthropologie de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **MABONKI Njack Marc Nicolas**, Matricule **15G036** est inscrit en Master dans ledit Département. Elle mène ses travaux universitaires sur le thème : *«le « ngé » chez les bassa'a de la sanaga maritime, ethnologie d'une confrérie religieuse: contribution à l'anthropologie culturelle»* sous la direction du **Dr. Antang Yamo**.

A cet effet, je vous saurais gré des efforts que vous voudriez bien faire afin de fournir à l'intéressé toute information en mesure de l'aider.

En foi de quoi la présente autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Chef de Département



Dr. Paschal Kum Awah

GUIDE D'ENTRETIEN

GUIDE POUR LES INITIES

Entretien réalisé le A (lieu de l'entretien) Nom du
village..... estimation du nombre de personne (pour les FGD)
.....

Le présent guide d'entretien est élaboré dans le cadre d'une étude académique portant sur le thème **Le //NGÉ// « Léopard » chez les Bassa'a de la Sanaga Maritime, ethnologie d'une confrérie religieuse : contribution à l'anthropologie culturelle**. Les informations que vous nous fournirez lors de cet entretien seront utilisés pour la rédaction d'un mémoire académique en vue de l'obtention du diplôme de Master II en Anthropologie culturelle à l'université de Yaoundé I. le présent guide vise à collecter les informations sur le rôle, la structure et la réorganisation de la confrérie //NGÉ// chez les Bassa'a de la Sanaga Maritime. Nous vous prions à cet effet de bien vouloir répondre aux questions que nous vous poserons en toute franchise et honnêteté. Nous vous garantissons la confidentialité des informations que vous nous donnerez.

A. Identification de l'enquêté

- Village :
- Noms et Prénoms :
- Sexe :
- Age :
- Niveau d'instruction :
- Profession/ Activité :

B. FORME ANCIENNE DU //NGÉ//

1. Qu'est-ce que le //NGÉ// ?
 - En quoi consistait- elle ?
 - Quelle est son origine ?
2. En tant que confrérie, qui pouvait en devenir membre ?

3. Quelles étaient les étapes de l'initiation à cette confrérie ?
 - Quelle est la durée de cette initiation ?
4. Qui était chargé d'initier les nouveaux membres ?
5. Où avait lieu cette initiation ?
 - Que représente chaque milieu pour les Bassa'a ?
6. Quelle était la structure hiérarchique du //NGÉ// ?
7. Quelle était la place et le rôle des Femmes dans cette confrérie ?
8. Quels sont les objets qui étaient utilisés au sein de cette confrérie pour les différents rites ?
 - Leurs noms et leurs significations ?
9. Quelle était la fonction sociale du //NGÉ// ?
10. Quels étaient les différents rites propres à cette confrérie ?

C. FORME ACTUELLE DE LA CONFRERIE « NGÉ »

11. Quelles sont les modifications subies par la confrérie ?
 - Comment est-ce que la confrérie //NGÉ// s'organise-t-elle aujourd'hui ?
12. Quelle est sa forme actuelle ?
 - Pourquoi cette réorganisation ?
13. Quelles sont les événements dans lesquelles le //NGÉ// intervient ?
14. Quel est le nouveau contexte de cette confrérie ?
 - Encadreurs, critères d'inclusion, lieu d'initiation, durée de l'initiation ?
15. Le //NGÉ// reste-t-il encore l'apanage des hommes ?
16. Quels sont les objets qui interviennent dans l'organisation des différents rites du //NGÉ// ?
17. A quoi sert le //NGÉ// aujourd'hui ?
18. Y a-t-il une différence entre le rôle ancien et nouveau du //NGÉ// dans la société Bassa'a ?
comment appréciez-vous cette situation ?

GUIDE POUR NON-INITIES

Entretien réalisé le A (lieu de l'entretien) Nom
 du village..... estimation du nombre de personne (pour les FGD)

Le présent guide d'entretien est élaboré dans le cadre d'une étude académique portant sur le thème **Le //NGÉ// « Léopard » chez les Bassa'a de la Sanaga Maritime, ethnologie d'une confrérie religieuse : contribution à l'anthropologie culturelle**. Les informations que vous nous fournirez lors de cet entretien seront utilisés pour la rédaction d'un mémoire académique en vue de l'obtention du diplôme de Master II en Anthropologie culturelle à l'université de Yaoundé I. le présent guide vise à collecter les informations sur le rôle, la structure et la réorganisation de la confrérie //NGÉ// chez les Bassa'a de la Sanaga Maritime. Nous vous prions à cet effet de bien vouloir répondre aux questions que nous vous poserons en toute franchise et honnêteté. Nous vous garantissons la confidentialité des informations que vous nous donnerez.

A. Identification de l'enquête

- Village :
 - Noms et Prénoms :
 - Sexe :
 - Age :
 - Niveau d'instruction :
- Profession/ Activité :

B. Questions

1. Qu'est-ce que le //NGÉ// ?
 - Quel est le rôle du //NGÉ// ?
2. Comment était organisée la société Bassa'a pré-coloniale ?
3. Comment s'est opéré le contact culturel entre les Bassa'a et les occidentaux ? quelles ont été les conséquences ?
4. Comment les Bassa'a ont-ils réagi face à la culture occidentale ?
5. Quelle est la forme actuelle de la culture Bassa'a ?
6. Quels sont les bouleversements que le //NGÉ// a subi du fait de l'influence coloniale ?
7. Dans quel contexte s'organise –t-elle ?
 - Personnes autorisées à intégrer la confrérie ?

- Hiérarchie ?
 - Chapelles ?
 - Durée de l'initiation ?
8. Qui peut être initié à cette confrérie ?
 9. Pourquoi cette réorganisation du //NGÉ// ?
 10. Quelle est la fonction et les buts visés par cette confrérie aujourd'hui ?

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE.....	iii
LISTE DES CARTES ET DES PLANCHES	iv
LISTE DES SIGLES ACRONYMES ET ABREVIATION	v
RESUME	vi
ABSTRACT.....	vii
INTRODUCTION	1
1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE	2
2. JUSTIFICATION DU SUJET.....	4
2.1. Raisons Scientifiques	4
2.2. Raisons Personnelles.....	5
3. PROBLEME DE RECHERCHE	5
4. PROBLEMATIQUE.....	6
5. QUESTIONS DE RECHERCHE	7
5.1. Question Principale.....	7
5.2. Questions Spécifiques	7
6. HYPOTHESES DE RECHERCHE	7
6.1. Hypothèse Principale	7
6.2. Hypothèses Secondaires.....	8
7. OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	8
7.1. Objectif Principal.....	8
7.2. Objectifs Spécifiques	8
8. METHODES DE COLLECTE DES DONNEES.....	8
8.1. Collecte des données.....	8
8.1.1. Travail de terrain	9
8.1.2. Observation directe.....	9

8.1.3. Entretien semi-directif	9
8.1.4. Récit de vie.....	10
8.1.5. Focus group discussion	10
8.1.6. Recherche documentaire	11
8.1.7. Outils de collecte	11
8.2. Analyse des données.....	11
8.3. Interprétation des données.....	12
8.4. Outils d'analyse et d'interprétation des données.....	12
9. INTERET DE LA RECHERCHE	12
9.1. Intérêt scientifique	12
9.2. Intérêt pratique.....	13
10. LIMITES DE LA RECHERCHE	13
10.1. Limites épistémologiques.....	13
10.2. Difficultés rencontrées	14
11. ORGANISATION DU TRAVAIL	14
CHAPITRE I : PRESENTATION DU SITE DE LA RECHERCHE	15
1.1. ARRONDISSEMENT DE NGAMBE.....	18
1.1.1. Localisation géographique de Ngambè.....	18
1.1.2. Milieu Humain.....	21
1.1.2.1. Mythe d'origine des Basa'a.....	21
1.1.3. Climat.....	22
1.1.4. Relief.....	23
1.1.5. Hydrographie.....	23
1.1.6. Végétation.....	23
1.1.7. Faune	23
1.1.8. Activités socio-économiques.....	24
1.1.8.1. Agriculture.....	24
1.1.8.1.1. Agriculture vivrière.....	24
1.1.8.1.2. Agriculture de rente	24
1.1.8.2. Exploitation forestière.....	24
1.1.8.3. Elevage.....	25

1.1.8.4. Pêche	25
1.1.8.5. Chasse	25
1.1.8.6. Artisanat	25
1.1.8.7. Commerce	26
1.1.8.8. Exploitation du sable, latérite et pierres.....	26
1.1.8.9. Transformation des produits.....	26
1.1.8.10. Tourisme.....	26
1.1.8.11. Epargne et crédit	26
1.2. Arrondissement de Pouma.....	27
1.2.1. Localisation géographique	27
1.2.2. Milieu Physique	30
1.2.2.1. Climat.....	30
1.2.2.2. Sol.....	31
1.2.2.3. Relief.....	31
1.2.2.4. Hydrographie.....	31
1.2.2.5. Flore	32
1.2.2.6. Faune.....	32
1.2.2.7. Ressources minières.....	33
1.2.3. Milieu humain.....	33
1.2.3.1. Histoire de la Commune.....	33
1.2.3.2. Démographie	33
1.3. Arrondissement de Nyanon	34
1.3.1. Localisation géographique	34
1.3.2. Milieu biophysique	36
1.3.2.1. Climat.....	36
1.3.2.2. Hydrographie.....	36
1.3.2.3. Relief.....	36
1.3.2.4. Flore	36
1.3.2.5. Faune.....	37
1.3.3. Milieu Humain.....	37
1.3.3.1. Histoire de la Commune.....	37

1.3.3.2. Démographie	37
1.3.3.3. Activités économiques	38
1.4. Arrondissement d'Edéa II.....	38
1.4.1. Localisation géographique	38
1.4.2. Milieu humain.....	38
1.4.2.1. Population.....	38
1.4.3. Milieu physique	39
1.4.3.1. Climat et hydrographie.....	39
1.4.3.2. Faune et flore.....	40
1.4.3.3. Potentialités	40
CHAPITRE II : ETAT DE LA QUESTION, CADRE THEORIQUE ET CADRE	
CONCEPTUEL	41
2.1. ETAT DE LA QUESTION	42
2.1.1. Rites d'initiation	43
2.1.1.1. Différents types de rites d'initiation	43
2.1.1.2. Fonction des rites d'initiation.....	44
2.1.1.3. Pertinence du rite d'initiation.....	45
2.1.2. Afrique face à la mondialisation ou globalisation	45
2.1.3. Confréries	46
2.1.3.1. Symbolique et fonction des confréries.....	46
2.2. CADRE THEORIQUE.....	47
2.2.1. Fonctionnalisme.....	48
2.2.2. Culturalisme.....	49
2.2.3. Anthropologie structurale.....	51
2.2.4. Interactionnisme symbolique.....	52
2.2.5. Opérationnalisation des théories.....	54
2.3. CADRE CONCEPTUEL.....	54
2.3.1. « NGÉ ».....	55
2.3.2. Ethnologie.....	55
2.3.3. Rituel.....	56
2.3.4. Rite.....	57

2.3.5. Initiation	58
2.3.6. Sociétés secrètes	58
CHAPITRE III : ETHNOGRAPHIE DU //NGÉ// « LÉOPARD »	60
3.1. Ethnogenèse de la confrérie // NGÉ //.....	61
3.1.1. Migrations et retranchements des Bassa'a au rocher « Ngog Lituba ».....	61
3.1.2. Mythe d'origine du //NGÉ//	62
3.2. Confrérie // NGÉ // des Basa'a de la Sanaga Maritime.....	63
3.2.1. Définition du // NGÉ //.....	63
3.2.2. Cas d'intervention du //NGÉ//.....	64
3.2.3. Critères d'intégration de la confrérie	65
3.2.4. Etapes de l'initiation	65
3.2.4.1. Phase théorique.....	66
3.2.4.2. Phase pratique.....	67
3.2.4.2.1. Différentes épreuves	67
3.2.4.2.2. Sacre du candidat.....	70
3.2.5. Durée de l'initiation	73
3.2.6. Initiateurs.....	74
3.2.7. Lieux d'initiation	74
3.2.8. Structure hiérarchique	75
3.2.9. Place de la femme dans la confrérie.....	75
3.2.10. Outils de la confrérie.....	76
3.2.11. Fonction sociale du // NGÉ //	80
3.2.12. Différents rites de la confrérie	81
CHAPITRE IV : ESSAI D'INTERPRETATION DU //NGÉ// DANS LA	
COMMUNAUTÉ BASA'A DE LA SANAGA MARITIME.....	84
4.1. Signification de la confrérie.....	85
4.1.1. // NGÉ // comme générateur d'une nouvelle vie	85
4.1.2. Espace et temps dans la confrérie.....	86
4.1.2.1. Symbolique des lieux d'initiation et de cérémonie.....	86
4.1.2.2. Symbolique du temps.....	88
4.2. Signification des objets de la confrérie	89

4.2.1. // NGÉ // et le règne animal.....	89
4.2.2. //NGÉ // et le règne végétal.....	90
4.2.3. // NGÉ // et le règne minéral.....	91
4.2.4. Symbolique de la chaire et des os humains.....	91
4.2.5. Symbolique des tambours de la confrérie.....	92
4.3. Epistémologie du // NGÉ //.....	94
4.3.1. Légitimité de la confrérie.....	94
4.3.1.1. // NGÉ // et code moral.....	94
4.3.1.2. // NGÉ // comme intégrateur social.....	95
4.3.1.3. // NGÉ // comme garant de la justice et la sécurité.....	95
4.3.2. // NGÉ // et politique.....	97
4.3.3. // NGÉ // et genre.....	97
4.3.4. // NGÉ // comme institution de transmission de Connaissance.....	98
CHAPITRE V : CONTACT CULTUREL ET BOULEVERSEMENT DE LA SOCIETE BASSA’A.....	100
5.1. Société Bassa’a précoloniale.....	101
5.1.1. Hiérarchie et Religion.....	101
5.1.2. Langue et Habillement.....	103
5.1.3. Chant, Danses et Activités Ludiques.....	104
5.1.4. Artisanat.....	105
5.2. Contact culturel entre la société Basa’a et l’occident et ses conséquences.....	107
5.2.1. //Ngé// face au Christianisme.....	107
5.2.2. //Ngé// face à l’école occidentale.....	109
5.3. Le //Ngé// « Léopard » face à l’encrage de la mondialisation.....	111
5.3.1. Echanges culturels entre la société Basa’a et l’Occident.....	112
5.3.2. Autorité coloniale comme alliée des institutions mondialistes.....	114
CONCLUSION.....	117
BIBLIOGRAPHIE.....	121
ANNEXES.....	131
TABLE DES MATIERES.....	136